

~~1006~~
1006

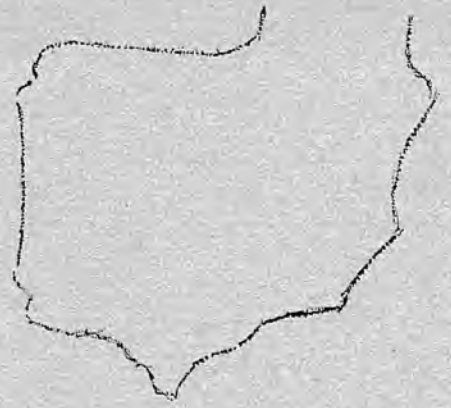
Société d'histoire et d'archéologie de Senlis

1060

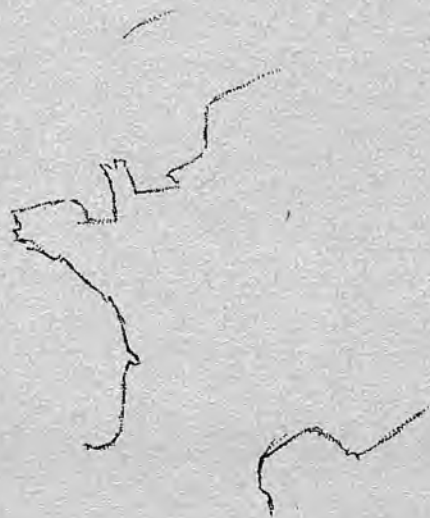


1960

Société d'histoire et d'archéologie de Senlis



de
Saragosse
à
Senlis



... DE SARAGOSSE A SENLIS ...

I - On ne sait pas grand'chose de certain au sujet de Vincent.

Il fut martyrisé sous Dioclétien, à Valence, en Espagne. Sa fougue, sa jeunesse, son calme souriant au milieu de souffrances atroces, rendirent son culte extrêmement populaire. La légende s'en empara, multipliant les détails. Une vingtaine de saints ou de bienheureux, martyrs, évêques ou confesseurs, ont porté le même nom. Pour la plupart, ils jouissent d'un culte tardif ou local, inconfusable avec celui du diacre espagnol: ainsi Vincent Ferrier, Vincent de Paul, Vincent de Lérins, etc (a) Quelques uns durent au nôtre, leur culte, leur vie, leur passion et même peut-être leur existence, ou bien encore furent absorbés dans la forte personnalité de Vincent de Saragosse, ce qui fut sans doute le cas de l'énigmatique Vincent d'Agén. (b).

Sans trancher les difficultés, sans donner de solutions à des problèmes sans doute insolubles, il reste à esquisser la vie et la Passion de Vincent de Saragosse, à parler de ses reliques, de son culte, de ses patronages, de son iconographie.

Ainsi sera-t-il possible d'expliquer la présence à Senlis, sur l'emplacement de notre maison, d'une église ou chapelle, dédiée à Saint Vincent, et depuis longtemps en ruine " diutius ante desolatam " lorsque Anne de Kiev, Reine de France, s'en vint fonder Saint-Vincent de Senlis, en l'an de Grâce 1060 (c).

2 - Il était né à HUESCA, au nord de Saragosse, vers la fin du III^e siècle. Il vivait en un temps difficile où, dans cette Espagne qui nourrissait laborieusement les corps, les pâtures païennes laissaient les âmes affamées.

C'est Valère, le chef des Chrétiens du pays, leur évêque qui avait appris le Christ à Vincent, et, dans cette âme de garçon généreux, il avait discerné celui qui pourrait l'aider dans son apostolat, et peut-être lui succéder dans sa charge. Mais en ces temps lourds, il n'était pas facile d'être Chrétien, moins encore de le montrer. En aucun temps d'ailleurs, il n'est facile de marcher derrière le Christ. L'Empereur de Rome, Dioclétien, avait jeté sa haine contre Jésus et il avait député en Espagne, dans la province de Valence, un être cruel et sanguinaire, un homme que toute grandeur d'âme indisposait: Dacien. Et Dacien commença la grande purge des Chrétiens. Le mot est récent; la chose est ancienne, comme la Passion.

Vincent était alors diacre, c'est-à-dire qu'il baptisait, distribuait le Corps et le Sang du Christ et prêchait son Evangile, aidant ainsi son Evêque auquel l'âge et l'infirmité rendaient la parole difficile. Dacien attaqua les Chrétiens de front. Il fit arrêter Valère et son diacre. Il les fit traîner, chargés de chaînes, de Saragosse à Valence, pensant affaiblir leur résistance par des marches forcées. Mais le Seigneur fut leur repos, et, à la grande fureur de Dacien, ils arrivèrent au tribunal frais et dispos.

Dacien joua tour à tour la douceur et la colère, les promesses et les menaces. Valère, trop âgé, répondait difficilement. Vincent bouillait de toute sa fougue espagnole de chrétien impatient, et il demanda à Valère de répondre à sa place. " Mon petit, répondit l'Evêque, puisque je vous ai confié la charge de prêcher l'Evangile, je vous confie maintenant celle de le défendre". Alors les réponses jaillirent (a) impétueuses et hardies: " Vos menaces ne nous effraient pas, nous avons le Christ" . - " Vos promesses nous importent peu, nous en avons de meilleures " . - " Vos tortures, nous laissent indifférents, nous sommes plus forts que vous. Nous ne céderons pas.

Dacien furieux s'en prit alors à Vincent, le fit étendre sur un chevalet pour disloquer ses membres et mettre son corps en lambeaux. Atrociement torturé, le diacre ne perdait rien de sa vigueur et les réponses jaillissaient toujours drues et précises à la tête du persécuteur.

Alors, Dacien s'irrite contre les boureaux, fait mettre Vincent sur un gril, fait déchirer son corps avec des ongles de fer. Mais rien n'entame le calme de Vincent. Il souffre, mais il n'est pas seul; le Christ est avec lui. Il va sortir vainqueur de la lutte et Dacien en a peur. Aussi arrête-t-il le supplice et enferme le diacre dans un obscur cachot dont le sol est jonché de têts de pots cassés. Vincent prie comme il n'a jamais prié. Il se sent tellement pauvre de lui, mais riche de Dieu, que la prière jaillit sans peine.

Le Préfet, furieux, sentant que la mort va lui enlever sa proie veut détruire la gloire du martyr et il fait placer sa victime sur un lit pour le faire soigner ou tout au moins le condamner à une mort banale et douillette. Mais à peine étendu, Vincent adresse une dernière prière à Dieu, et meurt. Le 22 Janvier 304.

Dacien s'efforce après lui. L'âme lui a échappé, il va déshonorer le corps, qu'il fait jeter à la voirie pour que les bêtes s'en repaissent. Mais les bêtes sont plus humaines que le bourreau et le corps de Vincent reste intact. Excoédé, Dacien le fait enfin jeter à la mer avec une pierre au cou, pour qu'on n'en parle plus. Mais la mer est plus humaine que le bourreau et le corps de Vincent est doucement posé sur le rivage, où des chrétiens viennent le recueillir.(b)

On ne parle plus de Dacien, mais on parle toujours de Vincent. Il devient l'un des saints les plus populaires de l'Occident et son culte se répand jusqu'aux Indes Occidentales et aux Iles lointaines de l'Océanie. Mais qui se souvient de Dacien ?

Pauvre petite vie bien courte, et dont, finalement, nous ne savons rien de bien certain, sinon qu'il est mort, mort d'un grand amour, et que maintenant, auprès de Dieu, il goûte sa récompense: le Christ.(c)

RELIQUES DE SAINT-VINCENT.

3 -- Il est bien difficile, après seize siècles, de savoir ce qu'est devenu le corps de Vincent. Ce ne sont ni les documents, ni les reliques qui nous manquent, hélas!, et il vaudrait mieux que nous en ayons moins. Nous nous trouvons de fait en présence de plusieurs corps, de plusieurs têtes, et sans doute de trois bras!

Ceci s'explique aisément: il y a l'appétit des reliques qui caractérise si bien le haut Moyen-Age, il y a le goût du détail inédit, du merveilleux, de la légende; il y a surtout eu plusieurs Vincent, qui ont témoigné du Christ par leur mort. Tout ceci explique pas mal de confusions et le culte du populaire Vincent de Saragosse aura recouvert celui des autres Vincent épars dans l'Occident chrétien. Mais que les reliques soient authentiques ou non, le respect dont on les entoure reste toujours un hommage au jeune homme héroïque qui sortit vainqueur d'un combat inégal.

Ceci dit, il reste intéressant de connaître les principales pistes qui nous conduisent aux reliquaires les plus célèbres, actuels ou disparus.

En 542, Childebert, fils de Clévis et roi des Francs et de Paris, reçoit de l'Evêque de Saragosse l'étole ou la tunique du Martyr. En son honneur, il fait bâtir l'église de Sainte-Croix-Saint-Vincent, qui deviendra plus tard Saint-Germain-des-Près. Ceci est très vraisemblable. Mais le Martyrologe gallican affirme que Childebert apporta en même temps la partie la plus considérable du corps et qu'il offrit la tête à l'abbaye de Saint-Vincent du Mans, fondée en 565. Le reste du corps aurait été transporté au temps de l'invasion arabe; de Cordoue à Capoue, puis à Metz peut-être dans cette abbaye Saint-Vincent de Metz qui fut fondée en 968? (a).

Ainsi, en France, Paris, Metz et Le Mans se seraient partagé le corps de Saint-Vincent et cela paraît peu vraisemblable (b).

Au IX^e siècle, un moine de l'abbaye de Conques est envoyé par son abbé pour rapporter le corps de Vincent qui se trouve à Valence. A la suite d'incidents tragi-comiques, le corps aboutit à Castres en 855. On y construit en 864 une église pour l'abriter. Au XVI^e siècle, les Calvinistes détruisirent l'église et les reliques disparurent (d).

Grégoire de Tours note la présence des reliques importantes à Poitiers et en Touraine (e).

En 858, Charles le Chauve vénère le corps de Saint-Vincent à Magny dans le Nivernais (f).

Les Espagnols, ni les Portugais ne sont d'accord avec les récits précédents. Pour eux, le corps de Vincent est transporté de Valence au Cap Saint-Vincent en 780 et de là, à Lisbonne en 1173 (g).

Le cœur du martyr aboutit, on ne sait comment, à Dun-le-Roi dans le Bourbonnais. Les habitants de Bari, dans l'Italie du sud, vénèrent un bras qui leur a été offert par un évêque de Valence, de passage en leur ville (h). Un autre bras, le gauche, se trouvait au prieuré du Mont-aux-Malades, près de Rouen, avant 1648. En 1737, une parcelle en fut détachée et offerte à l'église Saint-Vincent de Rouen. Pendant ou après la Révolution, ce bras abouti à Vitry-le-François, à la suite d'aventures inconnues (i). Un troisième bras se trouvait encore à Saragosse au XVIII^e siècle (j).

4 - Le 27 Janvier 1918, Monseigneur Le Senne, évêque de Beauvais fit don de cette relique à Saint-Vincent. Elle provient de l'abbaye de Royaumont. En 1789, le prieur de cette abbaye, le Père Descroix, la sauve du pillage en l'emportant dans sa famille à Romescamps (a).

Elle fut portée à la Chapelle du Collège par quatre élèves de Philosophie encadrés de dix-huit élèves portant des palmes. Le reliquaire qui la contient, fut offert par Louis Parmentier en souvenir de son frère Maurice, tombé au Champ d'Honneur. La statue du saint fut donnée en 1920, par André Duchesne, de Brégy, un autre ancien.(b).

La conclusion est qu'il est bien difficile de tirer une conclusion! Qui dira la part de la légende et de l'histoire? Mais qu'importe, en fait? Notre époque est bien fertile en reliques, elle aussi. Photos, portraits, autographes, manuscrits, mèches de cheveux... On trouve partout des porte-plumes de Jean-Jacques Rousseau et il faudrait plusieurs troupeaux d'oies pour en alimenter le marché. Les tabatières Louis XV deviennent sans problème des tabatières de Louis XV. Dénombrer et raconter l'histoire des "bicornes de l'Empereur" serait un travail de bénédictin. Monsieur Kroutchev, en tournée aux Etats-Unis, donna son chapeau à un heureux inconnu qui fut aussitôt assailli d'offres de

venté. On lui proposa jusqu'à cinq cents dollars pour acquérir ce morceau de feutre imbibé de sueurs froides.

La petite relique, authentique ou non, que nous possédons, reste aussi bien pour nous le témoin d'un grand amour. Si elle est authentique nous la vénérons. Si elle ne l'est pas, celui qui l'a fournie, doit en être singulièrement honoré, et il nous reste encore à la vénérer pour nous associer à toutes ces prières qui, depuis des siècles, déferlent contre ce fragment d'os, à l'adresse du diacre espagnol.

LE CULTE DE SAINT-VINCENT

5 - L'histoire de ce culte serait bien difficile à écrire. Il n'est pas aisé actuellement de trouver un fil directeur certain à travers la multitude des personnages, le fatras des reliques, la multiplicité des toponymes, l'abondance des statues et des fresques, l'accumulation des dictons populaires, des "Passio" et des "Vita" ou des écrits liturgiques. On peut toutefois tenter d'en grouper les principaux éléments (a).

Naturellement populaire en Espagne, sa terre natale, le culte de St Vincent a très anciennement gagné l'Afrique du Nord où il est très répandu au temps de St Augustin. L'Evêque d'Hippone nous a laissé quatre, si non cinq panégyriques du Diacre, qui nous font entrevoir un culte très vigoureux (b).

L'attrait des Lieux Saints de Palestine l'a porté en Italie et dans les régions méditerranéennes. C'est ainsi que nous pouvons expliquer la présence d'une relique à Monembasie dans le Péloponèse et dans la Basilique de Salone, en Dalmatie. A Rome, on trouve trois églises dédiées à St Vincent: aux Trois-Fontaines, au Transtévère et près de Saint-Pierre (●).

Les allées et venues, pieuses ou belliqueuses, entre la France et l'Espagne aux temps mérovingiens ou carolingiens, ont du contribuer à propager le culte à travers notre pays. St Vincent est ainsi devenu le titulaire de plusieurs abbayes et cathédrales et le patron de quelques diocèses:

-Abbaye Sainte-Croix -Saint-Vincent(St Germain-des-Près) à Paris, fondée en 550.

-Abbaye Saint-Vincent du Mans, fondée en 565.

-Abbaye Saint-Vincent de Metz, fondée en 968.

- Abbaye Saint-Vincent de Castres, fondée en 968.
- Abbaye Saint-Vincent de Bourg-sur-Gironde, fondée en 1124.
- Abbaye Saint-Vincent de Chantelle, dans l'Allier, fondée en 937.
- Abbaye Saint-Vincent de Laon, fondée avant 950.
- Cathédrale de Macon.
- Cathédrale de Chalon-sur-Saône.
- Cathédrale de Viviers.
- Diocèse de Viviers.
- Diocèse de Castres.(d)

Par l'Espagne et le Portugal, pays de découvreurs aux XV^e et XVI^e siècles, le culte se propagea à travers les continents: Les Antilles anglaises, l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, la Colombie, les Etats-Unis, le Mexique, le Salvador, l'Uruguay, le Venezuela, les Iles du Cap-Vert, Madère, possèdent des villes, des îles, des caps et même un volcan Saint-Vincent.(e).

Les invasions arabes qui éloignèrent les reliques, les pèlerinages de Compostelle, les expéditions guerrières aussi, ont propagé le culte et dispersé les reliques le long des routes d'Espagne et de St Jacques, et à travers les pays de vignobles.

Le culte de Saint-Vincent a véritablement couvert la France (f) se propageant même à travers toute la Communauté française d'Outre-Mer(g).

Il s'est répandu à travers toute l'Europe (h) et par l'Angleterre, dans les pays du Commonwealth (i).

Enfin, en 1893, un astronome français, Charlois, ayant découvert une planète télescopique inconnue, dans le ciel qu'il observait, l'appela "Vincentina". C'était justice.(j).

Ainsi, avec ses quelques 120 toponymes, en France, une floraison aussi en Espagne et au Portugal, une cinquantaine d'autres dans le reste du monde, le culte de Saint-Vincent est bien établi.

Les grandes lignes de propagation suivent les grandes découvertes des XV^e et XVI^e siècles, d'une part, les routes françaises d'Espagne d'autre part, et marquent enfin certain pays de vignobles comme le Maconnais.

On pourrait peut-être ramener ce culte à trois chefs principaux:

Le culte des Reliques: Castres, Saint-Germain-des-Près.

Le culte de Dévotion : Villes du Brésil.

La protection des Vignes: Maconnais, Ile de France.

Et peut-être alors est-ce là qu'il faut chercher l'origine de cette antique chapelle " diutius ante desolata " de Saint-Vincent à Senlis.

TITRES, ATTRIBUTS ET PATRONAGES DE SAINT VINCENT.(a)

6 - Au titre de Diacre, St Vincent est souvent représenté avec la tunique diaconale ou dalmatique et l'Evangéliste.

On lui attribue parfois un corbeau, en souvenir de cet oiseau qui aurait protégé son corps à grands coups d'ailes, pour le défendre contre les bêtes lorsque Dacien l'eut fait jeté à la voirie.(b).Ailleurs, il est muni d'un gril en souvenir du supplice auquel il fut soumis. Il est pour cela souvent confondu avec St Laurent. Il est fréquemment représenté avec une grappe de raisin, une serpette de vigneron ou un broc à vin. Il semble difficile d'expliquer ce fait par un mauvais calembour: " Vin-sang " qui n'existe guère qu'en français. N'est-il pas préférable de voir dans ce patronage, le rappel de la fonction du diacre chargé du vin de l'offertoire, chargé de l'Eucharistie- Pain et Vin - dont il est le ministre et qu'il distribue à la Communion . (c).

Saint Augustin dans un cinquième sermon pour la fête du saint emploie une image superbe pour représenter le jeune martyr enivré par le Sang du Christ; dont il assurait le ministère (d). Le sacrifice du Maître, versant son Sang " usque in finem " avait suggéré au Moyen-Age chrétien le symbolisme profond du Pressoir Mystique. Son serviteur Vincent a bu au calice du Maître (St Mt XX,24).

Jadis, à Limay, en Seine-et-Oise, un petit pressoir placé sur l'autel pendant la messe de Saint-Vincent, le 22 Janvier, servait à presser les quelques grappes de raisin placées à côté, pour préparer le vin de l'Offertoire.(e).

C'est sans doute pour cette raison que St Vincent est devenu le patron des vigneron, des cabaretiers et des marchands de vin.

Il a d'ailleurs, bien d'autres patronages: celui des écoliers, en souvenir de sa docilité aux enseignements de Valère. Celui des tuiliers, des briquetiers et des couvreurs, pour avoir sanctifié par ses souffrances les fragments de poteries dont on avait parsemé le sol de sa geôle. La nourriture divine qui le fortifia durant la marche forcée de Saragosse à Valence, lui valut la dévotion des pannetiers et des boulangers. Les marins, en souvenir de sa navigation funèbre, le représentent avec une barque et l'invoque pour leurs voyages et leurs pêches. Les souffrances atroces qu'il endura sous le travail des ongles de fer qui mirent à vif ses entrailles, lui valurent les prières de ceux qui souffrent de maux d'entrailles.

En Belgique, les jardiniers, les fruitiers, les maraîchers, les agriculteurs se joignent aux vigneronns.(f).

ICONOGRAPHIE.

7 - Saint-Vincent possède deux vitraux concernant son Patron. Ils sont de Lardeur et furent posés en 1952, pour remplacer ceux que la guerre avaient détruits et qui représentaient déjà la vie du saint. St Vincent y est revêtu de la dalmatique, d'un côté comme patron des vigneronns, de l'autre, comme martyr, avec le gril. Les couleurs sont bonnes mais le dessin est médiocre et les visages sans vie. L'artiste a été dans l'obligation de modifier son thème primitif, les Beaux-Arts lui ayant imposé un style qui correspondait mal avec son talent.

Il y a aussi à gauche de la sacristie un pâtre indifférent représentant un personnage revêtu des attributs du Diacre martyr et qui voudrait être St Vincent (a).

L'Oise est fertile en statues de St Vincent, ou autres représentations, éparses en de multiples églises: Hermes; Auger, Saint-Vincent, Courteuil, Morierval, etc.... Une fresque a été également découverte, dans l'ancienne sacristie de la cathédrale de Senlis (b).

À Paris, Saint-Germain-l'Auxerrois qui compte St Vincent parmi ses patrons secondaires, possède une superbe statue de pierre, polychromée datant du milieu du XV^e siècle.(c).

La crypte de Saint-Denis conservait jadis des reliques du martyr. On y trouve un excellent vitrail du XII^e siècle représentant Vincent sur le gril. Un bourreau manoeuvre un soufflet pour activer le feu, trois autres transpercent de lances son corps aux muscles stylisés, pendant que Dacien, assis, dirige les opérations.

Une miniature conservée à Saint-Germain des Prés, représente St Germain à gauche et St Vincent à droite. Elle date du XII^e siècle. St Vincent y est représenté en tunique, avec l'Evangéliste, le doigt levé, dont part une inscription difficile à déchiffrer, mais qui semble faire allusion au livre que tient le diacre.

Le rétable d'Estapigam, près de Barcelone, en art catalan du XIV^e reproduit de part et d'autre douze scènes de la vie et de la passion du martyr, représenté au milieu, en tunique, avec palme et Evangéliste.

La salle Capitulaire de la Cathédrale de Barcelone possède une peinture sur bois, représentant à droite St Vincent Ferrier en costume dominicain, conversant avec St Vincent, diacre, à gauche, portant sur l'avant-bras une sorte de plat sur lequel semble reposer un corbeau, à moins qu'il ne s'agisse d'une sorte de fiole de vin.

Le Musée National d'Art Antique de Lisbonne contient un émouvant diptyque du XV^e siècle attribué à Nuno Gonçalves.

Le domaine de la Philathélie n'est pas resté étranger à St Vincent. Plusieurs timbres portent ce nom en inscription, mais aucun timbre ne représente le personnage (d).

ST VINCENT DANS LA LITTÉRATURE, LE CHANT ET LA MUSIQUE.

8 - En dehors des Bréviaires romain, dominicain et génovéfain qui n'ont pas de valeur littéraire, et des sermons de St Augustin déjà mentionnés, nous ne pouvons citer que les trois oraisons du Bréviaire et du Missel Gothiques, l'Hymne composé par Prudence dans le Bréviaire ambrosien et deux séquences d'Adam de Saint-Victor, ces trois dernières pièces de fort belle tenue (a,b).

Enguerran, abbé de Saint-Riquier au XI^e siècle, aurait composé une Histoire du Martyre de Saint-Vincent, en vers. Un certain Garnier, Abbé de Rebaix, a écrit un long poème sur le même sujet. (c).

La littérature populaire est fertile en dictons.

Quand il fait beau le jour de Saint-Vincent,
Le vigneron s'en va chantant. (Vosges) (d)

Il serait peut-être intéressant de rechercher les mélodies grégoriennes qui accompagnent les morceaux liturgiques du Missel ou du Bréviaire.

Il est possible que des airs populaires accompagnent les dictons mentionnés plus haut.

Il existe aussi à Saint-Vincent, deux chants d'Anciens (e). Elèves qui mentionnent le Patron de la Maison. Enfin, on aurait peut-être de tristes surprises en consultant les recueils de cantiques. Mais il est possible aussi d'y glaner une perle.

LE PREMIER " SAINT-VINCENT " .

9 - Dans la charte confirmative des privilèges de l'Abbaye, en 1069, Philippe I^o décrit brièvement l'église ancienne, celle qui existait lors de la fondation par la Reine Anne, de la manière suivante: "Une église en l'honneur de Saint-Vincent située dans un faubourg de Senlis, sur un alcu royal, au quartier du Viètel, et restaurée par elle (Anne)". Il ajoute ces mots : "diutius ante desolatam ". (a).

On peut parfaitement traduire: "depuis longtemps laissée à l'abandon" et entendre le mot "restaurée", restauratam, dans un sens minime. C'est ainsi qu'on a restauré, ces dernières années, l'église Saint-Pierre, à Senlis, qui était depuis longtemps à l'abandon. La nouveauté essentielle de la fondation aurait alors été de faire de cette église le centre d'une communauté religieuse, une abbatale.

C'est dans ce sens qu'il faudrait prendre l'affirmation de Vaultier, à la fin du XVI^e siècle, attribuant la fondation à la Reine Constance (b). Constance, femme de Robert I^o, sévit à la Cour de France et désola la famille royale pendant trente-quatre ans, de 998 à 1032, et, au milieu du fatras de ses caprices et de ses intrigues, il lui arriva de fonder quelques églises ou monastères et d'accomplir de bonnes actions (c).

Dans ce cas, l'église "depuis longtemps à l'abandon, au faubourg de Viètel" pouvait avoir de trente à soixante ans d'âge.

Le Père Quesnel (d) , vers 1675, et l'Abbé Magne après lui, en 1860 (e) ont traduit autrement: " ruinée de vétusté et réduite en masure ". Quesnel ajoute: " On ne ignore le fondateur et le temps de la fondation". Margry (f) reprend à son tour: "Anne posa la première pierre sur les ruines d'une chapelle qui existait avant le X^e siècle".

Qui croire ? Vaultier est un soldat qui raconte ses faits d'armes et ses escalades. Les trois lignes qu'il consacre à Saint-Vincent, représentent certainement plus la croyance populaire que des documents consultés. Quesnel vient quatre-vingts ans plus tard. Il a dû connaître l'opinion de Vaultier et il a fouillé bien des documents qui ont disparu depuis. Ses expressions: " en ruines " , " masure " , " ruinée de vieillesse " , " dont on ignore l'origine et le fondateur " demandent un laps de temps plus important que la tradition " Constance " ne pourrait en attribuer . Il faudrait au moins remonter au courant du X^e siècle. Du IX^e, selon Margry.

Pourquoi une église " Saint-Vincent ", dans ce faubourg de Senlis, aux IX^e ou X^e siècles? Pour abriter une relique du Martyr ? Cela paraît peu vraisemblable : en ces siècles de reliques, le souvenir s'en serait conservé. Il est plus normal d'y voir une raison de dévotion, pour demander au Patron des Vignerons la protection des vignes qui garnissaient les pentes méridionales de la Cité et dont la proche rue de Vignes, toujours existante, reste un témoin attardé. Une étude, d'ailleurs difficile, sur les origines du culte de St Vincent, Patron des Vignerons, en Ile-de-France, pourrait peut-être donner quelques indications.

D'autre part, cette église, construite sur une propriété royale, ne put guère avoir pour " patron " et fondateur, qu'un prince ou une princesse du sang ou de toutes façons un grand personnage. Qui pourrait être présenté comme candidat à cette fondation ?

Sans remonter jusqu'à Childebert au VI^e siècle qui donna son nom au rempart de St Rieul, ou à Charlemagne qui fonda Saint-Rémy de Senlis, on pourrait prononcer le nom de Charles-le-Chauve qui fut un habitué de Senlis et un dévot du Diacre de Saragosse (g) ou celui de Louis-le-Bègue, son fils, qui à la suite d'un voeu, aurait fait un pèlerinage à Castres, près des reliques de notre Patron (h).

Il est bien difficile d'en dire davantage. Il ne faut guère compter sur la découverte d'un document, charte, lettre ou bulle. Tout a été consulté. La parole reste à l'archéologue, soit que des fouilles fassent découvrir des substructures que l'on puisse dater, soit que la petite chapelle voutée de pierre, annexée au transept septentrional, révèle ses secrets. Elle est certainement la partie la plus ancienne de notre chapelle actuelle. Son contrefort extérieur est d'une épaisseur antique; son mur intérieur se comporte comme un mur extérieur; son élévation est sans rapport avec celle des autres voutes, et l'ornementation de ses piliers, caché en partie par la boiserie, est d'un style primitif. Serait-ce une trace de cette première chapelle ou simplement un élément de celle qui fut consacrée le 29 Octobre 1069, en présence de la fondatrice ?

Une bonne étude archéologique pourrait seule sans doute donner une réponse. Elle reste à faire.



Société d'histoire et d'archéologie de Senlis

Société

Anne de Kiev

d'histoire et d'archéologie

et Saint Vincent

de Senlis

4 N 4 Y B H N 4

Société d'histoire et d'archéologie de Senlis

ANNE DE KIEV ET LA FONDATION DE SAINT-VINCENT.

III - Le personnage d'Anne, seconde femme d'Henri I^o, paraît après neuf siècles, quelque peu énigmatique. Son origine, sa foi, son caractère et sa physionomie, ses faits et gestes, sa retraite, sa mort et sa tombe même, entremêlent la trame solide de l'histoire et les franges incertaines de l'imagination dans le tissu de sa vie. Avant elle, il y avait une église Saint-Vincent à Senlis, mais elle n'a pas connu l'abbaye actuelle. Peut-être a-t-elle vu éclore notre chapelle et surgir du sol, comme un bel épi, le clocher logique et têtue de notre vieux moutier, qui relie la terre au ciel au travers de l'arc roman et de l'audacieuse ogive, dans l'incertitude des dates.

Que contient donc ce regard d' Icône ou de Joconde que nous a conservé la fresque de Sainte-Sophie de Kiev ? Quelle est cette " Ana re -- hina " que nous révèle une étrange signature ? et qu'à -t-elle fondé en 1060 , voici neuf cents ans, " in vico qui dicitur Vietellus " (a) au bord de la Nonnette ? (b).

LES ORIGINES .

I2 - Au IX^e siècle, les Normands déferlent sur l'Europe et vont porter la terreur jusqu'en Méditerranée. Le Viking Rollon ravage les côtes de France avant de prendre la possession de la Neustrie par le Traité de Saint-Clair sur-Epte en 911 . Le Varègue Rurik part à la conquête de la Terre des Slaves en 862 et s'installe à Novgorod à la suite de combats et d'exploits qui relèvent autant de la Légende que de l'histoire. (a).

Son successeur Oleg descend jusqu'à Kiev, s'y installe et meurt en 912 (b). Après lui, Igor, fils de Rurik, attaque Byzance. A sa mort, sa femme Olga, une scandinave qui a reçu le Baptême à Constantinople, prend la régence en attendant de laisser le gouvernement à son fils, Sviatoslav. Elle meurt à son tour, en 955, et ses efforts pour établir le christianisme la font proclamer sainte par son peuple et par l'Eglise grecque. (c).

Sviatoslav n'est pas un modèle de fidélité conjugale : une servante de sa mère, nommée Malioucha, lui donne un fils qui lui succède pour consolider et organiser ce royaume taillé à coups d'épée par ses pères.. (d) Vladimir tue, boit et a vingt-cinq enfants, ce qui n'est pas chez lui une preuve de vertu, mais il est sensible à la civilisation byzantine qu'il implante dans son pays; il est sensible au christianisme qu'il adopte également. Le Baptême le transforme et il peut épouser Anne, la soeur de l'empereur de Byzance, Basile II, fils de Romain II, de la dynastie macédonienne. Il tente alors de convertir ses sujets au moins autant par le sabre que par le goupillon, ce qui lui vaut d'être appelé Vladimir-le-Saint, en attendant que les générations postérieures fassent de lui Saint Vladimir.(e) Il a le sens de la diplomatie et marie ses enfants à des princes étrangers avant de mourir en 1015.

Iaroslav, son fils, est boiteux, semble-t-il, et probablement sans scrupules, ce qu'il explique qu'il reste seul à la tête d'un puissant

empire. Le baptême l'assagit et comme il est intelligent, cultivé homme de lettres et de gouvernement, il laisse derrière lui une oeuvre puissante. Il fixe le droit " rouss " , assainit les finances, rassemble des écrivains, constitue des bibliothèques, traduit lui-même du grec en slavon et construit Sainte-Sophie (f) . Il épouse Inguiguerde, fille du roi Olaüs Skotkonung de Suède . Elle lui donne neuf enfants, six fils et trois filles, qui vont à leur tour chercher femmes ou maris dans les cours étrangères (g).

C'est ainsi qu'Anne , la seconde de ses filles, va épouser Henri I^o, Roi de France. Elle a alors vingt-cinq ans. Le sang scandinave, hérité de ses ancêtres varègues et de sa Mère, bout dans ses veines. Par sa grand-mère, Anne, dont elle porte le nom, elle peut se prétendre héritière des légendes helléniques: Les Pélasges, Priam, Philippe de Macédoine. Des héros et des dieux, des guerriers, des empereurs et des rois, des saints, des demi-saints et des pirates, l'ardeur belliqueuse des scandinaves, la sentimentalité slave et l'équilibre grec, l'histoire et la légende, inextricablement mêlés: tout cela dans le sang de la jeune princesse qui naît à Kiev en 1024; toutes ces richesses et ces passions, apportées à la jeune dynastie capétienne qui a soixante ans, à peine et qui, déjà, s'étiolle, car Henri I^o, veuf de Mathilde de Germanie n'a pas d'enfants.(h,i,j).

DE KIEV A REIMS; PRINCESSE ROUSS ET REINE DE FRANCE.

13 - C'est alors en effet que le roi de France décida d'envoyer à Kiev, une mission chargée de demander à Iaroslav la main de sa fille. Gauthier-le-Sage, évêque de Meaux, Roger II, évêque de Châlons, Goscelin de Chalignac, dignitaire de la Cour, partirent pour Kiev vers 1048-1049. (a).

Le mariage eut lieu au retour de l'expédition: le 14 Mai 1051, à Reims, et il fut béni par l'archevêque Guy de Chatillon. La cérémonie ne posa d'ailleurs aucun problème de disparité de culte. Le schisme d'Orient était dans l'air, mais Michel Cérulaire n'avait point encore rompu avec Rome et il est probable que la jeune reine ne fut guère inquiétée par ces querelles politico-religieuses. Tout au plus fut-elle quelque peu déroutée par le passage du rite grec au rite latin. Quelques années plus tard, en 1059, une lettre qui lui est adressée par le Pape Nicolas II, laisse voir en elle une fille soumise de l'Église romaine.(b).

La famille royale réside habituellement à Senlis. C'est là sans doute que Anne met au monde trois fils: Philippe, Robert et Hugues. Hugues deviendra comte de Vermandois; Robert, le second, mourra jeune vers 1063 (c). Quant à Philippe, il succèdera en 1060 à son père qui a pris la précaution de le faire sacrer de son vivant, à Reims, le 23 Mai 1059, jour de la Pentecôte. Le jeune roi devait avoir aux alentours de sept ans; la part nécessairement active qu'il prit au sacre laisse en effet supposer qu'il était né en 1052 au plus tard. (d).

Que signifie alors cette angoisse rapportée par un grand nombre d'historiens: "Anne ne se consolait pas de ne pouvoir être mère. Dieu avait refusé la fécondité à son mariage. Cette affliction lui faisait verser des larmes continuelles..."(e) Ne serait-il pas plus simple de supprimer ces "larmes continuelles" qui semblent avoir leur source dans l'ouvrage obscur d'un historien inconnu consulté par le Père Quesnel et relèvent plus de l'amplification littéraire que de l'histoire. Aucun document n'en parle et n'y fait la moindre allusion. Il reste que Anne connaissait l'inquiétude royale et était soucieuse de son devoir dynastique; il est bien possible qu'elle ait prié le très populaire diacre d'Espagne, dont l'église se trouvait sur le domaine royal, pour lui demander sa médiation près de Dieu(f). La lettre de fondation ne parle pas de vœu, mais de l'âme du roi Henri, qui de fait, mourut quelque temps après, le 4 Août 1060, à

Vitry - aux-Loges ,

près d'Orléans, laissant la succession à son fils Philippe et la Régence à son beau-frère, Baudoin V, comte de Flandre.(g). La tradition nous montre alors Anne se retirant à Senlis, pour veiller sur l'éducation de ses enfants (h). Cela est bien possible, mais l'histoire plus exacte fait de Philippe I^o, dès son enfance, un souverain voyageur. Aux côtés de son mentor, Baudoin, et de son précepteur Enguerran (i) il circule à travers ses domaines (j). A plusieurs reprises, la reine accompagne son fils, signe des diplômes royaux et semble ainsi prendre une part assez active au gouvernement. Il est toutefois hors de doute que Senlis fut le point d'attache de la famille royale et ce fut peut-être en Novembre 1060, lors d'un passage ou plutôt d'un séjour au château royal qu'elle signa la chartre de fondation de notre abbaye.

LA FONDATION DE SAINT-VINCENT.

I4 - De fait la couronne de France possédait là, aux portes de la Cité, au faubourg de Viétel, un alleu royal (a) appelé Prè du Roy. Une petite église y avait été, jadis, bâtie et placée sous le vocable de Saint-Vincent(b). Elle était alors " ruinée de vicillesse et réduite en masure " (c). Là, peut-être, la Reine avait prié, naguère, et il semble bien qu'un de ses premiers soins, après la mort du roi, fut d'établir sur ce domaine une église et une abbaye, exempt naturellement de toute autre juridiction que celle du roi lui-même. Il nous est difficile de dire si le document qui nous reste est bien la chartre de fondation ou une simple notice relatant un fait, mais elle ne manque pas d'allure et sous les périodes un peu lourdes d'un latin médiéval, la pensée éclate, profonde et nourrissante: " Les Fils de l'Eglise savent que le Créateur, Dieu le Père, a tout créé en vue de préparer et d'embellir l'union de son Fils unique avec la Sainte Eglise.

Le Père, le Fils et le Saint-Esprit l'ont prise pour épouse ainsi qu'en témoignent les paroles du Cantique des Cantiques: "Viens du Liban, viens, tu seras couronnée".

Or, moi, Anne, j'ai été sensible à cette beauté, à cette gloire. J'ai médité ces paroles: "Heureux ceux qui ont été invités aux noces de l'Agneau", "Ceux qui me mettent en lumière, posséderont la vie éternelle", et je me suis demandé comment je pourrais prendre part un jour à ce festin, à ce bonheur, à cette vie éternelle.

Je me suis alors déterminée à construire une église au Christ, pour être incorporée intimement et attachée plus étroitement à son Eglise. J'ai donc donné l'ordre de dédier au Christ une église en l'honneur de la Sainte Trinité, de Sainte Marie, Mère de Dieu, du Précurseur du Seigneur et de Saint Vincent, martyr, J'y ai employé les biens personnels que le roi Henry, mon époux, m'avait donnés lors de mon mariage, et par la faveur du roi, mon fils, avec l'assentiment de tous les Grands de son Royaume, j'ai cédé ces biens à cette église afin qu'y puissent vivre des religieux servant Dieu selon la règle des Saints Apôtres et de Saint Augustin; pour qu'ils prient nuit et jour pour l'expiation des péchés du roi Henri, de mes enfants, de mes amis et de mes propres péchés; pour qu'ils obtiennent ainsi, par leurs prières que je me présente au Seigneur, sans tâche, sans ride, comme le Christ le désire pour son Eglise". (d).

Les travaux furent activement poussés et le 29 Octobre 1065, l'église fut consacrée et dans les bâtiments construits à cet effet, Anne installa des chanoines réguliers, qui reprenant l'observance de la règle de Saint Augustin, connaissaient alors une belle prospérité (e). Le premier Abbé fut Liétauld (f).

Le souvenir de la fondatrice fut chaudement gardé à Saint-Vincent. Chaque année, les chanoines y célébrèrent un "obit solennel" au jour anniversaire de son décès, le 5 Septembre, lendemain de l'octave de Saint Augustin. Après la Messe, ils donnaient à dîner à treize pauvres veuves.(g).

LE VEUVAGE.

I5 - Les années qui suivirent la fondation de Saint-Vincent virent s'estomper dans l'ombre le personnage de la reine. L'histoire est peu bavarde, la signature d'Anne se raréfie au bas des chartes et des diplômes royaux, mais la tradition brode joliment: " Depuis la mort du roi Henri, la reine n'avait de consolation que dans les pieux discours des énéobites, et plût à Dieu, ajoute naïvement le chroniqueur, qu'elle n'eut point eu d'autres entretiens que ceux des moines ". (a). De fait, après quelques semestres de veuvage, vers la fin de 1061 (b), Anne eut une aventure romanesque moins sanctifiante. Elle n'avait pas quarante ans, que son bouillant voisin, Raoul III Le Grand, comte de Crépy, se mit en tête de l'enlever pour l'épouser. La jeune veuve se laissa faire sans difficulté et le mariage fut béni par quelque prêtre complaisant ou terrorisé par le caractère peu accommodant du prétendant. La comtesse, car il y avait une comtesse Haquenez, ne fut naturellement pas d'accord et en appela au Pape Alexandre II qui lança l'excommunication. (c). Les deux coupables s'en accommodèrent très bien jusqu'au jour où Raoul alla rendre compte de ses actes non plus au Pape, mais à Dieu, en 1074. Anne se sentit libérée et surtout soulagée.

Elle reparut quelque temps à la cour du roi, son fils, et signa encore une charte en 1075, non plus commercine, mais comme Mère du roi, puis elle disparût complètement de l'histoire. Elle était morte en 1089, car à cette date Philippe I^o faisait un don à l'Eglise de Saint-Quentin de Beauvais pour le repos de l'âme de son père et de sa mère (d). Plusieurs historiens l'ont envoyée terminer sa vie dans l'Ukraine natale. C'est une solution commode, mais qui ne repose sur aucun fait précis (e). Il est beaucoup plus vraisemblable qu'elle quitta la cour et Senlis, ne voulant pas rester dans une région où elle avait sans doute semé ses bienfaits, mais qu'elle avait aussi, quelque temps, abreuvé de ses scandales. Elle ne

semblait plus tenir à son titre de reine; peut-être préférait-elle celui de pénitente ou de béguine en quelque monastère?

MORT ET SUPULTURE .

I6 - Une croyance tenace place son tombeau près de Senlis (a) : c'est une pure légende. En 1682, par contre, le Père Ménestrier découvrit dans l'église de l'abbaye de Villiers, près de la Ferté - Alais, en Seine-et-Oise, une tombe plate aux extrémités rompues . La figure d'une reine y est gravée, portant sur la tête une couronne à la manière des bonnets que l'on donnait aux Electeurs (b) . L'inscription restante, en deux tronçons, est la suivante : " Hic jacet domina Agnes uxor quondam Henrici regis " puis une brisure, et plus loin " eorum per misericordiam Dei requies - cant in pace ". S'agit-il de notre reine ? L'abbaye de Villiers ne fut fondée qu'en 1220. La pierre tombale pourrait venir des environs, s'il s'agit bien d'une pierre tombale, car ce pourrait être encore un simple mémorial, un cénotaphe, marquant dans le domaine royal du Gatinais, le passage de la princesse ukrainienne. Il est bien difficile de mettre en doute la bonne foi et la compétence indiscutée du Père Ménestrier (•).

Nous ne sommes donc fixés ni sur la date, ni sur le lieu de la mort d'Anne de Kiev, reine de France, mais nous savons que Saint-Vincent célébrait son obit le 5 Septembre, et la présence de cette pierre laisse supposer que la fille de Iaroslav a terminé sur les bords de l'Essonne, les jours qu'elle avait commencés sur les rives du Dniepr.

Icône ou Joconde ?

En elle, l'Orient et l'Occident s'unissent;
 La steppe de là-bas a rejoint la forêt de chez nous
 La culture byzantine sy allie à l'héritage romain ,
 Les cosaques d'Ukraine y galopent avec les chevaliers de France.

Sainte Jophie de Kiev, Sainte Geneviève de Paris,
 Sainte Olga, Saint Ricul et Saint Vincent d'Espagne ,
 forment en son coeur la prière catholique
 dans le rythme endiablé de la danse ukrainienne
 ou la cantilène du gentil ménestrel.

Mystère d'un visage ou mystère d'un coeur,
 qui sut voici déjà neuf siècles,
 rassembler deux pays en un seul amour,
 qui fut un pont, une poignée de mains,
 un sourire entre deux inconnus..

Mystère d'un clocher
 qui unit le plein-cintre à l'ogive
 et hier à demain.

Mystère d'un nom de France, en caractères slavons.

Icône ou Joconde:

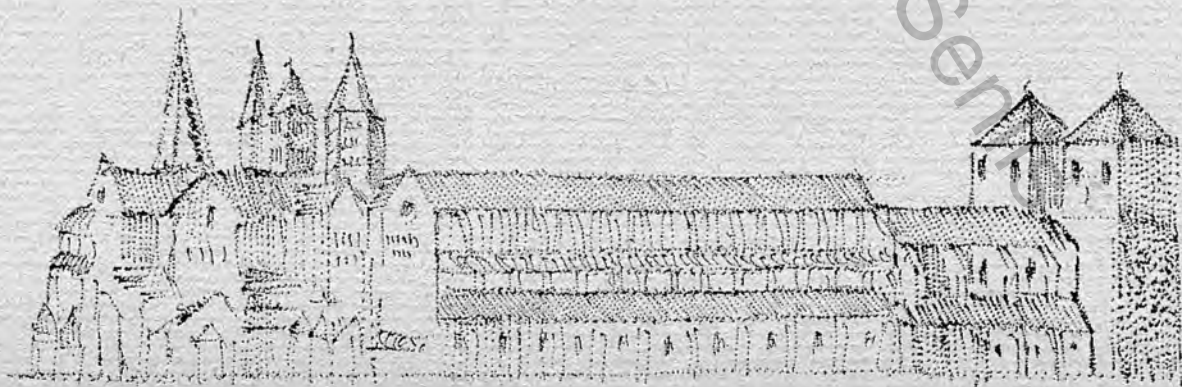
Anne de Kiev, Reine de France.

Société d'histoire et d'archéologie de Senlis

L'abbaye augustinienne



les trois premiers abbés



Société d'histoire et d'archéologie de Senlis

21 - Ce fut sans doute au cours de l'année 1065 que les chanoines réguliers de Saint-Augustin prirent possession de Saint-Vincent. Sous l'influence des Papes Nicolas II et Alexandre II, en 1059 et 1063, l'ordre canonial venait d'être réformé. Saint Pierre Damien et Gervais, archevêque de Reims, étaient alors les apôtres de cette réforme. La reine Anne et ses conseillers furent donc bien inspirés. Il ne fut sans doute même pas question d'aller chercher ailleurs des religieux ou un supérieur: ce furent des clercs de Senlis, et le premier abbé, Liétaud, l'un d'entre eux. Mais à la différence des autres Augustins qui portaient le costume blanc, il prit la robe et le capuchon rouges, en souvenir du sang que leur saint patron avait répandu au service du Christ. (a)

22 - Liétaud et Félinand. Nous ne savons à peu près rien sur ces deux personnages qui gouvernèrent Saint-Vincent pendant un demi-siècle, entre 1065 et 1117. Aucun document ne les mentionne et seul, le Père Quenel au XVII^e siècle connut leur existence.(a). A vrai dire, il est même bien possible que pendant cette période de cinquante ans plusieurs abbés se soient succédés sur le trône abbatial: nous ne connaissons que ces deux noms.

Liétaud- Lietaldus- assista à la consécration de l'église en 1065 (b), il se trouvait encore en charge dix ans plus tard. Faut-il l'identifier avec le doyen de Saint-Frambourg ou l'évêque de Senlis qui vers la même époque, portaient le même nom? Rien ne permet de l'affirmer.(c).

Quant à Félinand-Félinandus- nous ne le connaissons que par son nom(d)

Les premiers pas de la jeune abbaye furent certes difficiles: Les temps étaient durs, les convoitises féodales insatiables, les appétits monastiques ambitieux. En face de ces périls, il ne manque pas de faits importants qui furent à l'honneur de Liétaud.

Ce fut lui sans doute qui sollicita de la Reine la confirmation de la charte de fondation par le roi son fils. Le nombre des signatures, l'importance des personnages donnent à cette charte du 4 Août 1069, un poids et une garantie que les conjonctures du moment rendaient nécessaires. La charte souligne le caractère royal de la fondation, son indépendance féodale à l'exemple de St.-Frambourg de Senlis, de Saint-Martin des

Champs et de Sainte-Geneviève de Paris et menace de lourdes amendes tous ceux qui y contreviendraient, Vingt grands du royaume y apposent leur scel et leur signature.(e).

Ces précautions n'étaient pas superflues, car à côté de la multiplicité des abbayes augustines affaiblies par leur indépendance, l'Ordre de Cluny, en pleine expansion, manifestait une vitalité robuste et ambitieuse. Les monastères autonomes se défendaient mal contre ses empiètements. Saint-Martin des Champs allait y succomber malgré les garanties royales et peu s'en fallut que Saint-Vincent vit à son tour s'installer la règle bénédictine.

Senlis réagit et sauva peut-être la jeune abbaye. L'évêque Yves II et le doyen de Saint-Rieul (f) lui donnèrent chacun une prébende en leur chapitre.(g). Le Doyen de Saint-Frambourg avait lui aussi fait le même don généreux. Sur le point de mourir, il décida de rendre son geste définitif. Mais il y mit une condition: la prébende appartenait aux Chanoines réguliers aussi longtemps qu'ils demeureraient fidèles à la règle de Saint-Augustin. Mais si, par hasard, un ordre monastique venait à s'emparer de leur maison, cette donation serait annulée et ne reprendrait sa valeur que le jour où les chanoines réguliers rentreraient à nouveau en possession de Saint-Vincent.(h).

L'année précédente, 1075, Liétaud avait reçu un autre témoignage important de bienveillance. Le Seigneur de Creil, Hugues-le-Grand avait donné une prébende du chapitre Saint-Evremond de Creil à Saint-Vincent, qui devait en échange le faire desservir par un vicaire et envoyer quelques religieux le jour de la fête patronale pour rehausser l'éclat des cérémonies.(i).

Pendant quarante ans, entre 1076 et 1117, Saint-Vincent disparaît des documents historiques, et il semble bien qu'après les initiatives de Liétaud et malgré elles, les années qui suivirent ne furent guère heureuses. La main-mise de Cluny était toujours menaçante. Senlis protégeait de son mieux son abbaye, mais à Saint-Evremond, le chapitre ne payait pas ses dettes au prébendier de Saint-Vincent.(j). Aucun document ne parle plus de la propriété de Crépy-en-Laonnois donnée par la Reine Anne. Il est bien possible qu'elle soit devenue la proie d'un chatelein rapace du voisinage, comme il en

existait tant à cette époque. L'activité de l'odieux Thomas de Marle relouvait du brigandage le plus horrible, et les vingt kilomètres qui séparaient son repaire de la propriété des chanoines près de Laon, ne pouvaient arrêter les convoitises de ce personnage .(k).

Ces déprédations matérielles n'avaient pu favoriser la vie religieuse. La Bulle de Callixte II, en 1119, laisse entrevoir un certain marasme (l),

Mais après des débuts difficiles, malgré le zèle de Liétaud, et une longue période d'obscurité et de misère sous l'abbatiat de l'inconnu Félinand, Saint-Vincent va connaître maintenant une période brillante avec son nouvel abbé, le troisième dont le nom nous soit parvenu: Baudoin Ier (m).

23 - BAUDOIN I er - Baudoin entre dans l'histoire en 1117, en signant

" Baudoin, abbé des Chanoines de Saint-Vincent de Senlis " sur une charte en faveur de Saint-Arnoulf de Crépy (a).

Peut-être était-il déjà abbé auparavant ? Toujours est-il que l'année suivante, il prend part au synode provincial de Reims et qu'en 1119, il rencontre le Pape à Saint-Florentin (b). Callixte II venait d'être élu le 2 Février par les Cardinaux réunis à Cluny après la mort de Gélase II, et il avait entrepris une longue tournée à travers la France pour régler la question des "investitures" (c) . Chemin faisant, il accorda la protection du Saint-Siège à de nombreux monastères et Baudoin voulut en profiter. Il exposa à Callixte II le triste état de sa maison et lui demanda aide et protection. Le Pape fut très bienveillant et recommanda à Baudoin de veiller à ce que chacun remplît attentivement les devoirs de sa vocation, car par la négligence de ceux qui y demeuraient, l'abbaye avait été réduite à une extrême misère: " ad summam penitus miseriam " (d). Il confirma tous les privilèges de l'abbaye. Les clercs qui y vivaient devaient vaquer au service de Dieu, perpétuellement, selon la règle de Saint-Augustin : ce qui laisse à penser que le " péril clunisien " n'était pas définitivement écarté. Enfin, après avoir jeté l'anathème sur quiconque troublerait l'ordre désormais, Callixte II poussait Baudoin à rentrer de toutes manières en possession des biens de l'abbaye dont " des malfaiteurs ou des puissances séculières avaient osé s'emparer au temps de ses prédécesseurs"(e)

Fort de cette approbation, renouvelée en 1124 par Honorius II (f) et en 1131, par Innocent II (g) Baudouin s'adressa alors au Roi Louis VI qui fut navré en constatant la misère des religieux et leur fit don d'un pré qu'il possédait en leur voisinage, près de la rivière, " quod æorum exigit inopia ".(h).

Neuf ans plus tard, Louis VI s'occupe à nouveau de Saint-Vincent: il confirme les décisions de Callixte II et se met en peine d'énumérer les biens de l'abbaye : " les hospices qui sont dans la cour et autour de l'église, avec le four ", des terres ou des vignes à Chamant, Aumont Malgenest, Saint-Christophe, Ermonville, Barbery, Brenouille, Le Blancmesnil, Senlis, etc....Il cite également l'église d'Ivillers qui est dite " chapelle royale " (i). Mais Saint-Vincent ne jouit pas toujours de la possession pacifique de ces différents domaines et Louis VI y met bon ordre.

Ainsi, à Blancmesnil, dont d'Anne à son abbaye, un voisin, le Seigneur d'Aulnay, se conduisait comme un malotru et son fils, le chevalier Pierre d'Alveis était " l'héritier coupable des fautes paternelles ". Il conservait les biens volés par son père, faisait bravailler pour son propre compte les " hôtes " de la propriété, s'emparait des boeufs, des porcs et des moutons, insultait les gens et dévastait les terres. En 1130, Louis VI intervint enfin et convoqua Pierre d'Alveis à son tribunal. Il l'obligea à renoncer à toutes ses rapines et à restituer tout ce qu'il avait volé. Remué par les bonnes raisons de l'admonestation royale et autant sans doute par la fermeté du souverain, Pierre accepta la sentence et la signa en compagnie de sa femme Hersende, de ses fils Raoul et Gauthier, de sa fille Mathilde et de son frère Philippe (j).

Puis, en 1131, Louis VI perd son fils dans un stupide accident de cheval. En revenant du bourg de Saint-Marcel (k) près de Paris, le dauphin Philippe gravissait les pentes de Sainte-Geneviève lorsqu'un porc se jeta dans les pattes de sa monture qui se cabra et renversa son cavalier. Le jeune prince mourut des suites de ses blessures, à quatorze ans. Louis VI fut consterné. A quelques temps de là, au cours du dernier trimestre 1131, il fit don à Saint-Vincent de son église d'Auvers dont il était patron. Les religieux devaient prier pour l'âme de Philippe. La

charte fut rédigée à Senlis avec l'accord de la reine Adélaïde, en souvenir de Philippe Ier, père du roi et de son aïeule Anne (1).

Après les Papes, après le roi, Baudoin alla trouver les évêques. De Clérenbauld de Senlis, il obtient la confirmation des possessions antérieures et quelques avantages substantiels en plus. Les petites tracasseries qui avaient les cinquante dernières années assombri l'amitié entre la ville et son abbaye tombèrent dans l'oubli, (m) et ce fut au tour de Pierre Ier, évêque de Beauvais, de recevoir la visite de l'abbé, car Saint-Evremont de Croil dépendait de son siège. Les droits de Saint-Vincent y étaient méconnus et l'évêque intervint vigoureusement en faveur de " ceux qui sont opprimés par les vexations des ennemis de Dieu ". Il semble bien qu'en l'occurrence, les ennemis de Dieu aient été les chanoines de Saint-Evremont qui négligeaient de payer leurs dettes: " Si l'un d'entre eux passe outre, il sera averti une première fois, une seconde et une troisième fois, et si après il continue, il sera retranché de la Sainte-Eglise ", pour aller endurer " les tourments infernaux en compagnie de Dathan et Albiron ".(n).

Baudoin avait sans doute rencontré à plusieurs reprises l'évêque d'Arras, Robert, au cours d'un concile à Reims ou d'une assemblée épiscopale quelconque à Soissons, Chalons ou Beauvais. Toujours est-il que Robert, très heureux d'accueillir Saint-Vincent dans son diocèse, offrit à l'Abbé, l'église de Flers, près de Douai, avec la petite chapelle qui servait de desserte pour Auby. Malheureusement, cette donation verbale fut faite au début de 1131, et le 20 Février de cette année, Robert d'Arras mourut sans avoir pu mettre au point ce projet, ni le confirmer par charte (o).

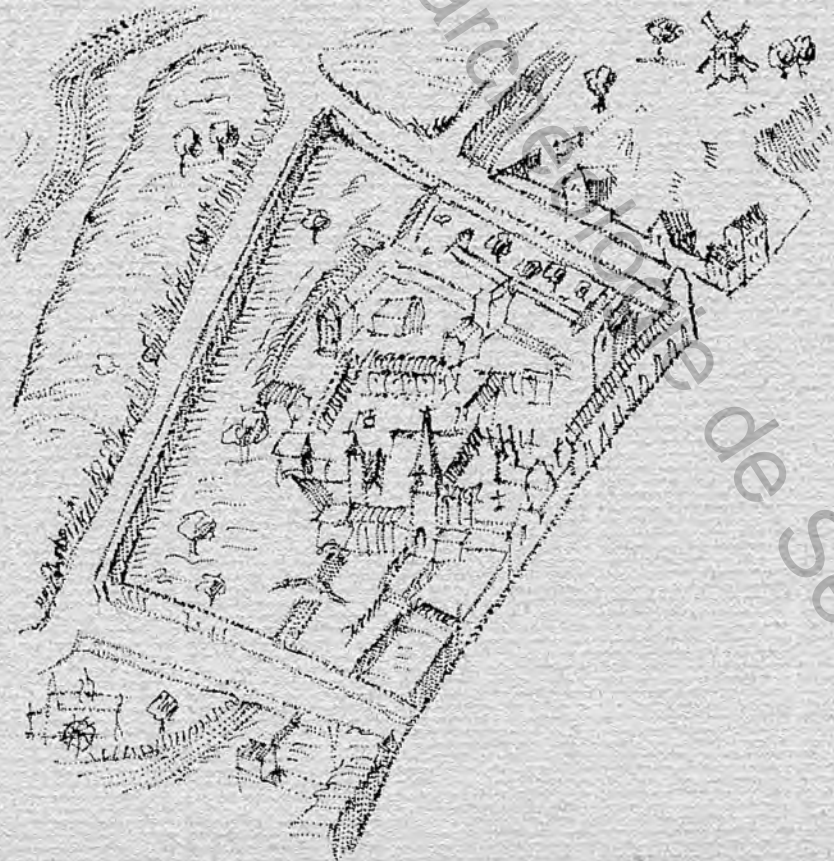
Baudoin est encore mentionné en 1132, au bas d'une charte de Reinald, archevêque de Reims en faveur de Saint-Vulmar : il y appose sa signature (p), puis il meurt en 1138 après vingt ans de travail assidu. Il avait commencé dans la difficulté; il laissait derrière lui une abbaye solide, sinon prospère. Il laissait à ses successeurs les droits de haute, de moyenne et de basse justice (q) sur tous les habitants du lieu. Avant lui, déjà, la Providence avait marqué la destinée éducative de la maison, mais c'est à la bulle du Pape Honorius II, qui lui était adressée, que nous de-

vons de le savoir. Le Pape énumère, en 1124, les "scholares", parmi ceux qui doivent obéissance à l'Abbé: "Clarici et servientes atque scholares" et il s'agit bien d'écoliers et d'école monastique (r).

Il put enfin contempler, de ses yeux moribonds, le clocher qu'il dut faire bâtir, car de quand peuvent-elles dater, cette tour qui commence en roman et finit en ogive et la chapelle qui l'accompagne? Les reporter à la fondation par la Reine Anne, c'est poser une énigme dans l'histoire de l'art et faire de Saint-Vincent, le plus ancien monument connu de cet art de transition qu'il représente, avec quarante années d'avance. C'est un peu osé. En placer la construction sous les deux premiers abbés, c'est poser une énigme historique: le Pape Callixte II n'aurait pu accuser de "négligence" les constructeurs d'un pareil clocher. Les donations généreuses de Robert d'Arras, de Clérombault de Senlis, de Louis de France, et de bien d'autres dont le souvenir fut perdu ont pu permettre d'assainir les finances de l'abbaye et de construire. La Reine Anne avait restauré une église qui fut reprise par Baudouin dans celle que nous connaissons, et peut-être élevé un clocher trapu et roman, qui, fortifié par d'épais contreforts, se doubla ou se tripla en hauteur, lançant à quarante-cinq mètres dans le ciel le coq de Saint-Vincent porté sur les ogives encadrées de chînières (s).



L'abbaye victorine



Société d'histoire et d'archéologie de Senlis

L'ABBAYE VICTORINE .

24 - BAUDOIN II - Il est difficile d'établir avec précision la date du décès de Baudoin Ier. Ce faut sans doute à la fin de l'année 1138.(a) Son successeur Baudoin II fut élu en 1139. Il dut y avoir en effet un certain délai entre les deux événements, car cette élection fut l'objet de tractations entre Saint-Vincent de Senlis et Saint-Victor de Paris.

L'abbaye de Saint-Victor avait été fondée en 1113 par Louis VI et Guillaume de Champeaux, à l'emplacement de l'actuelle Halle-aux-Vins. Elle avait aussitôt tenu une place brillante parmi les abbayes parisiennes, tant pour la discipline religieuse qui y florissait que pour la renommée de son école qui, au cours du XII^e siècle, fournit de grands noms dans tous les domaines de la culture (b). Elle était rapidement devenue un centre intellectuel et un haut-lieu spirituel. Sous l'impulsion de Cîteaux, regroupant tous les bénédictins blancs, en laissant à chaque monastère une grande autonomie (c), sous l'impulsion des Papes surtout, les Chanoines réguliers suivant la Règle de Saint-Augustin aspiraient à leur tour à un regroupement de leurs forces spirituelles pour une vie plus stable et plus régulière. Les Chanoines de l'église-cathédrale de Séz (d), ceux de l'abbaye du Chaage-lès-Meaux (e), avaient déjà tourné les yeux vers Saint-Victor pour s'y agréger en une congrégation fraternelle de type augustin.

Il est bien naturel alors que, soucieux de conserver l'oeuvre de Baudoin à laquelle ils s'étaient pleinement associés,(f) le Prieur de Saint-Vincent, Gausbert et ses confrères aient pensé à s'unir à la congrégation victorine en formation pour affermir l'oeuvre de réforme commencée par l'abbé défunt.

La mort de Baudoin semble, en effet, les avoir laissés désenparés. Après avoir sans doute réuni le chapitre à plusieurs reprises, ils se décidèrent à entrer en contact avec l'abbé de Saint-Victor: Gilduin . A la suite de quelques mises au point, le prieur Gausbert écrivit au nom de tous ses confrères à Gilduin pour lui demander de leur donner un abbé et lui proposer, en une formule claire et précise, les bases d'une union entre les deux abbayes. Il est bien possible que cette lettre ait constitué la charte même de l'ordre victorin naissant, car Saint-Vincent

fut probablement une des premières abbayes agrégées (g).

Aux termes de l'accord, l'abbé de Saint-Vincent devait se rendre chaque année au Chapitre général pour y traiter avec les autres abbés des intérêts généraux de l'ordre. En cas de faute grave de sa part, il pourrait être déposé par le Chapitre général sans aucune possibilité d'appel. Chaque abbaye s'efforcera de conserver l'unité d'esprit et d'observance, mais aucune redevance d'ordre matériel ne marquerait cette union'.(h).

Le roi Louis VII, qui venait de succéder à son père (i), ne pouvait voir qu'avec sympathie ce regroupement des forces spirituelles à l'intérieur de son royaume et il favorisa vivement l'entreprise. Il en informa lui-même l'évêque et le clergé de Senlis et leur demanda de dispenser les religieux de Saint-Vincent de la participation aux processions de la ville. Cette participation était une tradition déjà ancienne (j) et elle faisait partie des conditions des prébendes. Mais cette coutume était contraire aux règles des religieux de Saint-Victor adoptées par ceux de Saint-Vincent. Elle les obligeait à sortir du silence et du recueillement pour se produire en public ce qui constituait une distraction innocente, sans doute, mais préjudiciable. Le ton du roi était assez impératif (k) et l'évêque aurait eu mauvaise grâce à rompre le silence claustral. C'est pour - quoi Pierre, évêque de Senlis dispensa en 1139 les religieux des processions auxquelles ils devaient normalement assister soit à Notre-Dame, soit à Saint-Ricul(1) Il tint même à montrer sa bienveillance en ratifiant peu après tous les droits d'anniversaires que possédaient les religieux de Saint-Vincent, et en les alignant sur les droits coutumiers de Saint-Victor (m).

Ainsi fut inaugurée pour Saint-Vincent une grande époque de fervour spirituelle et de prospérité matérielle .(n).

C'est dans ces conditions que Baudouin II quitta Saint-Victor pour venir à Senlis, soit qu'il fut élu personnellement par Saint-Vincent, soit qu'il fut nommé simplement par l'Abbé Gilduin, soit plutôt qu'il fut élu sur présentation de l'Abbé.

Un des premiers gestes que lui imposa son titre d'abbé fut de prendre part au synode de Reims . en 1139. Il y rencontra Alvisé (o), évêque de -

Arras et il obtint de lui la confirmation de la donation de Flers et Auby, faite oralement par son prédécesseur (p).

En 1141, il acheta de Robert, abbé de Saint-Magloire de Paris, le moulin Saint-Vincent, dit actuellement Saint-Etienne (q), sous la simple réserve que le moulin reviendrait à son ancien propriétaire si l'abbaye Saint-Vincent passait à un autre ordre (r).

Malgré les biens qu'on n'en finit pas d'énumérer au long de chaque document, l'abbaye restait pauvre. Il y avait sans doute un grand nombre de religieux et la prière, même fervente, ne les nourrissait pas; Appitoyé, l'évêque de Senlis, Pierre, lui cède sa dîme d'Aumont. Le Pape Eugène III, par une bulle du 6 Mai 1147, confirme les privilèges, les biens, les possessions accordés à Saint-Vincent par les Papes, les Evêques, les Rois, les princes et autres. En plus de ceux qui étaient déjà mentionnés, il cite : la chapelle de Saint-Germain de Gouvieux, l'autel de Marines et celui de Gouzangrez.(t). C'est un document solennel et important qui fait suivre la signature pontificale de celles de douze cardinaux (u).

Après Baudoin Ier, Baudoin II avait bien travaillé. Il mourut à son tour le 17 Octobre 1147 (v).

25 - HUGUES Ier. - Nous ne savons à peu près rien du successeur de Baudoin.

Il apparaît en 1147 dans un diplôme de confirmation des biens de l'Abbaye, par le roi Louis VII (a) Il fut sans doute en place jusqu'aux environs de 1154. Ce fut sans doute lui qui reçut de Baudoin de Wormes le don d'une rente de sept sols parisis à prendre sur une terre voisine, don qui fut confirmé par Louis VII en 1151(b).

Nous ne savons pas quelle était le règlement de l'abbaye de Saint-Vincent avant qu'elle s'unit à Saint-Victor et la règle de Saint-Augustin laissait beaucoup de possibilités d'adaptation sur ce point. Par contre le code religieux victorin est bien connu (c) et il est opportun de profiter de ce que les documents historiques ne nous laissent guère de renseignements sur l'Abbé Hugues Ier, pour dire quelques mots de l'organisation d'un monastère victorin et de l'esprit qui y devait régner. Saint-Vincent n'y fit pas exception.

L'abbé qui présidait au gouvernement du monastère était élu par ses religieux. Le Chapitre, c'est-à-dire la communauté se réunissait, pour élire quelques religieux: six ou sept, qui devaient s'entendre pour proposer un candidat à la communauté qui pendant ce temps se mettait en prière. Lorsque les délégués avaient fait leur choix, ils le soumettaient le jour suivant à l'approbation de tous. L'élection faite, le prieur et le sous-prieur s'en allaient l'annoncer à l'évêque qui fixait le jour de la bénédiction et de la prise de possession du monastère par le nouvel abbé.

(d). On devait désormais le saluer en passant devant lui et ne s'asseoir en sa présence que sur son invitation. Pour le reste, il devait se montrer le premier observateur de la Règle et rien ne le distinguait ni dans l'habit, ni dans les obligations religieuses. Le Prieur (Prior : premier) était son lieutenant, proposé par lui à l'approbation du Chapitre. Il avait pour charge de veiller à l'observation de la discipline monastique et de gouverner l'abbaye en l'absence de l'abbé. Le sous-prieur l'aidait en ces fonctions. Il y avait une solide organisation dans chaque maison, qui permettait de vaquer sans heurts aux besoins divers de la communauté. Elle était répartie en différentes charges :

Le Chambrier (camerarius) ou économe prenait en charge l'administration des biens et pourvoyait au matériel.

Le Bibliothécaire (armarius) veillait à la conservation, à l'entretien et à l'enrichissement de la bibliothèque.

L'Aumonier était préposé à la distribution des aumônes et travaillait de concert avec l'Hôtelier ou Hospitalier qui accueillait les étrangers à l'appel du Portier. Il y avait encore le Réglementaire (matricularius) qui sonnait la cloche ou donnait les signaux, le Sacristain et le Gardestiaire.

Le vêtement comportait une robe noire ou blanche, une tunique de laine blanche, un surplis assez long et une chape de couleur noire en étoffe ordinaire et munie d'une capuce qui pouvait couvrir la tête. Les religieux de Saint-Vincent avaient du conserver le privilège de la couleur rouge en souvenir de leur patron.

Quant aux frères convers, ils portaient une chape et une tunique, de couleur grise.

Il y avait en effet plusieurs catégories de religieux dans les monastères victorins comme dans tout monastère. En dehors des chanoines suivant la vie régulière, il y avait des chanoines auxiliaires attachés par un vœu d'obéissance, à l'abbé : " canonici ad succurrendum " ; des jeunes gens, dits " scholares " qui se formaient à la connaissance des choses saintes et de la vie religieuse ; des laïques enfin "" touchés par la grâce, faisaient l'abandon de leurs biens au couvent, " dabant se et sua ", et prenaient le nom de convers lorsqu'ils embrassaient la vie religieuse, ou celui de " donnés ", lorsqu'ils ne s'engageaient pas par des vœux "". Parmi ces derniers, il y avait souvent de grands personnages, vivant dans le monastère ou en dehors, sur leurs terres, une vie religieuse qui pourraient les faire assimiler à nos modernes tertulaires de Saint-François ou de Saint-Dominique. C'est ainsi que la reine Isabelle de Hainaut fut plus tard, pendant son exil à Senlis, une habituée de Saint-Vincent où elle venait chercher conseils et consolation spirituelle.

Parmi les religieux, certains étaient désignés pour remplir une fonction à l'extérieur: prendre place, par exemple, parmi les chanoines de la cathédrale, de Saint-Ricoul ou de Saint-Frambourg, pour y participer à l'Office divin.

Par la suite, Saint-Vincent essaya, envoya des religieux fonder une abbaye-fille: Notre-Dame de Livry (c) qui devint autonome et fonda à son tour l'abbaye de Notre-Dame de la Roche. Ailleurs, c'étaient des paroisses qui recevaient trois, quatre religieux ou davantage; ils formaient alors un prieuré, dépendant de l'abbaye-mère, qui nommait un prieur reconnu comme curé par l'administration diocésaine. Flers, près de Douai, au diocèse d'Arras, Marines au diocèse de Rouen, Neuilly-en-Thelle en celui de Beauvais, avaient ainsi un Prieur-Curé, dépendant de Saint-Vincent. Il y avait aussi des chapelains, desservant un lieu de culte secondaire, à la tête d'une petite communauté dont ils étaient nommés prieur: ainsi à Saint-Laurent-aux-Bois, près d'Othis, au diocèse de Senlis. Enfin, Saint-Vincent avait reçu de plusieurs évêques quelques chapelles ou églises, comme Saint-Germain de Gouvieux et c'était à l'Abbé qu'incombait la charge de nommer, avec l'approbation de l'évêque, un chapelain ou un curé qui n'était généralement pas choisi parmi le personnel de l'abbaye.(f).

Pour être admis parmi les religieux de Saint-Vincent, comme des autres maisons de l'Ordre de Saint-Victor, il fallait après un mois de postulat, accomplir un an de noviciat, en dehors de tout contact avec le monde extérieur. C'était à l'Abbé de décider de la profession qui se fait par écrit : " Devant Dieu et les saintes Reliques de cette église, en présence du seigneur prélat et de tous les frères, je promets de demeurer toujours dans cette abbaye (de Saint-Vincent), et de travailler à l'amendement de mes moeurs, surtout par la chasteté, la vie commune, l'obéissance, selon la grâce que Dieu m'accordera et selon la puissance de mes vertus ".

Les religieux se levaient vers une ou deux heures du matin pour chanter matines. Il y avait tous les jours la Messe conventuelle ou Messe de communauté, mais chaque prêtre célébrait également la messe.

Au chapitre, la communauté se réunissait toute entière pour entendre l'instruction de l'Abbé qui donnait ses directives spirituelles. On faisait ensuite la coulpe, c'est-à-dire l'avou public des fautes commises contre la règle. Le silence était obligatoire au cours de la journée, mais il y avait des temps de détente et on pouvait parler dans le cloître. Le travail manuel et l'étude étaient à l'honneur. Malgré un régime de nourriture assez sobre, puisqu'au début, on ne servait pas d'aliments gras, les constitutions devaient être robustes, puisque cinq saignées annuelles étaient prescrites à des époques déterminées, en dehors de toute préoccupation de transfusion sanguine ! (g). Après une longue journée de travail, de prière et de charité fraternelle, les religieux s'allongeaient sur leur couche austère; un matelas, un drap de laine, un oreiller, une couverture de laine et une peau de brebis; la plume était prohibée.

26 - BAUDOIN III. Il est mentionné pour la première fois en 1154.

L'Evêque de Senlis, Thibaud donne " au vénérable Baudoin, abbé de l'église de Saint-Vincent de Senlis, de l'autel de Montagny (Montagny-Sainte-Félicité) avec les terres, les dîmes et tous les droits qui en dépendent, et ceci à la demande du roi Louis VII, de l'Archevêque de Reims, Samson, de Baudoin, évêque de Noyon, d'Amuri, abbé de Chéalis et de plusieurs autres personnages.(a). Deux ans plus tard, le 7 Juin 1156, le Pape Adrien IV signait à Bénévent la confirmation de cette donation (b).

En 1156, Hugues de Saint-Aubin lui donne le tiers de la dime dont il jouissait à Flers, près de Douai .(c). Puis, c'est au tour de Guy de Saint-Aubin, son parent sans doute, et seigneur d'Auby, de fonder la chapelle Sainte Marie d'Auby qui servira de succursale à Flers et de la doter d'une terre à Foissy. L'Evêque Godechaux (Godescalc) approuve la donation et en 1161 investit solennellement Baudoin, présent au synode d'Arras, des biens qui lui ont ainsi été donnés.(d).

Quelques temps après, Baudoin, fatigué peut-être par la lourde responsabilité d'un monastère en expansion, voulut se démettre de sa charge. Peut-être aussi y avait-il du tirage à l'intérieur de l'abbaye. Toujours est-il que la nouvelle inquiéta vivement l'abbé de Saint-Victor: Ernis. Il écrivit aussitôt à l'Archevêque de Reims, Henri, frère du roi Louis VII (e) pour lui demander d'user de son influence pour retarder le geste de Baudoin. Il obtint ainsi quelques délais dont il profita pour préparer l'élection du successeur, un religieux de Saint-Victor, Hugues II, évitant ainsi la rupture qui unissait les deux abbayes.(f). Quant à Baudoin, il demeura à Saint-Vincent, et conserva son titre, signant encore quelques documents: "Baudoin, autrefois abbé ", " quondam abbas ", en 1171 et 1180 (g).

27 - Hugues II gouverna Saint-Vincent pendant un quart de siècle, de 1163 à 1188. Il avait été choisi parmi les religieux de Saint-Victor de Paris et était peut-être bien originaire de Douai. Il avait en effet une soeur que les chroniques nomment Ermangarde de Douai. Cette sainte fille avait dû séjourner à Saint-Vincent ou à Senlis pendant quelques temps. Elle y avait marqué son passage en laissant à l'abbaye tous ses biens et à la cathédrale, une lampe qui devait brûler nuit et jour devant l'autel de la Vierge. L'abbé, son frère; et les religieux avaient accepté la charge d'entretenir cette lampe. Nos Pères attachaient beaucoup d'importance à ces manifestations de piété et il faudrait bien se garder de les en blâmer. Ils jugèrent que cette affaire de lampe valait la peine d'un contrat rédigé en bonne et due forme de charte qu'ils s'empressèrent de signer avec ferveur. On y retrouve les noms de Baudoin jadis abbé, du prieur Eudes ou Odon, d'Albéric et d'Henri, prêtres, de Jean et de Raoul, diacres, de Baudoin et de Théodoric, sous-diacres(b), tous religieux du monastère.

Nos pères étaient également tenaces et attachés à leurs droits autant qu'à leurs devoirs, quelques fois davantage, et cette lampe devint dans la suite des temps le sujet de nombreuses controverses. Ils y trouvèrent l'occasion de s'administrer de nombreux procès et cinq siècles plus tard, en 1650, l'abbé Jean-Philippe Berthier fut cité devant le Parlement qui lui rappela son devoir d'entretenir la lampe d'Ermangarde. (c). Hugues II, ni sa soeur, n'avaient sans doute prévu ces difficultés diplomatiques ni pensé qu'un geste de piété fait vers 1170 pourrait avoir des rebondissements judiciaires cinq cents ans plus tard.

Il est bien difficile de définir le personnage de l'abbé à huit siècles de distance, mais il fait grande figure. Sa signature intervient dans bien des chartes de donation ou de fondation : pour Juilly, Châage-lès-Meaux, Chaalis. (d). De grands personnages l'honorent de leur amitié: Etienne de Tournai, abbé de Sainte - Geneviève de Paris, puis évêque de Tournai, qui laissa un grand éclat dans l'histoire, les lettres et la pensée religieuse du XIII^e siècle, (e) l'appelle son très cher frère et ami dans une lettre qu'il lui adresse (f). Le Pape Alexandre III le nomme son bien aimé fils et le charge près d'Henri de France, archevêque de Reims, d'un message oral personnel dans lequel il traite une question qu'il ne peut confier à une lettre, car il sait pouvoir compter sur l'absolue fidélité et le dévouement total d'Hugues à son archevêque (g).

Ce n'est pas la seule occasion que l'abbé de Saint-Vincent a de rencontrer le Pape. Vers 1164 en effet, un différend avait surgi entre le chapitre de Saint-Rieul et son doyen, pour une question assez platement financière. Le doyen P. fit appel à l'autorité apostolique et alla trouver le chef de l'Eglise. Le chapitre délégua à son tour Henri, un de ses membres pour représenter ses intérêts et

pria Hugues de l'accompagner et de le chaperonner. Il fallut déléguer deux cardinaux: Iacintus et P.de Bono pour juger cette affaire (h). Ils le tranchèrent avec beaucoup de respect pour le "dilecte abbas " et quelques coups de crosse très paternels au " frater de cane " (i).

En 1180, nouvelle affaire: il s'agit toujours d'une discorde mais cette fois entre Saint-Vincent et Saint-Frambourg. Le Doyen Odon contestait à Saint-Vincent les droits de toucher les revenus des prébendes vacantes par suite d'un décès.(j). Les deux parties se tournèrent naturellement vers l'archevêque de Reims et le Roi de France dont ils dépendaient au titre ecclésiastique et au titre civil. Ils conclurent un accord amical et Odon le consigna en une charte signée des membres du chapitre. Quant à Hugues et son couvent ils acceptèrent de rogner quelques droits auxquels ils pouvaient justement prétendre, estimant la paix fraternelle de plus grande valeur que les avantages financiers.(k). Trois ou quatre ans plus tard, Pape Urbain III approuvait la décision, tout en reconnaissant à Saint-Vincent les droits d'annates qui avaient été mis en question.(l)

Roi, archevêques, évêques, comtes, grands personnages de l'Empire et du Royaume, tiennent en grande estime l'abbé de Saint-Vincent et son monastère. C'est à leurs prières que Rotrou, archevêque de Reims donne à Saint-Vincent l'église de Marines, tout en sauvegardant les droits épiscopaux. Garnier, curé de la paroisse restait en charge de sa vie durant, mais devait prêter serment de fidélité aux religieux et le Pape Alexandre III approuvait cette donation en 1181 (m) . Mais dès l'année 1168, il avait autorisé l'abbé à envoyer trois ou quatre religieux dans les églises dépendant de l'abbaye (n). Ils devaient y mener la vie religieuse sous la direction de l'un d'entre eux, nommé prieur-curé qui recevait de l'Ordinaire du lieu la charge

pastorale de la paroisse. C'est ce qu'on appelait : Lettres de provision canonique.(o).

Qu'elles avaient bien pu être les maisons qui avaient déterminé le roi Louis VII à presser ainsi l'archevêque de Rouen ? Il avait peut-être bien quelque intérêt à installer dans cette partie du Vexin qui avait bien de la peine à rester français, une abbaye royale, fidèle sujet de la couronne. Placée à un carrefour de routes, elle pourrait ainsi surveiller les mouvements des anglais et marquer la présence du roi en un point névralgique (p) Ce serait tout à l'honneur de notre abbaye.

En dehors de ses amitiés, de ses interventions, de ses arrangements, l'administration de Hugues semble avoir été heureuse pour Saint-Vincent. Il acquit quelques droits à Blancmesnil d'une censive à Medierne (q), reçut de Gauthier l'Espart, en 1182, la donation de tous ses biens, approuvée par le Roi Philippe-Auguste, et, en 1183, de ces religieux convers, Gérard de Montépilloy, des terres venues en fief de Guillaume de Baron (r). A Montagny-Sainte-Félicité Thecia, ses deux filles, Alburge et Yzabel, leurs maris et toute la famille, vendent des biens pour trois fois rien à Saint-Vincent à Saint-Vincent, car le prestige spirituel de l'abbaye est tel que tous s'estiment heureux d'avoir, en échange, part aux prières et aux mérites des religieux qui s'y donnaient à Dieu.

Ainsi, cette période de prospérité matérielle dut être en même temps une époque de ferveur. Là encore Hugues fut un maître de vie spirituelle. Isabelle de Hainaut, la jeune reine, délaissée par Philippe-Auguste, vient chercher conseils et direction près de l'abbé en 1183 ou 1184.(s). Il ne faut pas s'étonner alors que Guillaume de Garlande, qui avait déjà donné à Saint-Vincent des témoi

gnages de son amitié (t) se soit tourné vers Hugues pour lui soumettre un projet qui lui tenait à coeur. Il s'agissait de fonder un monastère à Livry, sous le vocable de Notre-Dame. Ce fut à Saint-Vincent que revint cet honneur. Les premiers religieux avaient à leur tête un prieur que Hugues choisit parmi ses religieux. Notre-Dame de Livry, protégée par Philippe Auguste, d'abord simple prieuré, fut bientôt érigée en abbaye et fonda quelques années plus tard, (1190) une nouvelle abbaye : Notre-Dame de la Roche, près de Chevreuse (v).

Mais Hugues n'eut pas la joie de connaître cette nouvelle fondation. Après une vie bien remplie par vingt-cinq ans d'abbatiate qui avait fait de Saint-Vincent une maison très estimée (v), il avait rendu sa belle âme à Dieu le 15 Février 1188 (ww).



28- GUILLAUME.

Il est bien difficile d'établir exactement la succession abbatiale, après Hugues II, tant pour les noms que pour les dates. Nous ne savons rien de cet abbé Guillaume que Quesnel donne pour successeur à Hugues. S'il a existé, ce qui est tout de même probable; il a certainement peu marqué l'histoire de Saint-Vincent et n'a sans doute siégé que quelques mois.(a)

29 - R. Le successeur de Guillaume n'est jamais désigné autrement que par cette initiale de son nom: Roger, Robert, Raoul. (a) Les dates de son passage à Saint-Vincent ne sont guère plus précises, mais il semble bien qu'il ait été pris en sandwich entre Guillaume et Hugues III, entre 1188 et 1194. Par contre, nous connaissons un peu la physionomie de ce personnage grâce à une lettre d'Etienne de Tournai (b) qui le présente comme son "pays", donc originaire d'Orléans (c) et chanoine de Saint-Victor de Paris. Tous deux se connaissaient depuis fort longtemps, ce qui permet à l'abbé de Sainte-Geneviève de louer la probité de moeurs, l'honnêteté, l'habileté à manier les lettres, de son ami, de son intime ami.(d). Toutes ces louanges sont formulées dans une lettre qu'il adresse à Guillaume aux Blanches-mains, archevêque de Reims et qu'il confie à R. lui-même pour que le prélat reçoive avec une totale bienveillance l'abbé de Saint-Vincent alors assez éprouvé. Il était alors en but aux tracasseries de l'évêque de Senlis, pour lequel Etienne de Tournai ne semble pas éprouver beaucoup de tendresse (e) En effet, l'évêque Geoffroy réclame à tort et à travers de l'abbé et de son monastère une soumission totale contraire aux privilèges royaux ou pontificaux qui avaient marqué la fondation. Il parle même de sentence d'excommunication. C'est pourquoi, Etienne fait appel à la justice de l'archevêque et de ses frères dans l'épiscopat. Nous savons que Geoffroy, assez jaloux de ses droits épiscopaux, réclamait la juridiction spirituelle et temporelle sur l'abbaye. En 1191, Guillaume de Reims de passage à Senlis, -peut-être à l'occasion de la dédicace de la Cathédrale, le 16 juin- tenta d'apaiser le conflit en coupant la poire en deux. L'Evêque Geoffroy fait connaître ce jugement dans une lettre (f), où il annonce que l'archevêque a décidé qu'il lui appartenait de bénir les abbés, ordonner les chanoines et consacrer les autels, et d'exercer ainsi sur Saint-Vincent, une juridiction spirituelle, mais que tout ce qui concernait l'administration temporelle restait du ressort de l'abbé. Ce dernier et ses religieux ne se tinrent pas pour battus. Entre temps, ils en avaient référé à Rome et le 28 Avril, le Pape Célestin III envoyait de Saint-Pierre une bulle qui confiait l'arbitrage du conflit aux évêques de Meaux et d'Auxerre et à l'abbé de Saint-Germain d'Auxerre(g). Cette bulle arriva-t-elle avant ou après la décision de l'Archevêque Guillaume? (h) Il est difficile de préciser. Il est certain que l'ingérence de l'autoritaire Geoffroy, excellent évêque, mais mauvais coucheur, contribua à tendre les relations entre l'abbaye et l'évêché. Jusqu'alors elles avaient été fort cordiales. Il y eut désormais des histoires: chaque fois que l'évêque ou son délégué viendra à Saint-Vincent, il sera très honorablement reçu, copieusement nourri et abreuvé, mais il devra en partant, signer "quittance", déclarant que l'accueil a été totalement gratuit et gracieux et n'implique aucune atteinte aux droits de l'abbaye.

Les abbés rechigneront plus d'une fois à recevoir la bénédiction de l' évêque de Senlis et n'hésiteront pas à faire le voyage de Rome pour aller se faire bénir par le Pape lui-même et couper court ainsi à toutes les difficultés.(i).

30 - HUGUES III - Cette fois nous connaissons le nom de l'abbé, mais son administration et sa physionomie nous échappent. Nous n'avons de lui que quelques arbitrages: en 1194, il est délégué par le Pape Célestin III, en compagnie de Hélie, prieur de Saint-Nicolas d'Acy(a) pour trancher un différent qui opposaient les chanoines de Saint-Frambourg aux gens de "Cholliaco". L'année suivante, c'est encore Saint-Frambourg qui a besoin de son jugement pour une autre histoire avec l'épouse de Geoffroy " de villa Vaisin". Il a encore à son actif quelques tractations au Blancmesnil, à Bray et ailleurs, mais en 1197, sans doute, il laisse la place à son prieur, qui l'a assisté en diverses occasions (b,c,d).

31 - ODON ou EUDES, ou OUDART .Odon était prieur de Saint - Vincent en 1171 et peut-être même depuis 1171 (a). Il succéda à Hugues III vers 1197, et demeura en charge jusque vers 1200 (b). Quelques achats, échanges ou acquisitions gratuites à Saint-Frambourg (c), à Neuilly-en-Thelle,(d), en Halatte (e), à Saint -Rieul (f), en 1197 et à Bray en 1198 (g) nous éclairent plus sur son activité que sur son caractère.

32 - PIERRE Ier entre dans l'histoire en 1200, par un sceau le plus ancien que nous connaissions concernant Saint-Vincent. Il représente un abbé mitré, debout, la crosse dans la main droite et tenant de la gauche un livre, sur sa poitrine. En exergue: Pierre, abbé de Saint-Vincent de Senlis.(a) Pierre, religieux de Saint-Victor, avait commencé cette année même, 1200, un pontificat prospère (b)(c).

Il semble de fait avoir été un personnage important à son époque et avoir été soutenu par une communauté florissante. Lors de la réunion annuelle qui rassembla à Juilly le 14 Septembre 1200 (d), les abbés et prieurs de la congrégation de Saint-Victor, on aborda un projet de réforme pour quelques maisons de l'ordre où le relâchement commençait à se glisser. L'abbé de St Vincent s'y montra " comme un des abbés les plus considérables, et dans toute la suite de ce même siècle, il se fait quantité d'actes de confraternités (e) entre plusieurs maisons de Chanoines réguliers, où l'abbaye Saint-Vincent est presque partout représentée comme une maison très sainte et une des plus célèbres qui fussent alors".(f) Toujours est-il que quelques années plus tard, le cardinal Jacques de Vitry (g) louait les religieux de Saint-Vincent pour leur régularité, leur costume austère, leur nourriture fruste: pas de viandes, leurs travaux manuels et l'application qu'ils donnaient nuit et jour à la prière(h).

44 Les difficultés ne semblent pas pourtant l'avoir épargné, il fut simplement à la hauteur des circonstances. Entre Pierre Ier et l'évêque Geoffroy, les discussions reprurent, mais le ton fut moins tranchant. La guerre froide fit place à une politique de coexistence pacifique. Il s'agissait toujours de ces fameux droits d'annates. L'Evêque d'Arras, Pierre, en compagnie des abbés Henri de Saint-Vaast (h) et Baudoin d'Henin Liétard, avaient du intervenir pour arbitrer un nouveau conflit au temps de l'abbé Eudes qui avait ainsi obtenu gain de cause (i). Un nouveau conflit s'étant élevé entre Saint-Vincent et Saint-Rieul les abbés de Prémontré, de Saint-Vincent de Laon et de Saint-Nicolas aux Bois avaient encore, la même année, 1197, donné raison à Saint-Vincent et à son abbé (j). En 1205, Pierre obtint du Pape Innocent III une bulle qui liquide la question en confirmant les droits de l'abbaye (k) bien que l'année suivante, en 1206, Geoffroy ne se fait plus tirer l'oreille dans une nouvelle affaire qui survient au chapitre cathédrale (l). Geoffroy, pasteur soucieux de sa charge, était sans doute aussi absolu dans ses droits et prétendus droits que dans ses devoirs: en 1207, l'Evêque de Paris, très ami de Saint-Victor, met une fois de plus les choses au point en signifiant au chapitre de Notre-Dame que les droits d'annates des maisons vicarinales doivent être perçus par ces abbayes aussi bien à Senlis qu'à Paris. Y eut-il une nouvelle histoire, ou bien Pierre, très habilement, profitant de son amitié avec l'évêque de Paris (m) a-t-il provoqué ce fraternel coup de patte (ou de crosse) donné à son alter ego par le truchement des bons chanoines de Notre-Dame (n). Toujours est-il que la question disparaît pour un temps de l'ordre du jour.

Pour le reste, Pierre devait avoir un certain sens de la justice. On recourra à son jugement, en particulier pour une autre affaire qui oppose Saint-Nicolas d'Acy au Chapitre de Notre-Dame et met en branle tout le monde ecclésiastique du diocèse de Senlis vers le début du XIII^e siècle (n). Y a-t-il à se scandaliser de toutes ces discussions. Les médiévaux ne connaissaient ni le cinéma ni la télévision; ils n'avaient pas encore inventé la belotte, et il fallait tout de même bien s'occuper et se distraire!

Les rapports de Pierre avec la municipalité furent loin d'être aussi tendus. Raoul, le maire de la cité, désirait beaucoup regrouper les droits de justice que les siècles avaient indéfiniment fractionnés dans la ville. Pierre ne fit aucune difficulté pour lui céder les droits de basse et de moyenne justice qu'il possédait dans la ville. Il reçut en échange une rente de quatre livres et conserva toute justice à l'intérieur de l'abbaye et de ses dépendances directes. (o).

Enfin, sur le plan proprement administratif, l'abbé eut plusieurs tractations, vente ou échange, à Montagny (p) à Neuilly-en-Thelle, (q) et à Saint-Laurent aux Bois.

Son dernier acte connu de 1212 porte son sceau. Il a pu vivre quelques années encore. Toujours est-il que Saint-Victor faisait mémoire de son glorieux sujet le 15 des calendes d'Avril (s).

33 - GILLES, lui succéda. Il était en charge en 1216, si nous ----- en croyons un document qui porte son sceau. (a) Puisque nous n'avons rien à dire de précis sur cet excellent abbé, profitons-en pour parler des bâtiments de l'abbaye. On venait de les reconstruire quelques années plus tôt ou on allait le faire. C'est l'abbé Magne qui nous en laisse le souvenir, en citant à plusieurs reprises le Père Quesnel (b).

" Ce fut une véritable reconstruction que l'on entreprit. Les archives de l'abbaye énumèrent en effet; comme ayant été bâtis à neuf, "" les cloîtres, le dortoir, sous lequel était le chapitre, le locutoire, les celliers, le réfectoire éclairé par de très belles vitres à la mosaïque, composé de douze voûtes appuyées d'un côté sur le mur, et de l'autre sur cinq piliers très délicats et élevés, où pouvait manger très facilement quatre-vingts religieux; on y ajouta les infirmeries avec une chapelle de pareil ouvrage que le réfectoire"". Environ cent ans après, un abbé eut la dévotion de faire édifier une chapelle claustrale dédiée à la Ste Vierge, où les religieux récitaient l'office de cette très pure mère de Dieu On y chantait tous les jours "" en notes, dit le manuscrit, la messe de Beata"". En sorte que "" l'on pouvait dire que dans ce renouvellement, il ne restait plus rien de l'ouvrage de la Reine Anne que l'église "". Ces paroles que nous citons textuellement, nous font connaître la splendeur des constructions nouvelles qui disparurent complètement dans une dernière réédification dans le XVIII^e siècle: l'église seule fut toujours pieusement conservée " (c).

34 - HENRI Ier -

----- Lorsqu'à la mort de Gilles, le chapitre se réunit pour élire un successeur, le choix se porta curieusement sur un religieux de l'abbaye Saint-Barthélémy de Noyon, qui était comme Saint-Vincent, peuplée de Victorins. Les discussions d'annates étaient terminées, mais mieux valait prévoir le retour des difficultés antérieures afin de les éviter et tous les intéressés rivalisèrent de bonne volonté. L'Evêque, le Chancelier Guérin, commença par certifier son respect des droits de Saint-Vincent (a) et quatre ans plus tard, en 1223, d'accord avec l'abbé fixa les droits de procuration et rétablit la coutume pour les chanoines de solenniser la fête patronale de l'abbaye en s'y rendant en chœur le 22 janvier (b). Le chapitre de Notre-Dame fit chorus (c) et de son côté le doyen de Saint-Rieul, Gallerand, se montra plein de bonne volonté (d). Tout allait donc pour le mieux et sous la ferme autorité de Guérin, le sage gouvernement d'Henri, Senlis vécut une période d'euphorie ecclésiastique. Le Saint-Siège eut recours au jugement de l'abbé pour apaiser quelques discordes dont l'une opposait l'abbé de Valloires, au diocèse d'Amiens, à une noble dame agréablement nommée Eglise. Nous ne connaissons pas la raison de la dispute, mais peu importe puisque Henri apporta une solution équitable (e). Quatre ans plus tard, en 1225, il eut à régler une affaire épineuse à Marines, entre le Prieur Pierre et le Seigneur du lieu. Cela lui valut l'estime des contemporains. Les Seigneurs de Neuilly, l'évêque de Beauvais, Milo, (f,g) lui firent de généreuses donations..

... En 1228, il traita avec le roi. Louis IX projetait la fondation de Royaumont et il acheta à Saint-Vincent, par l'intermédiaire d'Henri, une grange au Lys et une vigne à Viarme (h). Il mourut cette même année ou l'année suivante, 1229, le 4 des nones d'octobre, d'après le nécrologe de Saint-Barthélémy?

35 - ADAM Ier -

----- Nous ne savons pas grand'chose d'Adam, successeur d'Henri. Pourquoi le chapitre de Saint-Vincent choisit-il ce nouvel abbé parmi les religieux de Saint-Victor ? (a) Ce fut le dernier victorin. La Gallia Christiana dont les auteurs ont dû consulter les chartes de Saint-Vincent affirme qu'il était abbé en 1230 et 1231.(b).

36 - RENAUD

----- lui succéda (a). Il était abbé en 1233 car il fut alors choisi par le Saint-Siège, en compagnie de Guillaume, doyen de Saint-Frambourg, pour arbitrer une controverse qui opposait le chapitre de Meaux à un chevalier nommé Jean de Darienciaco.(b).

Un petit fait significatif par sa portée spirituelle, marque l'abbatiat de Renaud. Guillaume, évêque de Paris déclare dans une note écrite, que l'union spirituelle réalisée entre les abbayes d'Hérivaux et de Saint-Vincent n'entraîne aucune subjection de la première à Saint-Victor qui en aucun cas ne peut arguer de ce contrat pour s'y permettre une intervention quelconque.(c).

37 - ETIENNE -

----- Le successeur de Renaud est encore plus énigmatique que ses deux prédécesseurs. Il n'apparaît que dans un acte de vente, muni d'un sceau et daté de 1238 (a) dans lequel Gaucher de Villers, seigneur de Pontarmé vend aux religieux de Saint-Vincent, un bois qu'il possède à Mongresin, pour 40 livres parisis.(b).

38 - FOULQUE -

----- Avec Foulque, quelques événements surviennent, les uns cocasses ou sympathiques, l'autre inquiétant. Ainsi en 1240, Jacques, évêque de Palestrina et légat du Saint-Siège, avait offert un repas, à Saint-Vincent, en l'honneur du cardinal Otto, légat lui aussi. Plusieurs personnalités épiscopales ou autres avaient été invitées comme de bien entendu, et entre autres Adam de Chambly, évêque de Senlis. Les saints chanoines, plus soucieux de justice que de charité, et peut-être avec raison, prirent la précaution de demander une quittance au cardinal Jacques. Celui-ci y déclare, que l'évêque de Senlis devait être considéré comme son hôte et non celui de Saint-Vincent. Ainsi Adam de Chambly ne pouvait tirer parti de cette première pour exiger une seconde. Le même fait se reproduisit plusieurs fois au cours des siècles suivants. De nos jours, Dieu merci, les rapports sont moins tendus!(a). Les années 1241 à 43 se passèrent sans incidents bien notables en dehors d'acquisitions de quelque importance à Saint-Laurent aux Bois(b) ou à Montagny-Saint-Félicité (c).

Par contre, et c'est le premier fait de ce genre que nous connaissons, le 28 Novembre 1246, le Pape Innocent IV accordait une indulgence de 20 jours à tous ceux qui visiteraient l'église abbatiale le jour de la fête patronale, le 22 Janvier (d).

Le Pape Innocent IV, réputé très large dans ses faveurs aurait peut-être mieux fait de donner quelques jours d'indulgence de plus et d'être un peu moins large dans la libéralité qu'il accorda à Saint-Vincent le 7 Décembre 1246. Ce jour là il signa une bulle permettant aux abbés et aux religieux de Saint-Vincent d'hériter et de prendre ou retenir les biens de ceux qui faisaient profession dans le monastère, excepté les fiefs.(e). Cette bulle, confirmée quarante ans plus tard par le Pape Nicolas IV, fut accordée à la prière des religieux (f). Il semble bien que ce pouvoir de posséder et d'acquérir ainsi n'ait été accordé qu'à l'abbé et au couvent, en tant que communauté ou représentant de la communauté, ce qui semble au fond assez raisonnable. La nouveauté apportée par la bulle était dans la manière d'entrer en possession des biens considérés comme une dot inaliénable versée à l'abbaye. Magne y voit une permission accordée à chaque religieux de posséder des biens personnels (g): c'est peut-être pousser un peu loin l'interprétation. Certains historiens qu'il ne mentionne pas d'ailleurs sont de son avis. Mais ce qui est plus grave, c'est la nouvelle formule de profession qu'il date de cette époque et dans laquelle le mot et l'idée de pauvreté sont omis (h). Je me permets d'être un peu sceptique sur cette manière de voir, car il serait tout de même curieux qu'un monastère qui jouit alors d'une excellente réputation puisse faire un pareil marché avec la pauvreté essentielle, demander un tel privilège, à une époque de ferveur, l'obtenir d'un Pape, et même la faire ratifier par un autre, quarante ans plus tard, après des essais sans doute peu concluants. En 1282, le Pape Martin IV (i) accorde à Saint-Victor, la possession tranquille de tous les biens meubles et immeubles acquis par les religieux par succession ou autres moyens légitimes, à l'exception des biens féodaux: mais il n'y est pas davantage question de propriété personnelle, et personne ne s'en scandalise à l'époque, ni même après. Toutefois, l'acte du Pape Innocent solutionnait certainement pas mal de problèmes financiers et il n'est jamais bon d'être trop riche et d'avoir l'argent facile. La suite de l'histoire semblerait le prouver. A la fin du XIII^e siècle, l'ordre victorin relâchait sa belle unité. En 1238, déjà, l'abbaye de La Roche s'était séparée de Notre-Dame de Livry, sa fondatrice, en 1260, ce fut au tour de la Victoire (j) de faire sécession, et 175 ans plus tard, en 1415, une dernière mention devait être faite de Saint-Vincent dans l'ordre victorin à l'occasion du chapitre général qui s'y tint, semble-t-il pour la dernière fois (k).

39 - PIERRE II - Il est bien possible que le frère Pierre ----- de Béthisy qui avait été désigné, en compagnie du frère Albert de Puisieux, pour arbitrer une querelle avec le chapitre Notre-Dame en 1239, soit devenu l'abbé que nous connaissons sous le nom de Pierre II (a).

En dehors de quelques signatures à Chalis, en juin 1248, et à Auvers en août de la même année (b), nous ne savons de lui qu'un fait, mais qui suffit à marquer glorieusement son gouvernement très court, puisqu'il ne dura qu'un an ou deux.

En mars 1248, fut rédigé un contrat d'union spirituelle entre Saint-Vincent et Juilly. Il y était stipulé que lors du décès d'un religieux de l'un des deux monastères, un service serait chanté dans l'autre pour le repos de son âme; chaque prêtre devait en plus célébrer quatre messes, chaque religieux "sholeres" lire le psautier en entier, et chaque frère convers réciter cinquante pater à la même intention(c). La vieille amitié qui unissait les deux maisons était la raison de l'accord. De plus, si un religieux, autorisé par l'abbé éprouvait le besoin de refaire la santé de son âme ou même de son corps, il pouvait être assuré d'une réception très fraternelle dans l'abbaye qui le recevrait (d).

40 - HENRI II

----- succéda à Pierre dès 1250 (a) peut-être plus tôt. Ce fut un abbé pieux et plein de zèle, si nous en croyons les quelques lueurs que les parchemins nous ont laissé filtrer sur son administration.

C'est lui qui fit construire la chapelle de la Vierge, dont nous avons parlé plus haut (b). Il y institua une messe qui devait y être chantée avec diacre et sous diacre, tous les jours de la semaine, aussitôt après matines (c). La fondation en fut approuvée en 1257 par Adam, évêque de Senlis, et l'année suivante par le Pape Alexandre IV (d).

L'Abbaye Notre-Dame d'Eu avait du être affiliée à celle de Senlis de la même manière que celle de Juilly. On y conservait le corps de Saint-Laurent de Dublin (e); l'abbé pensa qu'il ne pouvait moins faire que de solenniser la fête du saint. Il avait également décroché, on ne sait où, ni comment ni pourquoi, une dévotion particulière à Sainte Elisabeth de Hongrie. Comme cela faisait tout de même beaucoup d'offices supplémentaires, Henri pensa que ces religieux pourraient pâtir du froid à prolonger leurs prières à des heures aussi matinales. C'est pourquoi, il demanda et obtint, en 1257, du Pape Alexandre IV, l'autorisation de protéger leurs têtes par un vêtement chaud appelé "aumusse".(f,g). Et puis, comme c'était jours de fêtes, il décida très paternellement de prévoir dans son budget quelques sols pour ajouter un petit régal à la pitance des frères (h). Cette dévotion de Saint-Vincent eut des suites curieuses: Deux ou trois cents ans plus tard, l'origine de la fête ainsi célébrée avait dû sortir de toutes les mémoires."Un jour, messire Nicolas de la Place, religieux de Notre-Dame d'Eu, passant par Senlis, entra dans l'Eglise de Saint-Vincent, au moment même où les religieux célébraient la fête de Saint Laurent, et lorsqu'ils chantaient les vêpres solennelles, avec office propre, grand fut son étonnement d'entendre les louanges du saint Patron de son abbaye dans une église où il ne croyait pas même que son nom fut connu. L'office achevé, il demanda au prieur pourquoi ils faisaient la fête de ce saint, qu'il croyait n'être connu qu'en Irlande et

en Normandie; où il était venu mourir." Le Prieur n'en savait rien. Alors le religieux de Notre-Dame d'Eu leur fit sur le champs un petit panégyrique de son Patron, en prenant pour thème de sermon la phrase de Saint Paul: "Quod ergo ignorantes colitis, hoc ego annuntio vobis"(i). Le Père Quesnel voyait là une marque de la grande simplicité dans laquelle vivaient les religieux des siècles passés".

Revenons à Henri. Il dut avoir à son tour un certain nombre de difficultés avec les puissances séculières et ecclésiastiques de l'époque. Il reçut en effet - et donc demanda, - une charte de Saint Louis qui lui fut accordé à Saint Germain en 1262, pour confirmer l'abbaye dans tous ses biens, droits et possessions (j). Il fut de même avec les Souverains Pontifes: Alexandre IV, en 1256, (k), Clément IV, en 1265 (l), Jean XXI en 1276, (m) intervinrent à leur tour. Enfin, fatigué par tant d'activités, et fatiguant peut-être aussi, il demanda au Pape la permission de faire nommer un coadjuteur (n) et lorsqu'il eut obtenu cette faveur, il abdiqua, laissant la place à son successeur Adam II, en 1273. Puis il mourut en 1276.

4I - ADAM II - Comment expliquer la crise inattendue qui mar-
----- que le gouvernement d'Adam II, successeur de Henri II ? Prospérité de l'abbaye dont les finances assuraient une trop grande sécurité aux abbés? Peut-être. Autorité ou autoritarisme de Henri II? C'est bien possible aussi. Toujours est-il que le gouvernement d'Adam fut assez troublé.

Il eut comme ses prédécesseurs des difficultés locales avec les chapitres et avec l'évêque. L'archidiacre de Senlis Nicolas, qui avait été reçu à Saint-Vincent le 24 Mars 1278, à la table de l'Archevêque de Reims, en visite pastorale, doit reconnaître par écrit qu'il a été invité à titre gracieux que cela ne lui confère aucun droit et qu'il se contente des dix sols de procuration qui lui sont dus normalement.(a).

De son administration quelques actes nous sont restés, sans grande importance. Il y eut toutefois la vente des deux moulins de Gouvieux à Mathieu, abbé de Saint-Denis, en 1283. (b). Ces moulins avaient causé quelques soucis à l'abbaye. La rivière débordant facilement, en amoindrissait la valeur. Une dizaine d'années plus tôt, les religieux avaient donc construits une digue et des écluses pour en régulariser le cours. Maintenant ils les vendaient contre une rente perpétuelle de 30 livres tournois que Mathieu devait payer chaque année pendant l'octave de Saint-Denis, sous peine de cinq sous parisis d'amende par jour de retard.

Tout cela ne relevait que de la bonne administration. Après tout, si l'archidiacre de Senlis voulait dîner à St-Vincent, si les moines de Saint-Denis voulaient payer cher de mauvais moulins, c'était leur affaire.

Mais ce qui était plus grave: l'abbé jouait au grand personnage et vivait dans le faste. Dès la fin de sa première

d'abbatiat et pendant huit ans, les incidents se multiplièrent et les rapports se tendirent entre l'abbé et ses religieux. On n'en connaît pas les détails, mais la dispute fut assez grave pour être portée à Rome. Au cours des deux siècles qu'avait déjà vécus Saint-Vincent, il s'était rencontré bien des difficultés; du moins elles étaient toujours venues de l'extérieur. Pour la première fois, on est en présence de discordes internes.

L'arbitrage fut confié à Jean Cholet, dit Jean de Nointel (c), cardinal de Sainte-Cécile (d). Sur son intervention, un accord fut conclu qui laisse deviner les abus. Voici les principaux griefs qui semblent avoir été faits à l'abbé: il exerçait son pouvoir de manière autoritaire, acariâtre et en tout cas peu paternelle; il manquait d'assiduité au chœur sur des prétextes fallacieux. Il s'était installé une petite vie tranquille et bien confortable, tant pour le logement, que pour la nourriture et l'habillement. Il administrait sans contrôle les biens de l'abbaye, à sa fantaisie et selon son intérêt personnel. Il devait être désordre et donner à tort autant qu'à travers des coups de tampons avec le sceau du chapitre aussi bien qu'avec le sien. Il se passait de chambrier, c'est-à-dire d'économe et disposait de manière arbitraire de tous les pouvoirs. Il recevait trop facilement sa famille et se montrait sévère et retors pour les dépenses de la communauté. L'accord demandait aux uns et aux autres de tout oublier et recommandait aux religieux soumission et respect.(e).

Nous ne savons pas ce que devint Henri II après cette sévère admonestation. A-t-il démissionné ou est-il mort peu après? L'histoire n'en dit rien. Toujours est-il qu'en 1284, il avait un successeur. 42-Robert : voir plus loin après n° 51

43 - Jean I. - Il apparait pour la première fois en 1293, ----- dans une nouvelle contestation qu'il eut avec le chapitre cathédral au sujet de dîmes. La même année, il est chargé par les exécuteurs testamentaires du cardinal Cholet (a), de verser une somme de quarante livres au doyen et aux chanoines de ce chapitre, ce qui laisse l'impression que malgré les violences, les procès, les disputes, on était alors sans rancune!(b). Souvent d'ailleurs, on aura recours à Jean Ier pour jouer ce rôle d'arbitre, ou de personne interposée, en des cas difficiles. Ainsi en 1294, il est nommé en compagnie de l'abbé de Royaumont, exécuteur testamentaire d'un noble personnage. Plus tard, en 1304, il intervient avec le grand vicaire de Pontoise, dans une affaire compliquée et délicate qui oppose le prieur curé d'Auvers à ses paroissiens (c).

Quelques achats marquent aussi son administration: à Flers il traite avec l'abbesse de Notre-Dame de Beaulieu. Poussée par la difficulté, elle est réduite à vendre les terres de son monastère et se voit dans l'obligation de céder trois "razières" de blé à Jean qui au demeurant est "l'honnête et religieux abbé de Saint-Vincent" (d). A la paroisse Saint-Etienne,

91
qui voisine Saint-Vincent, il vend une cour proche du cimetière, ce qui permettra aux morts d'être un peu moins à l'étroit, car, au dire des marguilliers, ils manquent alors d'espace vital (e). Jean avait une nièce, la charmante Marguerite qui avait épousé Richard Moury. Il les chérissait vivement l'un et l'autre et s'occupa d'eux avec beaucoup d'affection, si bien qu'ils conservèrent longtemps le souvenir de Tonton Jean auquel ils devaient "tant et de si grands bienfaits". En reconnaissance, l'an 1318, ils firent don à Saint-Vincent de trois arpents et demi de terre qui dépendaient du Seigneur de Groslay "en considération de la bonne renommée de religieux hommes: abbé et couvent de Saint-Vincent de Senlis et pour cela désireux d'accroître l'honneur et le profit de ceux-ci"(f). En 1323, à nouveau, ils cédèrent à l'abbaye tout un lot de pièces de terres sises à Montagny-Saint-Félicité(g) Quels étaient ces bienfaits? Il est difficile de le dire. Les Moury habitaient Blancmesnil. Peut-être l'oncle abbé les avait-il installés dans les domaines de l'abbaye.

Toutefois, le sens de la justice, le souci du temporel, les préoccupations familiales sont loin de définir toute l'activité de Jean Ier. La fête du Saint-Sacrement ou Fête-Dieu avait été instituée en 1264 par le Pape Urbain V. Soucieux de lui donner un grand éclat dans notre maison, Jean Ier attribua sur le budget une somme de quarante sols à prendre sur les revenus du prieuré de Flers, pour permettre de donner plus d'importance à cette fête.(h).

L'année suivante, Jean de Balagny, fit don à l'abbaye d'une somme de trois cents livres pour la fondation d'une messe en la chapelle Saint-Louis (i). L'abbé utilisa cette somme pour acheter trente arpents de terres labourables et deux et demi de pré au Blancmesnil. C'était un bon placement dont les revenus permettraient de subvenir aux dépenses occasionnées par cette messe annuelle et même d'améliorer la pitance des frères. Le chambrier était chargé de l'affaire. Mais y avait-il en Jean Ier un peu de la rancune d'Adam II, un de ses prédécesseurs (n° 41) ou bien réellement le chambrier remplissait-il mal les devoirs de sa charge? Toujours est-il que le pauvre est menacé de toutes les foudres abbatiales s'il ne remplit pas bien son rôle (j). Monsieur l'abbé Magne voit là une marque de décadence de l'abbaye. Les moines qui méritaient de pareilles menaces avaient perdu leur ferveur, pense-t-il, perdu aussi la considération de leurs contemporains. Les Seigneurs voisins, loin de les protéger, les brimaient et leur "faisaient subir mille vexations"(k). Une bulle de Jean XXII, en 1316, serait à interpréter dans ce sens. Cela paraît peut-être un peu exagéré. On trouve encore trace de nombreuses donations en faveur de Saint-Vincent, à cette époque. Mais d'une part, il est fort possible que l'abbé, assez autoritaire ait voulu marquer nettement le rôle du chambrier, et d'autre part, à cette époque des légistes, quelques seigneurs avaient bien pu avoir la tentation de se faire les dents sur le patrimoine de l'abbaye.

Toujours est-il que Jean Ier conserve bien le souci spirituel de sa maison puisqu'il envoie à tous les religieux et prieurs dépendant de Saint-Vincent une lettre datée de 1307 pour leur rappeler les liens spirituels qui unissent leur communauté avec d'autres monastères, Notre-Dame d'Hérivaux, par exemple (l). Cette lettre traite des prières à dire, des messes à célébrer pour les religieux de Saint-Vincent ou d'Hérivaux qui sont "entrés dans la voie de toute chair".(m).

Jean Ier disparaît des documents en 1311, mais il dut gouverner l'abbaye jusqu'en 1316 .(n).

44 - GUILLAUME - La Gallia Christiana parle d'une transaction amicale qui eut lieu entre l'abbé Guillaume et l'abbé Jean de Sainte Geneviève, en 1320, mais nous ignorons de quoi il s'agit et c'est tout ce que nous connaissons de cet abbé qui nous repose de Jean Ier et nous donne des forces pour Jean II.(a,b).

45 - JEAN II DE MONTATAIRE - Il serait intéressant de savoir comment cet abbé se rattache à la famille des Montataire, car ne serait-ce que par la durée de son gouvernement de 1323 à 1355 ou 1356, Jean II a profondément marqué l'histoire de Saint-Vincent (a). Il nous reste de lui une cinquantaine d'actes de toutes sortes qui nous font percevoir quelques aspects de la vie de notre abbaye dans la première moitié du XIV^e siècle.(b).

Cela commence par un acte de conciliation puisqu'il s'accorda, en 1323, avec l'abbé de Saint-Martin de Pontoise sur la perception de dîmes qui suscitaient quelques difficultés à Neuilly-en-Thelle (c). La même année, "Gille à la Tache, bourgeois de Paris, et Douce, sa femme" eurent la bonne idée de donner à l'abbaye quelques pièces de terre qu'ils possédaient à Blancmesnil et à Gonesse (d). Ils ne furent pas les seuls à marquer leur générosité à l'égard de Saint-Vincent. Blancmesnil revient plusieurs fois dans les pièces conservées aux Archives. Ainsi quatre ans plus tard, Richard Mauny et sa femme, donnent à leur tour trois arpents et demi de terre.(e) Puis, en 1334, c'est Guy, maréchal de France (f) qui lègue une rente de 20 sols parisis à prendre sur une maison, toujours au Blancmesnil (g).

A Senlis même, habitaient deux braves filles dont l'une était béguine, se nommait Basilie et était surnommée: La Miresse (h), et l'autre se nommait Marie de Torcy. Elles possédaient quelques rentes et quelques biens à Gouvieux et firent don du tout à Saint-Vincent, ne se réservant qu'une pension alimentaire et demandant en échange une Messe du Saint-Esprit tous les ans durant leur vie et une autre de Requiem après leur mort (i). Quelques années plus tard, en 1336, Guillaume de Chantilly donnait à son tour un muid de blé à prendre sur le moulin du Pont-Saint-Pierre (j). A Neuilly-en-Thelle, Jean de Dieudonné, dit Baudeguin, et sa femme Péronnelle, font donation d'une pièce de terre et d'une maison, mais demandent que soient célébrées deux messes de Requiem après leurs décès (k). En 1348, Rémond Merisse épicier de profession

d'accord avec sa femme Alice, donne à son tour une petite rente de vingt sols parisis à prendre sur une maison qu'il possède à Senlis. En échange, chacun d'eux aura droit après son décès, à une messe annuelle pour le repos de son âme. Ils espèrent ainsi, participer aux prières et oraisons des honnêtes religieux de Saint-Vincent qu'ils semblent estimer grandement.(I).

Voilà qui donne un aperçu de la sympathie qui entourait alors le monastère. L'abbé de son côté se comportait en administrateur actif, sinon averti, car nous ne pouvons guère juger à six siècles de distance la valeur de son administration: achats (m), baux à Auvers, à Borest, à Balagny, au Blanc-mesnil, à Senlis (n), actes de vente (o), relevé des revenus de l'abbaye sur des biens qu'elle possède (p), transactions diverses (q): tout cela ne marque pas la richesse, car ces biens sont très fractionnés, très disséminés, peu importants généralement; par ailleurs, nous ne savons pas combien de personnes ils devaient nourrir ou faire subsister; mais ils permettent à l'abbé et à son abbaye de garder leur rang, et de fait, dans le cercle de son influence, elle tient sa place. (r).

Le Roi s'occupe d'elle. En 1332, Philippe VI lui délivre pour la première fois des "Lettres de gardes gardiennes (s). Le roi avait alors besoin d'argent, ce qui n'était guère une nouveauté. Pour y subvenir, il imposait l'Eglise, quelquefois même il la rançonnait (t). Saint-Vincent devait s'y soumettre comme les autres, mais en 1334, une charte royale dispensait l'abbaye de payer la "décime"(u). La justice ecclésiastique était alors une institution extrêmement puissante. Peu à peu cependant les rois entreprenaient de réduire la juridiction de l'Eglise. Les officiers royaux de Philippe accumulaient les procès, les sentences, les saisies contre les tribunaux ecclésiastiques. Mais le Procureur du Roi, ayant pris à partie le droit de Haute Justice de Jean II sur son territoire, le Parlement de Paris trancha en faveur de l'abbé (v). Etait-ce la personnalité de Jean II ou le caractère royal de la fondation qui valaient à Saint-Vincent ces faveurs? Peut-être. Mais nous avons déjà vu que la fidélité de l'abbaye royale à la couronne lui avait valu naguère des sympathies en haut-lieu (w). Nous savons en tout cas que Jean II intervint au moins à deux reprises en matière judiciaire:

Un gentilhomme, Monseigneur Colart de Beurepaire avait été assassiné en 1351 à Senlis. Les soupçons s'étant portés entre autres sur une certaine Jeanne, épouse de Colin Le Maçon, celle-ci fut arrêtée par la Maréchaussée. Mais Jeanne Le Maçon était hôtesses en l'hostellerie de l'abbaye, et c'est là que l'arrestation avait eu lieu. Le droit de justice appartenant à l'abbé sur tout le territoire de l'abbaye, le Prévot de Senlis lui fit remettre l'inculpée. L'histoire ne dit pas la suite et ne nous renseigne ni sur la culpabilité de Jeanne, ni sur la sentence prononcée par l'abbé, mais elle nous donne une précision: l'hostellerie de Saint-Vincent était établie dans une maison nommée "Hostel de Jean le

Charpentier", et se trouvait près de la maison du Voyer de Senlis, c'est-à-dire à peu près vers l'emplacement de l'actuelle conciergerie (x).

Trois ans plus tard, un hôte de l'abbaye, Pierre Roussel, étant décédé sans héritiers en l'hostellerie, de mort naturelle, cette fois, le Bailli de Senlis reconnut à l'abbé le droit de recevoir les biens du défunt, car "il estoit l'hoste des religieux, et demeueroit en leur haulte justice, pour coi à eux appartenioient les dits biens".(y).

Les relations avec le clergé senlisien, tendus naguère, ne paraissent pas avoir connu d'incidents bien marquants sous Jean II.

Le 3 Août 1326, Guillaume III de Trie, archevêque de Reims vint à Senlis et alla se restaurer à Saint-Vincent où il avait d'ailleurs droit de visite. Il était accompagné de Robert de Plailly, archidiacre et futur évêque de Senlis. L'abbé lui demanda de signer devant notaire un acte dans lequel il reconnaissait qu'il avait été reçu, non pas aux frais de la maison, mais à ceux du prieur de Saint-Leu d'Esserent qui avait offert le repas. L'archevêque de Reims ne paraît pas s'être offusqué du procédé, plus que ses prédécesseurs (z). Mais le fait montre que Jean II était aussi à cheval sur ses droits; il devait penser que des papiers bien en règle évitent bien des incidents, ce qui tend à prouver que la paperasserie et la bureaucratie ne sont pas des inventions modernes.(aa) Il avait sans doute raison; les rapports furent honnêtes, sous son gouvernement, entre Senlis et son abbaye. L'official de Senlis ne fit aucune difficulté pour reconnaître le droit d'annates, en 1336 (bb) et à nouveau en 1344 (cc) à la suite du décès ou de la résignation de quelques chanoines (dd). La seule difficulté qui n'en fut pas une en réalité, vint de ce qu'un chanoine de Senlis avait résigné sa charge en cour de Rome et qu'alors le droit d'annates appartenait au Saint-Siège et non à Saint-Vincent. Comme ce chanoine était doyen, l'abbé Jean qui avait trop perçu, car il avait perçu, fut obligé de rendre quarante florins d'or, en 1341.(ee) Ce ne fut pas une histoire, mais une simple mise au point qui dut toutefois creuser un trou dans le budget de l'abbaye, s'il est vrai que quarante florins d'or de cette époque vaudraient environ 440 francs-or actuellement (ff).

Enfin, avec Saint-Victor de Paris, l'abbaye-mère, Saint-Vincent se comporta filialement. L'Ordre victorin était tombé en léthargie. Bien des abbayes étaient en pleine décadence. Saint-Victor se relevait tout juste d'un long sommeil, et si nous ne constatons rien de très inquiétant à Saint-Vincent, il serait un peu osé de penser que notre abbaye était restée hors d'atteinte des maux qui avaient détruit les uns et blessé les autres. L'année 1334 voyait monter sur le trône pontifical un cistercien énergique: Benoit XII, dont l'un des premiers objectifs fut la réforme des ordres religieux et l'institution d'une sorte de confédération des ordres de chanoines dont Saint-Victor ne représentait qu'une des familles, importante d'ailleurs. Après son élection, le nouveau Pape avait fait

une réflexion piquante aux cardinaux qui l'avait élu: " Vous avez élu un âne " !.Ane, non pour la science, car il en avait mais pour la rudesse, car Benoit XII savait ce qu'il voulait et le voulait opiniâtrément; et de fait, le coup de barre fut solide et bien donné. Seuls les événements: Guerre de Cent ans, grand Schisme empêchèrent la complète efficacité.

A Saint-Victor de Paris, il y avait depuis 1329 un nouvel abbé: Aubert de Mailly, énergique lui aussi, soucieux de bien faire et qui par la suite fit belle figure de réformateur. Le Pape Benoit XII le connaissait et l'estimait depuis longtemps et il lui envoya la Bulle de réforme "Ad decorem Ecclesiae sponsae Dei", daté d'Avignon, le 15 Mai 1339, avec mission d'en procurer l'exécution dans les provinces de Reims et de Sens. C'était un grand honneur et une lourde charge. Aubert ne voulut pas prendre sa maison pour lieu de réunion, on comprend sa délicatesse. Il s'adressa à Saint-Vincent, et le quatrième dimanche après Pâques de l'année 1340, Jean II de Montataire recevait dans l'abbaye l'assemblée imposante des abbés et prieurs de tous les monastères de chanoines des deux provinces. Jean le Grand de Villes-counlain, notaire d'Aubert de Mailly, donna lecture de la Bulle, ce qui ne dut pas être une sinécure, car trente pages in-folio ne suffisent pas à la contenir. La séance fut sans doute précédée d'une cérémonie assez grandiose en l'église abbatiale, et suivie, après discussions et commentaires appropriés de quelques recommandations d'Aubert. En tant que commissaire pontifical, il enjoignit aux chanoines représentés de se conformer aux usages de Saint-Victor, dans la célébration de la Messe et fixa la date et le lieu du prochain chapitre, à 1343, en l'abbaye Notre-Dame du Chaage-lès-Meaux (gg).

Jean de Montataire avait du en l'occasion faire assez forte impression, car nous le retrouvons au Chaage, en 1343, au rang des présidents. Le 17 Avril 1345, il représentait encore Saint Vincent à Noyon au Chapitre général présidé par Gilles de Combles, abbé de Saint-Barthélémy. Enfin, en 1352, il recevait à nouveau dans notre abbaye, soixante et un abbés et douze prieurs des Provinces de Reims et de Sens, pour recevoir les Constitutions de Benoit XII, consécutives à la Bulle de 1339 (gg).

Jean de Montataire avait bien travaillé. Après trente-deux ans de gouvernement; en 1355, il demanda un coadjuteur, qui lui succéda l'année suivante: Jacques Ier.

46 - JACQUES Ier, LUGERNIN.(a) Quelques faits divers marquent son gouvernement. Il eut d'abord la bonne fortune de recevoir une fondation assez importante(b). Pierre Gaillart (c) et Isabelle, sa femme, donnèrent à l'abbaye une somme de 600 pièces d'or, monnaie du roi, pour que soit célébrée tous les jours de l'année une messe " en la chapelle de la Vierge, près de celle du sépulchre", pour le repos de leurs âmes, celles de leurs parents et de leurs bienfaiteurs (d).

Un accord amical avec le chapitre Notre-Dame sur des questions toujours litigieuses, nous fait connaître en 1358, le nom du prieur de Jacques: Ansoud Le Cat.(e).

Ils durent avoir de gros soucis avec la reconstruction des remparts en 1362. Saint-Vincent était enfermé dans l'enceinte de la ville depuis 1288. L'histoire ne dit pas les difficultés qui accompagnèrent cette construction, mais on peut penser qu'elles existèrent car les murailles de 1288, comme celles de 1362 furent construites aux dépens du territoire de l'abbaye, qui auparavant s'agrippait librement à la pente douce qui descendait vers la rivière.(f). Cela laisse penser aussi que les bruits de guerre venaient souvent troubler la paix du monastère.

En 1365, Jacques Ier obtint du roi Charles V, des lettres de gardes gardiennes qui comme les précédentes affirmaient et protégeaient les privilèges de l'abbaye.(g). Il semble qu'elles aient été nécessaires car les temps étaient durs et les droits de Saint-Vincent étaient quelquefois violés. L'abbaye possédait en effet entre Senlis et Mont l'évêque, sur le chemin qui va à Montépilloy, un champ d'une douzaine d'arpents. Une fourche y avait été élevée " en signe de justice pour l'exploitier quand les cas à eux appartenans y escherroient " Or, en 1375, le procureur du Roi et le prévot de Senlis firent abattre cette fourche. Les religieux protestèrent et le Bailli de Senlis, Jean de Venderesse, leur donna raison et leur accorda de rétablir cette fourche, en signe de justice. A cette époque, Jacques Ier avait peut-être disparu, car il n'est pas fait mention de lui et son successeur n'est nommé que deux ans plus tard, en 1376. Y eut-il un autre abbé entre temps ? C'est bien possible. Y eut-il un temps de flottement, sans abbé à la tête de l'abbaye ? c'est possible aussi.

47 - GUILLAUME II, BILLART.(a) Nous ne savons qu'une chose de ----- lui: c'est qu'avant d'être abbé, il avait été prieur.(b).

48 - JEAN III de SAINS, qui lui succéda avait été professeur ----- d'écriture Sainte (a). Il appartenait à une famille de Senlis qui fournit plusieurs personnages, dont un évêque de Senlis, en 1415, et un autre de Gap, puis de Meaux entre 1409 et 1418 (b). Il sollicita du roi Charles VI des lettres de protection pour l'abbaye en 1381.(c) Mais nous n'en savons guère plus, sinon qu'il eut affaire avec la Chambre des Comptes en 1386 et que son prieur se nommait Louis de Villiers (d). Il eut aussi à exercer son droit de justice à l'égard d'un certain Asselot Dubus, accusé d'avoir "pris furtivement en icelle abbaye une escuelle d'estain"(e), mais il n'y avait pas là de quoi fouetter un chat, ni occuper un abbé! La guerre de Cent ans, le Grand Schisme, les hérésies de Wiclef et de Huss, les révoltes un peu partout suffirent largement alors à occuper les tréteaux de l'histoire (f). Jean III disparaît vers 1397.

49 - EUDES II - Le successeur de Jean fut Odon II ou Eudes ----- II, plus communément appelé Oudard. En 1398, fut béni à Paris un abbé de Saint-Vincent dont on ne donne pas le nom. Il s'agit très probablement d'Oudard(a). Pour - quoi fut-il béni à Paris? Aucune raison n'est donnée, mais sans doute le nouvel abbé voulait-il ainsi marquer son in - dépendance à l'égard de l'évêque de Senlis.

Il eut, l'année même de son élection, l'honneur et la charge de recevoir à Saint-Vincent les membres de l'assem - blée provinciale de Reims et de Sens (b), et bien qu'il eut démissionné avant la fin d'avril 1415 il termina peut-être son mandat en recevant à nouveau cette assemblée provinciale en 1415 (c).

En ces temps troublés, les difficultés ne manquèrent pas et Oudard dut à plusieurs reprises avoir recours à l'au - torité royale pour faire respecter les droits de l'abbaye . Ainsi en 1409, le collecteur d'impôts royaux ayant fait main basse sur quelques revenus de Saint-Vincent, Charles VI in - tervint pour protéger l'abbaye contre ses percepteurs (d). Puis, ce fut pour une propriété forestière qu'il fallut de - mander un arbitrage de l'administration royale. Depuis deux cents ans (e), Saint-Vincent possédait des bois et des droits en forêts d'Halatte. On trouve encore dans cette forêt des bornes limitrophes qui portent les armes de l'abbaye (f) . Le gruyer d'Halatte (g), Pierre de Pacy, n'avait pas inquié - té les religieux dans leurs droits. Mais à sa mort, sa fem - me, Jeanne Choiselle, hérita de ses fonctions et du titre harmonieux de "gruyère", et elle s'opposa aux "prétendus droits" qu'avaient les religieux "d'user ou de faire user de molle ou de scye en leurs bois en la dicte forêt". Il fallut un arrêté du Grand Bouteiller de France, Grand Maître des Eaux et Forêts, Wallerand de Luxembourg, pour que les reli - gieux puissent jouir librement de leurs droits.(h).Ainsi , le roi ne manquait pas de manifester sa bienveillance, et l'abbaye le lui rendait bien en se montrant fidèle à sa fon - dation royale. L'histoire de Guillaume Le Clerc allait bien - tôt le prouver d'éclatante manière (i).

Les malheurs du temps rendaient fréquentes les incur - sions de bandes armées et Senlis avait besoin de se proté - ger. Les remparts furent alors restaurés à deux reprises en 1405 et 1411, et cela dut encore attirer bien des ennuis à Saint-Vincent.Par contre, l'abbaye obtint du bailli de Sen - lis quelques avantages pour aménager son vivier sur les bords de la rivière, près de Saint-Etienne, ce qui nous ré - vèle un détail intéressant sur l'alimentation des reli - gieux (j).

En 1407, Oudard et Michel de Fresnay, trésorier du cha - pitre Saint-Frambourg firent un nouvel accord au sujet du droit d'annates dont les revenus étaient alors évalués à 20 sols parisis (k). Mais, avec le chapitre de Notre-Dame, il y eut de nouvelles difficultés. La cause en fut l'immunité d'impôts sur la prébende, obtenue par Saint-Vincent, en

vertu d'une charte du roi Charles VI de 1408. Le chapitre cathédral n'avait pas digéré cette faveur royale et il refusait de recevoir le religieux envoyé par l'abbé pour desservir la prébende de Saint-Vincent en la cathédrale. En 1411, l'administration royale désavoua les chanoines récalcitrants et le prébendier de Saint-Vincent reprit sa charge. Le chapitre prétendit alors lui faire payer des droits de prise en charge qui n'étaient pas prévus (1), c'est-à-dire "cent sols pour chapel, 62 sols, 6 deniers pour la fabrique et un muid de froment pour l'office du pain". La Justice intervint à nouveau et en 1405, le prébendier était reçu et installé au chapitre "gratis" mais non "pro Deo".(m).

Toutes ces discussions qui nous semblent des disputes ne devaient guère émouvoir les contemporains. De fait, elles n'empêchèrent pas le chevalier Henri de Marles, Chancelier de France, de faire un legs considérable, indivis entre le chapitre Notre-Dame et Saint-Vincent. Ce legs devait entre autres assurer la célébration d'une messe quotidienne à la cathédrale par un membre du chapitre ou un religieux de l'abbaye? L'acte fut assez important pour être sanctionné par le roi Charles VI en 1402 (n).

Il ne faudrait toutefois pas trop s'illusionner sur la prospérité matérielle de l'abbaye à cette époque. Elle devait être assez précaire. L'histoire de Guillaume Le Clerc le montrera. Nous ne savons pas quand mourut Oudard, mais nous savons qu'il se démit de sa fonction et que le 28 avril 1415, il avait un successeur (o,p,q).

50 - GUILLAUME III LE CLERC - Le nouvel abbé allait connaître ----- les pires difficultés. Il était né à Senlis et avant son élection, il avait desservi une des prébendes de la ville. Il aurait sans doute eu l'intention de demander à l'évêque de sa ville natale la bénédiction abbatiale, mais il n'y avait pas d'évêque à Senlis; Pierre VII venait de mourir, Jean II n'était pas encore nommé. Guillaume reçut sans doute la bénédiction d'un évêque voisin, mais il voulut, peut-être dans le but d'affermir son autorité en ces temps d'anarchie, recourir au Pape pour en recevoir l'investiture. Or, 1414-1418, marque le paroxysme et la fin du Grand Schisme: il y a trois Papes: Grégoire XII, de Rome, qui rallie les Italiens, Benoit XIII d'Avignon qui rallie les Espagnols et Jean XXIII, brave homme, mais antipape (a) qui est soutenu par la France, l'Angleterre et l'Empereur. Guillaume s'adresse donc à Jean XXIII qui, dans une bulle datée de Fribourg le 28 avril 1415, confirme l'élection "du bien aimé fils Guillaume, chanoine, religieux et prêtre dudit monastère".(b).

L'année suivante, le nouvel abbé alla trouver l'abbé de Saint-Denis pour lui rendre foi et hommage, car Saint-Vincent possédait à Auvers le domaine de Clerbois qu'il tenait en fief de Saint-Denis. Les droits étaient alors fort compliqués et entremêlés de toutes manières, mais on y tenait. Lorsque Guillaume voulut se munir des diplômes de vassalité pour les présen -

ter et acquitter sa redevance, il ne put les retrouver dans les archives de l'abbaye. Le parchemin datait de 1367.(c). Sa perte pouvait, certes, être due au désordre d'un prédécesseur, mais elle s'explique beaucoup mieux par les désordres du temps, les allées et venues continuelles des compagnies guerrières qui avaient plus d'une fois jeté le trouble dans la vie monastique, et l'anarchie dans les Archives (d).

Le désordre était également installé en France qui connaissait son schisme elle aussi. Il y avait Henri V d'Angleterre qui se prétendait roi de France et Charles VI qui était roi de France mais qui était fou. Il y avait aussi les Bourguignons qui voulaient profiter de la situation et allaient quelques fois de l'un à l'autre. A Senlis, l'opinion flottait. Quand les Anglais passaient par là, on était poliment pour Henri V. Quand Charles VI venait à son tour, on criait timidement: Vive le Roi. Ce n'était pas très glorieux. Mais à certaines époques, il est bien difficile d'être un héros. Située au carrefour de plusieurs routes militaires, Senlis avait peur et ne savait plus très bien à qui donner son château.

Que devient alors notre abbaye? Saint-Vincent est dans la pauvreté, peut-être même dans la misère noire. Le Roi a besoin d'argent et il prend tous les revenus: Saint-Vincent crie quand même: Vive le Roi. L'abbé espère que là-haut, dans les Flandres opulentes, le prieur de Flers, Boucard, va pouvoir lui venir en aide. Le prieuré est riche. Mais Flers est aux mains du duc de Bourgogne et Jean-sans-Peur sait que Saint-Vincent reste fidèle à la France et au Roi. Il laisse donc au prieur Boucard ce dont il a besoin pour vivre et fait main basse sur tout le reste pour le donner à Maître Jean Larchier "notre ami et féal conseiller, pour considération des bons et agréables services que fais nous a le temps passé, et espérons que face au temps à venir, et pour avoir tenu le party de Monseigneur le Roy (Henry V d'Angleterre) et de nous, et nous avoir favorisé contre les ennemis de mondit seigneur et de nous". L'abbé Guillaume ne perd pas courage. Il a un complice sur les lieux: l'écuyer Guillaume de Fretin qui en fait voir de dures à Jean Larchier, avec ses gens d'armes. Il semble même qu'il soit allé sur place se rendre compte de la situation, ce qui serait assez courageux. Une phrase de Magne (f) le laisse supposer. Les Bourguignons s'emparent de Guillaume de Fretin qui paie une lourde amende et ils se saisissent de cet abbé à mine patibulaire qui rôde dans le pays. Mais Guillaume se fait passer pour un pauvre religieux en vadrouille; il recouvre sa liberté pour la modique somme de 9 livres, 12 sols et rentre à Senlis.(g).

En 1417, Senlis est armagnac lorsque Jean de Luxembourg, capitaine du duc de Bourgogne arrive à l'improviste et prend la ville sans coup férir et Senlis devient bourguignonne. L'année suivante, 1418, le connétable d'Armagnac met le siège devant la cité. Le commandant de la place, le bourguignon Jean de Thian, est inquiet et attend avec impatience des secours qui n'arrivent pas. Au début d'avril

des pourparlers s'engagent entre les adversaires et il est convenu que si le 18 avril, Senlis n'est pas secourue, elle se rendra et les habitants auront la vie sauve. Si elle est secourue, on se battra. Mais le connétable demande six otages. Si volontaires se présentes: Baudart de Vingles, Jean de Baufort, avocat du Roi (Charles VI) Guillaume Mauchevalier, Guillaume d'Escalot, quartenier de la milice urbaine, Jean Durand, chanoine de Notre-Dame et Guillaume Le Clerc, notre abbé. Infortune du temps! ces gens du roi deviennent otages du roi et Guillaume qui perd ses biens, confisqués par Jean-sans-Peur, ses revenus pris par son roi, voit maintenant sa tête en équilibre instable sur ses épaules parce que les circonstances l'ont fait bourguignon. Le pire arrive, le connétable d'Armagnac est obligé de se retirer après ruptures des engagements et il décide en représailles de tuer les otages. Par bonheur, quelques uns de ses officiers interviennent; Jean de Baufort et Guillaume Le Clerc leur doivent la vie sauve, mais les autres sont décapités à l'emplacement de l'actuel boulevard des Otages. Dans la grande salle de l'Hotel de Ville de Senlis, un tableau de Mélingue, exécuté en 1868, représente le drame en un pathétique un peu grandiloquent; en 1921, le Père Conen, supérieur du Collège fit placer à l'entrée d'honneur une statue qui immortalise dans le plâtre, la belle figure de Dom Le Clerc.(h).

On parle encore de l'abbé Guillaume jusqu'en 1421, puis son nom disparaît des archives et il faut attendre 1433 pour connaître le nom de son successeur. Que devint donc notre abbé? En 1422, Charles VI et Henri V séjournent tous deux à Senlis, apparemment réconciliés, mais ils meurent l'un et l'autre quelques mois plus tard et la ville tombe sous la domination anglaise de Bedford et d'Henri VI.

Alors survient Jeanne d'Arc. A deux reprises, elle passe à Senlis. Les 24 et 25 Août 1429, elle y vient de Compiègne après les combats de Montépilloy. Un tableau de Valentine Reyre la représente à cheval passant devant les murs de l'abbaye. C'est peu vraisemblable. On n'arrive pas de Compiègne, ni même de Montépilloy par la porte de Meaux. Le 24 Avril suivant, un mois avant d'être faite prisonnière, elle demande abri à Senlis. Les "attournés", le Conseil Municipal délibèrent. Effrayés par une troupe nombreuse que la ville ne peut ni loger, ni nourrir, ils lui offrent l'hospitalité avec trente ou quarante personnes "les plus notables de sa compagnie, pas plus". Jeanne venait de Lagny. Elle dut entrer cette fois par la porte de Meaux. Elle vit notre vieux clocher. Il ne put manquer de lui parler de Dieu. Le Père Dublanchy qui fut supérieur de Saint-Vincent de 1928 à 1932, était lorrain. Il pensait que Jeanne, sa compatriote, n'avait pu résister au désir de prier Dieu dans cette église abbatiale, qui se trouvait sur son chemin, et il fit élever en 1929, une stèle reproduisant en médaillon, la statue de Chaput: "Jeanne écoutant ses voix", à l'endroit même où elle serait passée dans notre cour d'honneur(i). Rien ne permet d'affirmer le fait. Il n'est que vraisemblable, mais, s'il était encore en vie à cette époque, Guillaume Le Clerc, l'abbé fidèle d'une abbaye

fidèle, dut être heureux de l'accueillir. Ainsi, les murs de notre église entendirent peut-être la prière de Jeanne. Quand les documents se taisent, il est bon d'écouter les discours du cœur, et le Père Dublanchy qui cachait un grand cœur sous des traits austères, se comportait alors en bon historien.(j).

51-JEAN IV -

----- Avant de parler de Jean IV lui-même, il est peut-être opportun de rapporter une petite histoire que son prédécesseur ou lui eurent à régler. Il y avait à Saint-Vincent un manant qui remplissait le rôle de chartier; il se nommait Jean de La Tines. On le surnommait le Liégeois. Un jour, "par désespoir ou mauvaise tentation de l'enfer", il se laissa "cheoir dedans le puits estant en la grant cour de la dicte abbaye"(a) et il y fut retrouvé "noyé et mort". Le fait relevait de la justice de l'abbaye. Après enquête, on reconnut que le Liégeois était "omicide de sa personne" et son corps fut condamné "à être traîné et puis pendu à la justice des religieux". Quant à ses biens, ils furent confisqués au profit du monastère.(b).

Jean IV est assez bien connu. Il avait l'habitude de tenir un journal personnel, un livre de raison, où il notait les événements de quelque importance qui marquaient la vie du monastère. Ce journal a disparu, mais le Père Quesnel, l'historien de Saint-Vincent au XVII^e siècle, l'a eu en main. Le manuscrit du Père Quesnel a disparu à son tour, mais l'abbé Magne (c) nous en a résumé à grands traits le contenu. Le personnage de l'abbé, qui s'en dégage, laisse percevoir du népotisme, de l'opportunisme, de l'autoritarisme, mais aussi une grande simplicité et une belle régularité dans la vie religieuse.(d).

Jean IV, de fait, ouvrit à sa famille les portes de l'abbaye, par affection, mais sans qu'aucune raison de vocation ou de convenance put justifier pareille exception. Il fit même célébrer dans notre chapelle, le mariage de sa soeur par l'official de Senlis (e) et vers 1434, sans doute alors que Talbot et ses anglais tenaient Creil, le frère de l'abbé qui habitait le monastère fut fait prisonnier.

Car les Anglais faisaient de fréquentes incursions dans nos parages et Jean IV qui n'avait pas sur ce chapitre les scrupules de fidélité de Guillaume Le Clerc, souriait aux Anglais tout en bénissant les gens du Roi, en particulier Monsieur de Montmorency auquel il prêtait souvent argent et provisions de blé. Les uns et les autres le lui rendaient mal d'ailleurs. Montmorency ne se gênait pas pour venir avec ses gens d'armes enfoncer les portes de l'office et les Anglais justifiaient par leurs incursions les ordres assez onéreux du Roi ou du bailli de Senlis pour la défense de la ville. L'abbé fut obligé de faire maçonner les portes du colombier et du "guichet" (f)- qui donnait sans doute sur l'extérieur- sous peine de cent marcs d'amende. Puis comme le roi avait

décidé que chaque paroisse devait désigner un tireur habile à l'arc ou à l'arbalète, Saint-Vincent fut pour sa part chargé de contribuer à la formation de cette milice d'archers qui comportait six membres à Senlis. Ils furent appelés "Francs-archers" parce que, chargés de s'équiper eux-mêmes, ils étaient en contrepartie exemptés de tout impôt. C'est à ce fait qu'il faut sans doute rattacher les anecdotes sur le Guet à Saint-Vincent, rapportées par nos archives. Or, en 1437, le guet à Saint-Vincent fut supprimé, ce qui laisse supposer que depuis quelques années, il y avait dans une partie élevée de la maison, le clocher sans doute, un guetteur payé pour scruter l'horizon.(g).

Ces difficultés militaires semblent avoir fait disparaître un temps les escarmouches ecclésiastiques. Sur ce point, ce fut la paix. L'Abbé célébrait même la Messe très souvent à la cathédrale, soit pour répondre aux besoins de la paroisse, soit parce que Saint-Vincent, situé sur le rempart était une position peu sûre en ces termes troublés.

À Saint Evremond de Creil, la prébende des religieux n'était plus desservie depuis un certain temps: l'occupation anglaise en était la cause. En 1445, l'Abbé Jean présentait frère Robert Lerbier, futur prieur d'Auvers (h) pour y être installé. Le Doyen du chapitre était alors le vieux chanoine Dominique Locart qui cumulait quatre-vingt dix ans d'existence dont cinquante de décanat. Il y avait là aussi un chapelain, messire Noël Le Comte, en charge depuis un demi siècle. Tous deux accueillirent avec sympathie leur jeune confrère et reconnurent que Saint-Vincent avait toujours possédé et desservi cette prébende dans les temps passés (i). Quelques années plus tard, en 1458, sous le gouvernement de Jean V, un procès opposera Saint-Vincent à Saint-Evremond qui voulait bien reconnaître la prébende à frère Jean Odot, mais refusait de lui bailler le logement appartenant à Saint-Vincent dans la ville de Creil.(j).

Les difficultés financières étaient grandes à Saint-Vincent tant à cause des guerres et des ravages qu'elles entraînaient, qu'à cause des impôts réclamés par le Roi ou fixés par le Concile de Bâle sur le clergé, pour les besoins pontificaux. En plus de ses novices et de quelques autres personnages, Saint-Vincent était alors constitué par une communauté de 16 chanoines. Il fallait faire beaucoup d'économie, mais l'abbé, austère pour lui-même, savait ouvrir toutes grandes les portes de Saint-Vincent quand l'hospitalité le réclamait. On cite comme un tour de force qu'il ait pu un jour de fête patronale (k) inviter à sa table 46 notables de la ville.

Jean IV n'était pas pour autant un homme de bonne chère. Il était vigilant et dur pour lui-même, peut-être aussi pour les autres. Il introduisit la coutume de lire à table la Légende Dorée (l). Il ne sortait qu'en petit équipage, accompagné d'un ou deux clercs et il s'efforçait d'observer en toutes choses une stricte régularité.

Quelle était la vie religieuse des seize chanoines qui vivaient près de lui? Monsieur Magne (m) est assez pessimiste sur ce sujet et il appuie son jugement sur quelques traits rapportés par les écrits du Père Quesnel(n). Les religieux prenaient alors quelques libertés avec la vie religieuse, la pauvreté en particulier : ils considéraient leurs bénéfices de prieurs ou de prébendiers comme des biens personnels dont ils disposaient avec un peu trop d'indépendance et au gré de leur volonté. Le Frère "Pitancier" se permit un vendredi, de ne servir au dîner de son abbé, que deux oeufs, "assaisonnés de paroles piquantes". Une autre fois, l'abbé ayant invité quelques convives, le même pitancier fit grève et assura à son abbé que "s'il ne mangeait plus, il ne serait pas si gras".

Faut-il voir pour autant dans ces faits une preuve de décadence de l'abbaye, et juger durement les religieux de cette époque? L'abbé était peut-être bien lui-même un peu vif, un peu agressif, un peu susceptible. Les faits rapportés ont pour source le journal qu'il tenait et on pourrait regretter de ne pas les connaître sous un autre aspect qui serait peut-être plus impartial.

Les religieux de cette époque n'étaient sans doute pas des saints : la sainteté n'est pas une profession, elle est une vocation et rien ne prouve qu'ils aient renoncé à cette vocation de sainteté. Par ailleurs, la belle régularité de la vie religieuse de l'abbé se comprendrait mal au milieu de confrères débraillés. Quant à la pauvreté, quels sont donc ces biens que les religieux de l'époque pouvaient accumuler à leur profit personnel dans ce monastère besogneux et grevé d'impôts? Les bénéfices : prieurés ou prébendes? On reprenait tout doucement avec eux un contact interrompu par les guerres et on voit mal les religieux d'alors ambitionner des biens qui sont plutôt des charges que des honneurs ou des richesses.

Enfin, les prieurs de cette époque : Robert Lerbier, Thomas Cardon, Pierre Richevillain font plutôt bonne figure. Certes, il y eut des heurts, un affaiblissement général de la vie religieuse et surtout une certaine déconsidération de l'autorité causée par le meli-melo des tiaras, des couronnes et des mitres. Mais de là à titrer le chapitre de cette époque : Décadence, il y a quelques pas. Il faut attendre un demi-siècle.

Quant à Jean IV, en 1452 il avait un successeur.

42 - Une erreur a fait omettre la courte notice de Robert I que nous plaçons ici, en conservant son numéro à l'ordre.

Robert : Nous ne savons que le nom de ce successeur dont l'unique mention se trouve dans les archives de Saint-Denis, pour l'année 1284. (a : Note 42-a, page n24)

52 - Jean V Bonissent.. Il naquit à Neuilly-en-Thelle, siège d'un prieuré de Saint-Vincent. Lorsqu'il fut élu abbé en 1452, il alla recevoir à Rome la bénédiction abbatiale, afin d'éluider l'autorité épiscopale.

Auparavant, il avait été prieur et chambrier de l'abbaye, en 1424.(a). Il abdiqua l'abbatiate en 1462(b). Si l'on en croit la Gallia Christiana, il eut à protéger son autorité contre un certain Guillaume, prêtre et professeur d'Arts, qui se prétendait

abbé de Saint-Vincent, vers 1455.

Les Archives de l'Oise et l'Inventaire de Saint-Vincent, contiennent une cinquantaine d'actes rédigés sous son gouvernement(c,d) Nous savons aussi qu'en 1459, l'abbaye qu'il dirigeait fut ruinée par la guerre et il fallut beaucoup d'habileté à Jean V et à son successeur pour la remettre en état. En 1463, un document le nomme : ancien abbé. Mais nous ne savons plus rien sur son compte.

53 - Pierre III, Richevillain.(a). Cet abbé faisait parti d'une ----- famille fortement implantée dans la région senlisienne. Les Richevillain étaient nombreux à Ivillers et, en 1457, il y avait à Saint-Nicolas d'Acy, un prieur bénédictin nommé Jean Richevillain (b).

Pierre III, lui-même était né à Senlis vers 1420, puis, entré à Saint-Vincent comme chanoine régulier, il avait été ordonné prêtre par l'évêque de Soissons, nommé chambrier en 1459 et sous-prieur en 1459 également. Depuis 1460, il était prieur de Flers, lorsqu'il fut élu à la suite de la démission de Jean V, en 1462.

Il partit aussitôt pour Rome demander la bénédiction du Pape Pie II et revint l'année suivante prendre possession de son abbaye.

Son voyage à Rome laisse supposer des relations assez tendues avec l'évêque de Senlis, surtout pour un homme originaire de la ville. Il y eut bien, en effet, quelques discussions avec le chapitre Saint-Frambourg pour des droits de chape que le doyen revendiquait de temps à autres(c), mais c'est principalement avec l'évêque : Simon Bonnet, qu'il eut des escarmouches qui ne furent pas toujours marquées d'une grande charité.

Simon Bonnet était un excellent homme et un évêque soucieux de sa charge, peut-être un peu trop car il crut ses droits menacés par la situation indépendante de Saint-Vincent contre qui il engagea un long procès(d).

Les discussions tournèrent à l'aigre et l'abbé de Saint-Vincent qui, au demeurant semble avoir été lui aussi un bon religieux, se permit un jour de railler la petite taille de l'évêque, ce qui était une impertinence et un mauvais argument.

Simon Bonnet qui ne manquait pas d'esprit qu'il n'ya avait pas de rapports nécessaires entre la taille et le bon sens :

"Corporis exigui vires contemere noli;
Consilic pellet cui vim natura negavit".

L'esprit du mot fait pardonner le peu de modestie du mot d'esprit. Lorsque le Pape Innocent VIII confirma en 1485, les biens et les droits de Saint-Vincent (e), il est bien possible que sa lettre survint pour conclure les débats en faveur de Saint-Vincent.

Le gouvernement de Pierre III fut marqué par une curieuse affaire judiciaire. Il y avait pour garder les portes de "l'église de l'abbaye de Monseigneur Saint Vincent de Senlis" un concierge nommé Michault Dupare. Né à Tournay, vers 1415, il avait épousé "en face de sainte église, en la ville de Genly(?)", Joanne

Caillouze, née vers 1455. Jeanne lui avait donné deux enfants. Par suite d'une absence de mémoire ou d'une passion mal gouvernée Duparc se mit tout à coup en tête de convoler en secondes noces du vivant de sa première femme.

Il épousa donc, toujours "en face de sainte Eglise, en la ville de Chauny", Marguerite d'Enghien, dite autrement Maigne la Grumelière, dont il eut cinq enfants.

Puis, ayant rencontré à Vineuil-les-Chantilly, une charmante Marion Marlée ou Marie Merlée, il se souvint subitement les deux autres et l'épousa à Vineuil, sans doute encore "En face de Sainte Eglise". Il faut croire que les registres de chrétienté de l'époque étaient bien mal tenus! Il aurait pu continuer quelques temps ce petit jeu, mais il avait 63 ans et une imprudence finit par éveiller les soupçons de son entourage, qui se changèrent bien vite en certitude.

Nos pères avaient de l'esprit. En fouillant dans les archives (f), on pourrait retrouver le procès-verbal de l'enquête et les attendus du jugement. On connaît la sentence. Le portier de St-Vincent, coupable de polygamie, fut coiffé d'une mitre qui portait les motifs de sa condamnation, et, encadré de trois quenouilles, il fut exposé sur une échelle au milieu du parvis de la cathédrale, pendant trois dimanches de suite, depuis 8 heures du matin jusqu'à la sortie de la Grand'Messe.

Après quoi, le délinquant subit un jeûne de six jours au pain et à l'eau et trois ans de prison épiscopale. Il dut enfin payer des indemnités - ce que nous appellerions sans doute un pension alimentaire - à Maigne Grumelière et à Marion Merlée et reprendre sa première femme, Jeanne dont l'enquête ne nous révèle pas les états d'âme. Les meurs n'ont guère changé, mais ce que nos pères condamnaient comme un délit grave "contre l'honneur et le droit du sacrement de mariage", notre droit civil le trouve normal, pensant peut-être qu'il faudrait trop de fabriques de quenouilles pour lutter contre la polygamie moderne et qu'on risquerait, en échelant les coupables, d'encombrer la place de la Concorde et d'abîmer la perspective des Champs Elysées.

Le gouvernement de Pierre III fut marqué par la restauration de Saint-Vincent ruiné par les guerres. E, 1468, le lieutenant des Eaux et Forêts autorisa les religieux à établir une tuilerie dans leurs bois en forêt d'Halatte, à amener par une rigole l'eau provenant du mont Alta et à établir d'autres tuileries si les grands besoins de l'abbaye les rendaient nécessaires. Saint-Vincent avait alors beaucoup d'édifices couverts de tuiles et ne pouvait suffire à la dépense.

Par ailleurs, cela arrangeait bien les finances royales qui faisaient payer l'autorisation et voyaient là un bon débouché pour le bois de chauffage produit par les forêts domaniales.(h).

Il semble bien que Pierre III fut obligé de vendre quelques parts de la seigneurie de Blancomenil. Il s'occupa activement de reconstituer le patrimoine de l'abbaye, si nous en jugeons par le nombre d'actes de toutes sortes : baux, ventes, rentes, qui illustrent son gouvernement (a). Il reçut directement ou par ses religieux un certain nombre de donations: celle de Jean et Jeanne de Mauny qui légèrent à Saint-Vincent une rente de

sept livres, quatre sols "pour la bonne amour, dileccion et dévotion que ycelui avait et a aux susdits religieux, abbé et couvent". L'abbaye devait en échange assurer un service anniversaire après leur mort et gratifier chaque année "treize pövrés" d'une aumône de quatre deniers. (i)

En 1477, frère Jean Siret, recevait de Pollet Siret, Gérante Clopin et Catherine sa femme, le don de tous leurs biens à Be - rest pour qu'il soit "plus enclin à prier Dieu pour les âmes de ses père et mère".(j)

Après ce long gouvernement d'un quart de siècle, Pierre III mourut, en 1488, sans doute vers la fin de l'année. (J) plus probablement au début de l'année 1486.(k)

54 - Robert II, Foulon. Trois jours après la mort de Pierre III, ----- le 28 janvier 1486(a) Simon Rigault qui était encore prieur chausstral(b) réunit le chapitre pour procéder à l'élection d'un nouvel abbé(c) Autour du prieur, Toussaint Des Marquettes, sous-prieur, Jean Chevillard, Raoul Thibault, prieur de Flers, Martin Deslions, prieur de Neuilly-en-Thelle, Jean Luillier, prieur d'Auvers, Jean Périer, Nicolas Barbe, prébendier de Saint-Evremond, Guillaume Brodel, prieur de Gouzan-gréz, Jean Collaye, prieur d'Ivillers, Pierre Piquet, prieur de Montagny-Sainte-Félicité, Jean Thibault, Jacques Moitié et Jean Cioir, prêtres, Jean Leclerc, sous-diacre, choisirent Jean Foulon ou Le Foulon, qui était alors prieur de Marines.

Comme ses prédécesseurs, il versa cinq sols en foy et hommage à l'abbé de Saint-Denis, pour le fief de Clerbois(d), mais comme nous ne savons de lui rien d'autre de bien intéressant, malgré la trentaine d'actes qui nous restent de son gouvernement(e), nous sommes déjà dans l'obligation de le laisser mourir, sans doute en mai 1491, puisque en septembre, il avait un successeur : Nicolas Barbe(f).

55 - Nicolas I, Barbe. Nicolas Barbe, né à Paris, avait étudié ----- à l'Université(a). Ivillers l'avait eu comme prieur et Saint-Evremond de Creil comme prébendier.

Aussitôt après la mort de Robert Foulon,(b) le Chapitre convoqua les chanoines présents et absents pour procéder à l'élection d'un nouvel abbé. La réunion fut fixée au 29 avril 1491(c) Cette élection fut l'origine ou à l'origine de grandes difficultés pour Saint-Vincent et une des causes de décadence de l'abbaye. Cependant Nicolas, le futur abbé, pas plus que les religieux de Saint-Vincent ne furent responsables de la situation.

Sous Jean W(d) l'abbaye avait déjà tenté l'ambition et la cupidité d'un candidat. Ce fut, cette fois, un conseiller ecclésiastique du Parlement de Paris, Charles du Bec, qui intervint. Il brigua le titre d'abbé et la possession de Saint-Vincent et il s'opposa à l'élection de Nicolas Barbe, et la dénonça à Rome comme entachée de fraudes, de violence et donc de nullité. Puis sans attendre la décision de Rome, Charles du Bec prit possession de l'abbaye par procuration et obtint du Parlement un décret mettant sous sequestre les biens du monastère.

La contestation dura trois ans. Le compétiteur était puissant et faisait pression de toutes manières, à tel point que les religieux furent obligés de faire garder par des gens d'armes les issues de la maison pour se mettre à l'abri de ses brigandages.

L'évêque de Senlis hésita quelques temps avant de se compromettre dans l'affaire. Un chanoine de la cathédrale, Jean de la Motte, menait vigoureusement campagne pour Charles du Bec contre Nicolas Barbe. Finalement Simon Bonnet céda aux instances des chanoines de Saint-Vincent et confirma le 11 octobre 1491, l'élection de Nicolas Barbe qui prit officiellement possession de son monastère quelques jours plus tard, le 18 octobre, à la St Luc (e). Un bon repas suivit cette première victoire; il coûta 12 livres, 13 sols parisis(f). Mais il fallut encore attendre trois mois pour que Nicolas reçut la bénédiction abbatiale. Elle lui fut enfin donnée le samedi après l'octave de Saint Vincent en l'année 1492, par l'évêque de Senlis. Conformément aux coutumes, l'évêque reçut des offrandes : un muid de vin de Champagne et une paire de gants fourrés de gris.

Pour Senlis, l'affaire était réglée. Mais Charles du Bec avait porté l'affaire à Reims devant l'archevêque et tentait d'y intéresser l'université de Paris. L'archevêque penchait pour Nicolas, l'Université ne prenait pas au sérieux Charles du Bec, avec raison d'ailleurs, car il y avait chez lui un soldat autant et plus qu'un clerc ! Il tenta en effet un coup de force et se mit en tête de prendre par les armes une abbaye que la justice lui refusait. Il assiégea Saint-Vincent; l'affaire fut sérieuse, les assiégés, inférieurs en nombre, mais courageux, furent secourus par leurs amis de Senlis, envoyèrent quelques flèches bien placés et quelques charges de couleuvrines sur l'avant-garde, puis sur l'arrière-train de leurs adversaires qui disparurent pour toujours en laissant sur le terrain quelques prisonniers.

Finalement, tout rentra dans l'ordre; Reims donna raison à Nicolas Barbe et Charles du Bec mourut à Paris le 6 juillet 1501-g). Mais ni les biens, ni la vie spirituelle de l'abbaye, n'avaient pu profiter de ces événements, et la bulle du Pape Alexandre VI, en 1498(h) n'en finit pas d'énumérer les déprédations causées à l'abbaye. Elle est adressée aux officiaux de Paris et de Senlis (i) et elle leur enjoint d'excommunier ceux qui avaient enlevé les biens de l'abbaye Saint-Vincent, qu'il s'agisse, à savoir: "ornements d'église, calices, patènes, chasubles, chappes et autre argenterie du monastère; tasses, gobelets écuelles, plats d'or, d'argent, d'étain, etc.; les vaches, chevaux, moutons; chartiers, livres, registres, écritures; dépôts, argent monnoyé; quittances, obligations, testaments." L'excommunication doit s'étendre à ceux qui ont "saisi les terres, bois, prés, maisons, moulins, vignes et plusieurs autres choses". Cette numération donne à croire qu'on somme les couleuvrines des bons chanoines ne les avaient pas efficacement protégés : leur abbaye avait été dévastée et pillée. Les efforts de Nicolas Barbe tendirent pendant toute la durée de son administration, à restaurer les finances du monastère. Il y réussit assez bien. "il satisfait à ses créanciers, il retira les biens aliénés, acquit plusieurs terres et manoirs, et même on remarque une chose de lui, qu'on ne remarque pas des autres abbés, qui est qu'il avait des sceaux d'argent". (j)

Le premier janvier 1502, Nicolas Barbe obtenait du roi Louis XII des lettres patentes qui exemptaient l'abbaye du logement des gens de guerre, afin que les religieux puissent "mieulx, dévotement et en paix et tranquillité faire et continuer le service divin et prier Dieu dévotement pour nous, nostre prospérité et pour les âmes de noz prédécesseurs, roys et fondateurs d'icelle". Les gens de guerre "d'oresnavant ne seront logez en la dicte abbaye ne au cloistre d'icelle, ne y prendront ou auront aucuns ustensiles ne autres biens en quelque manière que ce soit" (k).

Nicolas Barbe mourut le jeudi 17 octobre 1504, et il fut enseveli dans l'église de l'abbaye. Le 18 octobre, le chapitre convoquait les religieux pour l'élection d'un nouvel abbé et cette élection était fixée au 26 octobre. (l).

56 - Jean VI Thibault. (a, b, c) La mort de Nicolas Barbe dut être attendue, calculée, désirée, car nous voyons aussitôt la nouvelle connue, un digne ecclésiastique, revêtu d'honneurs et de dignités, intervenir pour briguer le titre d'abbé et prendre la succession de Nicolas.

Bernardin de Vaudray était conseiller à la Cour du Parlement de Paris, protonotaire apostolique, aumônier ordinaire du roi, écuyer et seigneur de Moisisier. Dès qu'il apprit la mort de Nicolas Barbe, il se munit près de l'administration royale de lettres de cachet qu'il adressa aux religieux et aux officiers civils de Senlis pour leur présenter sa candidature.

Les officiers engagèrent les religieux à se soumettre à la volonté du roi ainsi exprimée. Ceux-ci, naturellement protestèrent contre une pression qui portait atteinte à la liberté de l'élection et à leurs droits les plus incontestables. Le Lieutenant général de Senlis, gagné à la cause de Bernardin de Vaudray, occupa court à leurs protestations en faisant arrêter le prieur, saisir les revenus de l'abbaye et placer des gardes aux portes du monastère pour en interdire l'accès à quiconque n'était pas du parti de l'agréable Bernardin. (d).

Les religieux se trouvèrent ainsi pris, avant la lettre, dans une situation cornélienne : entre le respect pour les ordres du roi et les impératifs de leur conscience. Avec beaucoup de grandeur d'âme, ils décidèrent de sauvegarder l'un et l'autre.

Le lendemain, 25 octobre, sous la présidence du prieur, qu'il avait bien fallu relâcher pour garder quelque apparence de justice, les religieux furent convoqués en la salle capitulaire et les commissaires lurent les lettres royales en recommandant aux religieux de s'y soumettre et donc d'élire Bernardin de Vaudray.

Le prieur répondit avec beaucoup de prudence "qu'ils feraient ce qu'ils croiraient le plus conforme à la raison, et dont Dieu serait glorifié et le roi content" (e). L'élection resta fixée au lendemain.

Le 26 octobre, un samedi sans doute, (b) le chapitre se réunit au complet : 18 religieux. (f). Les chanciers avaient demandé à l'official de Senlis et à Etienne Parigot, abbé de la Victoire, de présider l'élection. Ils avaient réclamé également la présence

de deux notaires apostoliques(g). Les invités parvinrent, non sans peine à pénétrer dans l'assemblée.

Bernardin de Vaudray arriva à son tour "tout plein d'une vaine espérance"(e) et encadré des commissaires royaux dont l'un Monsieur de La Fayette était capitaine à la compagnie de Monsieur l'Amiral.

Après la messe du Saint-Esprit solennellement chantée, l'assemblée se retrouva dans la salle du chapitre. Le prieur prit habilement la parole, parlant des droits de la Sainte Eglise, et demanda aux commissaires de présider eux-mêmes la séance. A leur tour ces messieurs, en de longs discours, vantèrent les vertus de Bernardin, firent pas mal de promesses et y ajoutèrent quelques menaces.

Lorsqu'ils estimèrent le fruit mûr et la partie morale ment gagnée, ils procédèrent à l'élection. Hélas! le fruit n'était pas mûr et l'unanimité des voix se porta sur Jean Thibault, l'un des religieux. Le désappointement fut grand pour Bernardin de Vaudray qui "n'ayant pu entrer dans la bergerie par la porte tenta d'y entrer effrontément par la fenêtre"(e). Il prit donc possession de l'abbaye par la force, s'adressa à la cour de Rome et attaqua la validité de l'élection, déclara le nouvel abbé excommunié, irrégulier, simoniaque, et perdu de mœurs et fit furer les religieux dans le même sac. L'Archevêque de Reims, prévenu par de Vaudray, se prononça contre Jean Thibault qui recourut alors au Parlement de Paris. Le Parlement délégua le chapitre cathédral de Senlis(h) et le chapitre qui avait reconnu la validité de l'élection, délégua à son tour Robert de la Thourrette, abbé de Chaalis, Jean de Montmorency, abbé d'Orivaux Pierre Léger, chanoine de la cathédrale et Jean Fuzellier, licencié es droit pour examiner canoniquement la régularité de l'élection. C'est ainsi que le 4 novembre, Jean Thibault était reconnu abbé de Saint-Vincent, validement élu "via Spiritus sancti"(X,i).

Bernardin de Vaudray, rongeant son frein, alla chercher fortune ailleurs (j), pendant que Thibault se rendait à Beauvais pour recevoir de Louis II de Villers la bénédiction abbatiale en décembre 1504(k).

Jean Thibault avait alors quarante ans et il avait été auparavant prieur de Neuilly en Thelle.

Il gouverna Saint-Vincent pendant trente-deux ans, sans accroc, semble-t-il. L'histoire ne nous a conservé de cette époque que de nombreuses(a) mais insignifiantes histoires de baux de ventes, de rentes, de procès, de sentences où s'entremêlent les livres tournois, les sols parisis et les paiements en nature sous forme de chapons ou autres. La vie monastique prend sans doute un caractère très familial dans cette petite abbaye et le chartier, Adrien Blancpied, un brave homme, s'y sans chez lui et donne à la maison un revenu annuel de 32 sous qui lui apporte raient.(l)

Mais à part cela, rien de bien marquant: en 1504 le nouvel élu prête foy et hommage à l'abbé de Saint-Denis pour le fief de Clerbois; il reçoit en 1516 des lettres de gardes gardiennes de François I^o et participe en 1532 à la translation des reliques de Sainte Pétronille. Tout au plus son gouvernement connaît-il de désagréables histoires de guet que l'abbaye doit assurer; on connaît même le nom des guetteurs pour les années 1512-1513 :

Jean-Marie de Saint-Gobert, Rieul Marin, Nicolas Le Pelletier; Jean de Bonviller, Jehan Favier, Thomas Martine, Robert Grouguet et Gilles Bruyer(m) qui, munis de leur "sallade", de leur brigandine et de leur "baston à feu", scrutaient l'horizon.

Que cherchaient-ils des guetteurs de Saint-Vincent ? Le feu de cheminée ? L'incendie ? le cavalier lointain ? l'ennemi qui accourt ? ou le gang de l'époque ? Qui sait !

Toujours est-il qu'à défaut de l'horizon, l'avenir semblait chargé. La vie religieuse avait-elle baissé à Saint-Vincent ? Il est vraisemblable que les bonnes habitudes religieuses s'étaient comme partout calaminées de routine et d'un certain embourgeoisement. Les guerres et l'incertitude des deux derniers siècles n'avaient certes pas contribué à fortifier le cadre social d'une vie religieuse toujours difficile.

L'humanisme de l'époque, encore mal digéré, risquait de profaner l'homme, de le désacraliser : un humanisme dont on ne savait encore s'il serait chrétien ou athée, humain ou inhumain, et qui apportait toutes ses chances et tous ses risques.

L'effervescence religieuse allait affronter les incompréhensions des uns et des autres. L'ambition et la cupidité se disputaient déjà les cures, les abbayes et même les évêchés.

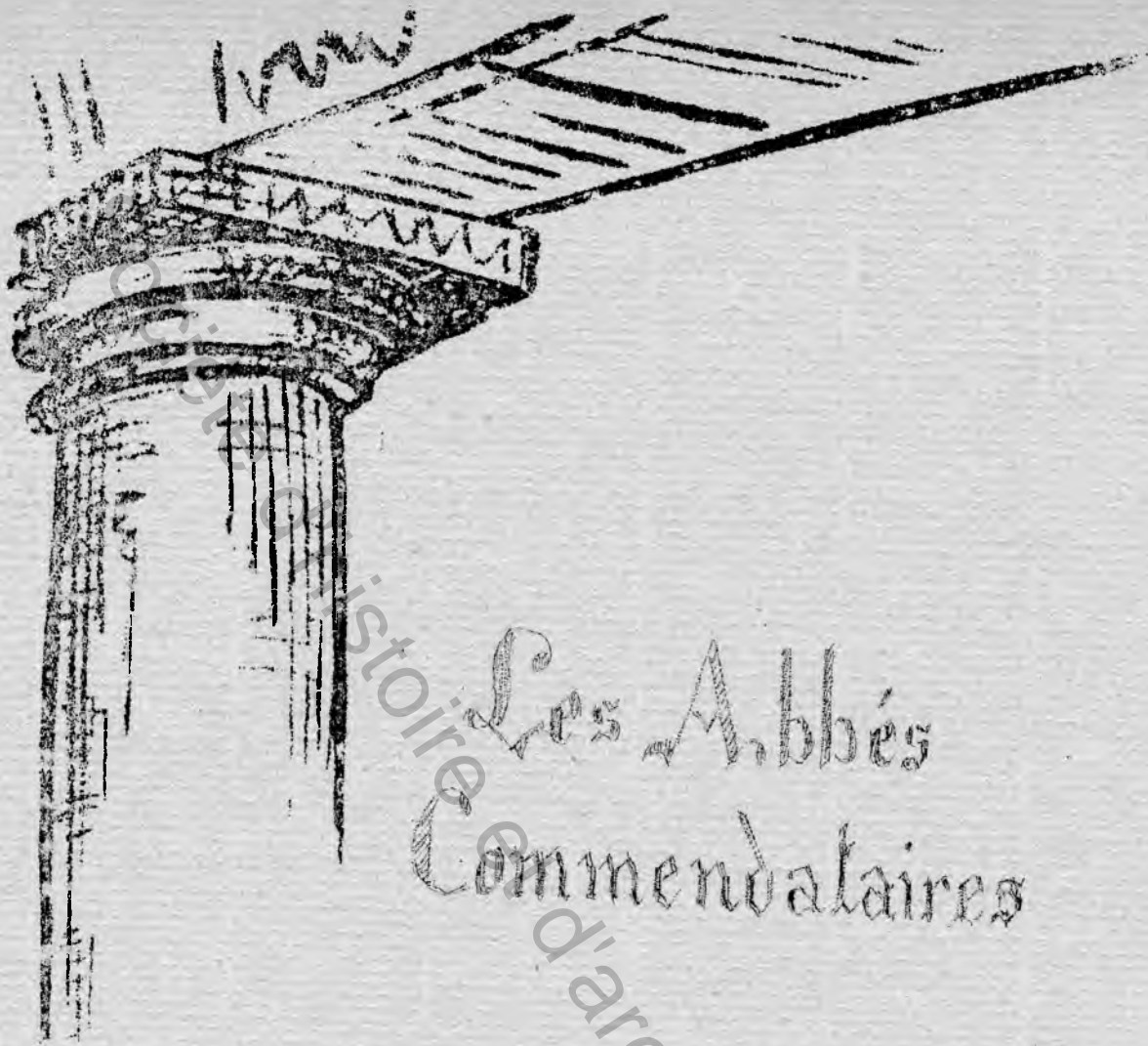
Avec Charles du Bec et Bernardin de Vaudray, Saint-Vincent avait déjà connu le danger. Les religieux s'étaient bien défendus et courageusement regroupés derrière leur abbé légitime pour sauvegarder leur vie religieuse.

Mais avec Jean VI, dernier abbé élu et régulier, Saint-Vincent le Saint-Vincent médiéval, vit ses derniers beaux jours. La commende va bientôt briser ce qu'ont construit cinq cents ans de fidélité.

Avant de retrouver l'équilibre avec la réforme génovéfaine du XVII^e siècle, l'abbaye va connaître une longue crise, avec des hauts et des bas. Non pas que les nouveaux abbés fussent de mauvaises gens, mais ils étaient commendataires. En ce XVI^e siècle où les institutions s'écrulent pour se réformer, la vie religieuse sans cadre ni charpente, va également s'écrouler avant de se réformer. Mais il y aura encore quelques beaux moments.

Peut-être est-ce cela que le guetteur de Saint-Vincent aurait aperçu du haut du clocher s'il avait bien regardé !

Toujours est-il que lorsque Jean VI Thibault mourut en octobre 1536, il y eut quelque chose de Saint-Vincent qui mourut avec lui.



Les Abbés
Commendataires

histoire
d'archéologie de Senlis

57 - GUILLAUME IV THIBAULD .(a) Le successeur de Jean VI fut son neveu Guillaume. Il n'était pas religieux, mais appartenait au clergé de Beauvais où il exerçait les fonctions d'archidiaque et portait le titre de chanoine (b). Il fut le premier abbé de Saint Vincent qui ne fut pas élu par les religieux du monastère, mais choisi par le roi et nommé au titre d'abbé commendataire. Nous ne connaissons pas les raisons du choix royal.

Le régime de la commende donnait à l'abbé la propriété de tous les biens de l'abbaye, moyennant quoi il devait subvenir aux besoins des religieux . Le premier soin de Guillaume IV fut d'affirmer son respect pour les usages anciens et les règles établies. La fonction de prieur claustral prit plus d'importance, puisqu'il était chargé du gouvernement spirituel de l'abbaye, comme supérieur religieux. Les commendataires étaient en effet trop étrangers à la vie religieuse pour pouvoir eux mêmes s'y intéresser... Guillaume confirma également les fonctions du chambrier qui était préposé à l'administration.

Malgré ces bonnes dispositions, l'entente restait nécessairement fragile: les religieux trouvèrent trop menue leur pension, peut-être mal payée, et, de son côté, l'abbé se plaignit de leurs exigences.

Aller trouver l'évêque pour juger le différend, c'était reconnaître son autorité et sa juridiction, et les deux parties étaient d'accord pour conserver leur indépendance, puisque la commende venait du roi, il était tout de même assez normal de s'adresser au lieutenant général du roi, à Senlis. Ce magistrat confia l'arbitrage au prieur de Saint-Maurice de Senlis et à celui de Bray. Un arrêt du Parlement de Paris confirma leur sentence le 3 août 1565 et le partage se fit le 4 Novembre suivant. (c).

Il prévoyait les revenus nécessaires pour alimenter la table des religieux, "les ornemens défailans de ladite abbaye" et les "réparations à faire es édifices d'icelle abbaye", car "les ornemens et paremens de l'Eglise et nappes d'autel estoient en petit et moindre nombre que l'honneteté le requeroit". Le partage parlait encore d'une hotellerie pour les visiteurs, d'un chauffage et d'une veilleuse pour le dortoir des moines, des émoluments du précepteur "pour instruire et endoctriner tant moines qu'autres" et des soins

d'infirmierie.(d) Au total les biens attribués aux religieux de l'abbaye pour les douze chanoines, les novices et leur précepteur devaient produire un revenu annuel de 1.300 livres. Le partage avait été fait largement, semble-t-il car cinq ans après, en 1569, le revenu montait à 4.000 livres.(e).

La vie matérielle du monastère semblait donc assurée. Quant à la vie spirituelle, elle avait beaucoup perdue. Une tentative de réforme de 1565 à 1569 ne donna pas de résultats bien tangibles (f). Les préoccupations allaient ailleurs: on se battait pour la religion, mais il n'y avait plus guère de religion, pas plus à Saint-Vincent qu'ailleurs, peut-être moins. Les Huguenots avaient formé des bandes armées. Ils campaient le long de l'Oise, entre Creil et Beaumont. Senlis se mit en état de défense. La ville logea trois cents hommes d'armes qu'il fallut nourrir, loger et payer. Saint-Vincent fut lourdement imposé et le prieur claustral et l'abbé se renvoyait mutuellement la charge devant ces messieurs de la ville "soutenant que les religieux de Saint-Vincent doivent bailler et fournir chacun six hommes "... "Plus le Prieur et couvent de Saint-Vincent fourniront ès dits guet de la nuit et garde des dites portes quand leur tour viendra et que leur sera signifié par le dizainier ou cinquantenier deux hommes à leur dépens".(g).

En même temps, on restaure les fortifications. Dans le quartier de l'abbaye, il fallut même les construire (h) et le territoire de Saint-Vincent qui s'étendait alors jusqu'à la Nonette, fut coupé en deux par le rempart actuel élevé au détriment de la propriété des religieux (i); il fallut abattre une partie du bâtiment qui s'étendait alors jusqu'à la rivière. Les logements destinés aux besoins des écoles furent détruits, ainsi qu'une partie du dortoir des religieux. On fut obligé "de le refaire comme il est à présent" ajoute Quesnel qui écrivait avant l'achèvement de notre bâtiment actuel.

Quant à Guillaume Thibaud, il avait obtenu en 1547 et en 1560 de Henri II et de François II, la confirmation royale des droits et privilèges de l'Abbaye. Il ne lui restait plus qu'à mourir, ce qu'il fit en 1571.(J,K).

58 - Jean Mazile. 1572-1580 (a). Après la mort de Guillaume Thibauld, l'abbaye de Saint-Vincent resta vacante pendant quelques mois, pour être attribuée le 3 Octobre 1572 à Jean Mazile, médecin du Roi Charles IX. Il ne semble pas que Jean Mazile ait beaucoup marqué l'histoire de Saint-Vincent, où il reste peu de traces de son passage (b), mais l'abbaye échut en bonnes mains car le personnage fut digne de la mémoire des hommes et il vaut la peine d'en dire quelques mots.

Jean Mazile était né à Beauvais en 1517 (c), où son père Symphorien Mazile exerçait la profession de chirurgien. Après de bonnes études dans sa ville natale, puis à Paris, il fut reçu docteur en médecine en 1539 à Montpellier, où il resta encore un an pour se perfectionner dans son art. Il en profita pour pousser une pointe à Ambert, où il épousa Catherine FAURE (d), puis il revint se fixer à Beauvais pour y exercer sa profession.

Sa compétence, son désintéressement, sa charité envers les indigents le firent remarquer du Cardinal Odet de Chatillon, l'évêque du lieu (e) qui le choisit pour être son médecin et proposa au roi Henri II de lui confier les Enfants de France. C'est ainsi que Jean Mazile pénétra à la Cour et qu'il devint le médecin personnel du Duc d'Alençon, de Charles IX et de Catherine de Médicis. C'est à ce titre qu'il reçut en commande l'abbaye de Saint-Vincent (f).

Mais en 1574, malgré les soins éclairés et diligents de son médecin, Charles IX mourait, perdant son sang par tous les pores de la peau (g). La dissection que l'abbé-médecin fit du cadavre royal ne porta pas remède à la situation et Mazile fut plus ou moins disgracié. Après avoir marié ses deux filles, il mourut pauvre, dans sa ville natale, laissant la réputation d'un homme de bien (h).

Il résida peu à Saint-Vincent, vraisemblablement retenu qu'il était à Paris par le Roi, ou à Beauvais par ses malades. Il avait d'ailleurs choisi parmi les religieux, un vicaire général chargé de le représenter: Pierre Havé (i), et comme ses biographes insistent sur son désintéressement, on peut conjecturer que son abbatiat ne fut pas une charge pour Saint-Vincent, mais un honneur.

59 - NICOLAS DU VAL. 1580 - 1603. (a) Ni l'histoire, ni les archives (b)

----- nous ont conservé le souvenir vivant de ce personnage. Il était conseiller au Parlement de Paris. Bernier (c) le dit , " grand prévôt de l'hôtel " et frère de Monsieur de Mareuil. Lorsqu'il reçut la commende de Saint-Vincent, qui lui rapportait ses mille écus annuels, il était déjà commendataire de Ham et de Fontenai (d). Comme il y a autant de Duval que de Dupont, il lui sembla juste de se faire nommer Du Val de Fontenai. Toujours est-il qu'il mourut, peut-être pieusement- l'histoire ne le dit pas- le 5 Septembre 1603.

60 - JEAN BERTHIER . 1603 - 1620. (a). Le successeur de Nicolas du Val était

----- évêque de Rieux (b). Son premier geste, lorsqu'il reçut la commende de Saint-Vincent fut de désigner son vicaire général: Philippe ROUSSEL, prieur claustral de Saint-Vincent, qui le remplaça dans la cérémonie de prise de possession de l'abbaye en 1604(c).

Par contre, le 21 Avril 1610, il était à Senlis, car il prenait possession de l'évêché au nom du Cardinal François de La Rochefoucauld, nouvellement nommé.(d).

Il est difficile de dire quel fut son rôle à Saint-Vincent . Toutefois, c'est sous son abbatiat qu'eut lieu la Réforme génovéfaine (e), et c'est pour lui un bon point, car, étant ami de la famille Faure, c'est lui qui protégea le jeune Charles Faure dans ses débuts difficiles à Saint-Vincent (f), et il eut par la suite le bon goût d'intervenir à plusieurs reprises, et avec beaucoup de jugement dans les démêlés entre les religieux réformés et les irrédentistes (g).

Jean Berthier mourut en janvier 1620 et fut enseveli dans l'église de Rieux (h).

61 - Jean Philippe BERTHIER, 1620 - 1667 - Jean-Philippe Berthier, toulousain

 de naissance, puis par vocation, puisqu'il était chanoine et archidiacre de Toulouse, avait été nommé prieur de Sainte-Béate (a), qu'il devait tenir en commende, puis conseiller ecclésiastique au Parlement. C'est à ce titre qu'il prit part en janvier 1641 à l'assemblée générale du Clergé de la province ecclésiastique d'Auch. La commende de Saint-Vincent n'était là que pour payer ses services et lui assurer un gîte confortable non loin de Paris. De Saint-Vincent, il ne reçut aucune amitié, car il n'en donna aucune et lorsqu'il mourut le 28 Décembre 1667, son corps fut porté à Saint-Vincent de Senlis auquel il avait légué tous ses biens (b). Ainsi Jean-Philippe hérita de son oncle. Il avait pour frère Jean-Louis, abbé de Lieu-Restauré (b) et évêque de Rieux après la mort de son oncle Jean. Tous deux eurent un neveu Pierre (c) qui fut évêque de Montauban et à son tour abbé de Lieu-Restauré. On avait l'esprit de famille chez les Berthier! .

Les quarante-huit années que Jean-Philippe passa à Saint-Vincent furent fertiles en histoires: il fut en effet le témoin de la Réforme génovésine que nous raconterons plus tard et un témoin étranger, ce qui n'est pas à son avantage. Le Père Quesnel est dur pour lui: "Il ne fit pendant ces quarante-huit ans, que sucer le bien que nos anciens abbés et religieux avaient acquis à la sueur de leur front, et plaider et chicaner continuellement ceux qui en portaient les charges, qui en acquittaient les fondations" (d).

RESTAURATION A SAINT-VINCENT: Jean-Philippe aurait pourtant pu prendre part aux travaux qui furent faits

 dans l'abbaye pendant son abbatiat. Il n'en fit rien et laissa les religieux échafauder leurs projets et rechercher les fonds nécessaires par des emprunts considérables (e) faits à des étrangers.

On restaura la chapelle, en y exécutant "de grands travaux de restauration:" A la place de l'antique autel ""(f), on éleva un nouvel autel dans le style du temps, peu conforme au caractère de l'édifice. En effet, il était composé d'un "" riche et haut contre-rétable, environné de sept

colonnes de cuivre et de quatre autres, et de huit chandeliers"" . On blanchit et on repolit l'Eglise; on fit des stalles au chœur, et c'est à cette époque que remonte le buffet d'orgues qui se trouve aujourd'hui à l'église Notre-Dame de Senlis (g)". On possède encore (h) le marché passé entre les religieux et Claude BRISSON, maître menuisier demeurant à Paris, qui prévoit l'exécution d'une cloison devant séparer le chœur de la nef, "80 chaises (i) dans ledit chœur avec le lambris d'icelle, lesquels lambris et cloison seront d'une même hauteur de douze pieds (= 3m,90 environ) sur 26 pieds de large (8m,55 environ) pour la dicte cloison, et les dictes chaises auront quarante et un pieds de long (13m,30 environ)". Au-dessus de la porte principale de cette cloison, un crucifix avec la Vierge et saint Jean, le tout sculpté en bois, chaque statue devant mesurer 4 pieds 1/2 de haut (1m,50). En outre, un orgue, celui dont il est parlé plus haut était prévu qui devait être de huit pieds et se placer sur un jubé. Le marché fut conclu en 1641 (j) .

LE LOGIS ABBATIAL : D'autres travaux furent exécutés dans le monastère
 ----- lui-même, mais il furent repris dans les reconstructions de la fin du siècle, dont nous aurons à parler plus tard (k). Jean Philippe s'en désintéressa tout autant. Pour se loger commodément, en conservant son indépendance, il fit, par contre, bâtir un hôtel abbatial sur l'emplacement de l'actuelle cour des Grands. Ce devait être une très belle bâtisse si l'on en juge par une gravure de l'époque et les mauvais vers qu'elle inspira à Guillaume Colletet(1) dans une pièce qu'il intitulait "Sur les Peintures et la Belle vue des Galeries de l'Hôtel abbatial de Saint-Vincent de Senlis"(m). Les détails qu'il donne en sont curieux et permettent d'imaginer assez bien ce que pouvait être ce dit logis. Il comportait notamment une galerie, ouverte par de larges baies sur la façade qui regardait la Nonette. "Sur le mur de cette galerie étaient peints en trompe l'oeil des paysages verdoyants avec des fonds de montagne, des ruisseaux, des animaux, des chiens, des cerfs, des biches et des lapins. Ainsi, de part et d'autre, on pouvait contempler la nature au réel ou au figuré. C'était la "Belle Vue" chantée par le poète, et dont le rempart conserve encore actuellement le nom". Le successeur de Berthier: de Simiane de Gordes, céda le logis aux religieux qui le

démolirent au courant du siècle suivant (n).

SAINTE-LAZARE : Cette construction du logis abbatial au moment où ils avaient

tant besoin d'aide déplut parfaitement aux religieux aux dépens desquels ces prodigalités étaient faites. On comprend la sévère oraison funèbre du Père Quesnel jugeant ainsi Jean-Philippe Berthier: " Il est mort riche de près d'un million de biens d'église, dont il a laissé environ 500.000 francs à l'hôtel-Dieu, aussi bien que son cadavre, l'un et l'autre par nécessité et le plus tard qu'il a pu! Dieu lui fasse miséricorde".

(e) De fait, l'abbé légua à Saint-Lazare, notre hôpital actuel "tous ses meubles qu'il avait coutume de laisser en son abbaye, à la réserve de ses livres, comme aussi tous les meubles et bestiaux de la dite abbaye, même les grains qui se sont trouvés, au jour de sa mort, dans ses granges et ses greniers, et ceux qui étaient ensemencés sur les terres de la ferme de la Basse-Cour, ne demandant rien autre chose sinon qu'en donnant à dîner ou à souper aux pauvres, ou à quelque autre heure du jour plus commode, on les obligeat à dire : Dieu veuille avoir pitié de l'âme de Jean-Philippe".(o) Il avait de fait, fondé deux lits dans cet hospital, mais comme c'était plus ou moins aux dépens des droits ou du moins des espoirs de Saint-Vincent, on comprend facilement la rancune de Quesnel.

62 - LOUIS ARMAND MARIE DE SIMIANE - 1667-1682 .(a) LE PERSONNAGE :

- Louis-Armand-Marie, de Simiane de Gordes (b)
- fils de Guillaume, marquis de Gordes et de Gabrielle de Pontévès (c)
- Chanoine et comte de Lyon, (d)
- premier aumônier de la Reine Marie-Thérèse, (e)
- Conseiller du Roi, Conseiller d'Etat, (f)
- Prieur de Banon, Saint-Chaffrey, Montsalier, Saint-Lôde Rouen , et Varennes (g)
- Abbé de Gordes, Avançon, Garces, La Roëet Saint-Seine, (h)
- Evêque et duc de Langres, (i)
- Pair de France (j)
- mort septuagénaire, à Paris, le 21 Novembre 1695 (k)

reçut la commende de Saint-Vincent vers 1668 et la conserva jusqu'en 1682, lorsqu'il permuta avec son successeur Laurent de Bergerat.(1).

CONCORDAT : Le nouvel abbé fut certainement bien accueilli à Saint - Vincent après le pensum de quarante-huit ans de présence que Jean-Philippe avait infligé aux Religieux.

Simiane et le Père Claude Bourlon, prieur claustral, s'entendirent pour l'établissement d'un concordat qui éviterait le retour des litiges précédents. Il fut convenu que l'abbé cédait ses droits sur Flers et qu'il abandonnait " la maison abbatiale que les Pères prieur, religieux et couvent de l'abbaye Saint-Vincent de Senlis se sont obligés d'acheter ou faire bastir", à condition que les religieux logeront "nous et nostre train toute fois et quantes que nous irons à Senlis" (m) et que l'abbé serait par ailleurs déchargé "des réparations des lieux réguliers et de l'église, de l'entretien de la lampe de l'église et du dortoir, du paiement de l'organiste.....des gages du médecin, chirurgien et barbier, de l'apotiquaire, de l'entretien du bedeau, du précepteur, du maistre des novices, du paiement d'un portier, d'un jardinier et des sonneurs et de l'entretien de l'horloge".(n).

6 3 - LAURENT DE BERGERAT. 1682-1695 (a): La personne du successeur de Simiane de Cordes nous est à peu près inconnue; nous ne savons rien sur ses origines, ni sur les services rendus qui lui valurent la faveur royale d'une commende.(b). Le sieur Laurent de Bergerat ne put que faire regretter le départ de son prédécesseur, car il commença par annuler tous les engagements réciproques conclus antérieurement. Plusieurs procès eurent lieu et les religieux eurent raison. Finalement lassé, et "pour éviter toute contestation à l'advenir", Bergerat ratifia les clauses du contrat de Simiane et eut le bon esprit de mourir quelques temps après (c).

Bien qu'il y ait été complètement étranger, c'est tout de même pendant les années qu'il sévit sur Saint-Vincent, qu'eurent lieu les travaux de reconstruction de l'abbaye, qui nous ont valu les bâtiments actuels. Ces travaux avaient commencé vers 1666 et avaient été confiés à Jean Jourdain, maître-maçon à Paris.(d) En 1671, on entreprit la construction du troisième côté du cloître

actuel , celui qui longe l'église- sous l'infirmerie- "qui doit avoir sept travées, non comprises les deux encoignures ou allées sous oeuvre en retour" (e). L'année suivante, on devait commencer le quatrième côté "avec la septiesme travée, du costé du dortoir des pensionnaires;pour ce sujet, on prendra quinze mil livres qui seront uniquement employées aux deux septiesmes travées de cloistre de côté et d'autre, au sus-dit quatriesme côté de cloistre et au susdit pavillon"(f).

Puis, il fut question, vers 1686-7, du corps de logis faisant face au rempart. Le terrain de ce rempart avait été jadis donné par Saint-Vincent pour assurer la sécurité de la ville, mais les religieux auraient bien voulu grignoter sur sa largeur. Finalement, le Parlement les y autorisa après avoir annulé les nombreux refus de la municipalité et du baillage de Senlis et le bâtiment actuel fut construit avec un pan coupé de quatre pieds (Im, 25)" à l'encoignure dudit rempart" de manière à permettre le passage de deux charois. Enfin, la construction d'un égout sous le rempart nécessita des discussions qui durèrent près de quarante ans. Saint-Vincent eut finalement gain de cause en 1713 (g).

64 - CHARLES ALEXANDRE DE SALLIANS D'ESTAING. 1693-1718 (a).

Il était né en Auvergne, à Estaing, sans doute (b) et avait pour frère l'évêque de Saint-Flour. Chanoine et Comte de Lyon, prieur du Chat, près de Clermont, de Chassagne au diocèse de Rodez, d'Ussel et de Prunel en celui de Saint-Flour, et de Pominac, près d'Orléans, il fut nommé par le roi à la commande de Saint-Vincent en novembre 1693 et il mourut le 14 Janvier 1717 (c).

Sous son abbatiat, il y eut bien quelques petits procès inévitables, mais l'entente avec les religieux de Saint-Vincent semble avoir été habituelle (d). Il reprit à son compte le concordat de Simiane, ce que fit également son successeur.

65 - LOUIS DE CHAUMEJEAN DE FOURILLE.- 1717-1765.(a)

Nous ne savons rien sur cet abbé interminable qui survécut quarante-huit ans à sa nomination, sinon qu'il fit bon ménage avec ses religieux et qu'en 1733, il fut par - rain d'une cloche baptisée à Auvers et encore en fonction actuellement. C'est peu pour occuper un demi-siècle ! (b).

66 - CLAUDE-CHARLES de MOSTUEJOULS. 1765 - 1789. (a) Le dernier commendatai-
 ----- re et en même temps dernier
 abbé de Saint-Vincent était né le 19 Septembre 1725, au Château de Mostués -
 jouls, à vingt Kilomètres de Millau. (b).

Ses Parents: Joseph-Honoré et Jacquette-Magdeleine du Buisson de Bour-
 nazel lui firent donner une éducation soignée, s'il faut en juger par le choix
 qui fut fait de lui pour être Sous-Précepteur des Enfants de France, et plus
 particulièrement du Comte de Provence, le futur Louis XVIII qui lui resta très
 attaché (c). Sa compétence, la sympathie et la confiance qu'il inspirait lui
 valurent en 1772 d'être choisi par Madame (d) pour être son premier Aumonier,
 charge qu'il conserva jusqu'en 1790.

C'est à ces différents titres, sans doute, que Mostuéjouls, déjà Prieur
 et Seigneur de Catus (e) dut de recevoir plusieurs autres bénéfices ou digni-
 tés ecclésiastiques. En 1765, il reçut la commende de Saint-Vincent de Senlis,
 puis en 1767, celle de Saint-Nicolas d'Angers (f). En 1775, il devint chanoi-
 no-Comte de Brioude, puis chanoine de Saint-Jean de Lyon.

Son passage à Saint-Vincent fut marqué par un nouveau concordat avec les
 religieux (g) avec lesquels il semble s'être bien entendu, ce qui paraît être
 un titre de gloire! En 1765, Saint-Vincent devait être une maison assez forte
 que dirigeait le Prieur Anquetil et qui comportait en plus de trente religieux
 trente adultes, soixante et onze garçons, élèves du Collège, et vingt-neuf em-
 ployés, domestiques ou ouvriers (h), au total 130 personnes. Mostuéjouls, re-
 tenu d'ailleurs à la Cour par ses occupations habituelles, logeait à Versail-
 les, au Grand-Commun, au-dessus de la porte d'entrée, au second, sur la rue.
 C'est là qu'il recevait le Procureur Général des Génovéfains pour traiter avec
 lui des intérêts de l'abbaye. (i).

Les temps troublés approchaient: en 1775, à trois reprises, des gens ve-
 nus de Louvre arrivent en foule à Senlis et s'abattent sur les réserves de blé
 qu'ils pillent consciencieusement. Il n'est d'ailleurs pas très sur que ce soit
 un pillage proprement dit. Les émeutiers réclament du pain, et ils le veulent
 au prix qu'on leur fait à Gonesse, c'est-à-dire moitié moins cher qu'à Senlis.
 A la troisième incursion qu'ils font à Senlis, ils réquisitionnent le grain

qu'ils trouvent à Saint-Vincent, sur la base de 15 livres au lieu de trente que leur proposaient les cultivateurs du crû.(j).

En décembre 1786, Mostuéjols put apprendre par la Gazette de France, dans laquelle le fait est rapporté (k) un curieux et triste accident survenu à Saint-Vincent. On travaillait alors à la démolition d'un bâtiment et à la construction de la galerie qui unit les deux pavillons, auprès de l'actuelle salle des fêtes. Le plancher et les voûtes (l) s'effondrèrent tout à coup, ensevelissant trois ouvriers sous leurs ruines. Des secours furent immédiatement organisés et en moins d'une heure, les trois ouvriers furent dégagés, mais ils avaient cessé de vivre, écrasés par les décombres. Saint-Vincent fit à ces ouvriers, dans l'église, un service solennel, pour le repos de leurs âmes.(m).

D'autres démolitions approchent. EN février 1789, on prépare la Réunion des Etats-Généraux. Pour Senlis, la Noblesse du Baillage s'assemble à Saint-Vincent, dans la Salle des Actes (actuellement : l'Etude des Grands). Les réunions ont lieu du 12 au 21 mars, sous la présidence du Duc de Lévis Grand Bailli d'épée de Senlis qui s'attira les marques d'estime et de sympathie de son assemblée: "Nous avons un président qui est un vrai Salomon, un homme qui aurait soixante ans et serait consommé dans les affaires, ne se conduirait pas avec plus de sagesse". Il fut, en conséquence, élu député de la Noblesse aux Etats-Généraux par 93 voix sur 128. A vrai dire, il est bien possible que l'excellent banquet qu'il avait offert à ses administrés au cours de ces journées, lui ait valu quelques voix émues.(n).

A cette époque, depuis quelques années et pour des raisons inconnues Saint-Vincent avait cessé ses activités scolaires. Aussi, lorsque le 13 Février 1790, l'Assemblée publiait le décret abolissant les ordres religieux et les voeux monastiques, Saint-Vincent, qui n'avait plus d'autre raison d'exister, fut une des premières victimes du Comité des Séquestres.(o).

Les religieux partirent et l'Abbé de Mostuéjols perdant sa commende à Senlis et son Aumônerie à Versailles, se retira dans le château de son enfance. Il y fit aménager des appartements pour lui et une petite chapelle

pour y célébrer la Messe. Il était l'aîné de la famille, il avait après lui quatre soeurs et deux frères dont l'un était prêtre également. Peut - être se retrouva-t-il en leur compagnie. Il avait alors soixante-cinq ans et dans ce coin retiré de Mostuéjols, il vécut encore assez longtemps pour voir la fin de la tourmente. Il mourut en effet le 3 Septembre 1807. Il allait avoir quatre-vingt-deux ans. (p).

67 - AUTRES ABBES . Mostuéjols est le 46° Abbé ou mieux le 45°, car il ne faut pas sans doute compter le Guillaume, successeur de Hugues II en 1188. Son existence est très incertaine. Il a pu y avoir d'autres abbés réguliers. Les différentes listes de Magne, de la Gallia , d'Afforty ne concordent pas entre elles ni avec les documents qui mentionnent des abbés qu'elles ont oubliés.

Mostuéjols est également le dixième et dernier abbé commendataire et cela semble certain. D'autre part, il est difficile de prévoir une place entre l'un ou l'autre pour un inconnu, car les dates sont assez bien établies, d'autre part, les candidats modernes à la commende de Saint-Vincent: l'abbé Seguy, de l'Académie Française, en 1729 et Monseigneur Amelot, Evêque de Vannes, vers 1780, ne sont pas sérieux ! (a).



L'Abbaye
genovétaïne

Société d'histoire et d'archéologie de Senlis



71 - Il n'est guère facile de raconter l'histoire de la Réforme à Saint - Vincent. Il y a d'une part le danger de prendre parti pour les réformés ou d'être trop indulgent pour les résistants, d'autre part, les documents qui nous renseignent sur le siècle qui a précédé la réforme et l'a rendue nécessaire sont très éparpillés, difficiles à déchiffrer, peu commodes à interpréter. Les personnages qui ressortent sont un peu énigmatiques. Le Père de Geresme, certes, fait grande figure: on ne prête qu'aux riches, mais on leur prête. L'un ou l'autre des religieux se signale de triste façon. Les jugements des contemporains sont sévères, mais les faits sont peu nombreux, qui soient arrivés jusqu'à nous, et on a plutôt tendance à les amplifier en les transmettant de bouche en bouche ou de livre en livre. Une réforme était certainement nécessaire: les multiples essais qui en ont été faits le prouvent, mais l'appétit du contraste violent, tend à opposer d'une manière exagérée la vertu des réformateurs et la dégringolade religieuse des irrédentistes.

La période de réforme proprement dite est au contraire riche en documents faciles à consulter. La concordance des faits rapportés par les diverses sources n'est pas pour autant aisée à établir. Les biographies du Père Faure ou du Cardinal de La Rochefoucauld donnent volontiers dans l'apologie et le panégyrique et il n'est pas toujours facile de s'en dégager.

Quant à la période qui suit la réforme, les documents se consacrent plus à la construction des bâtiments actuels et à la mise en place d'un égoût collecteur de toutes les eaux du collège, et passent sous le rempart, qu'à l'organisation scolaire ou à la vie spirituelle de l'abbaye-collège, et il est bien difficile d'en donner une vue d'ensemble.

C'est pourquoi, dans la première partie qui concerne le déclin de l'influence victorine, il semble plus profitable de présenter et de classer les faits que d'en donner une synthèse incertaine. Pour la Réforme elle-même, une synthèse d'ensemble donnera de la cohérence aux multiples faits qui l'ont marquée et si elle risque d'être audacieuse sur un point ou sur l'autre, elle risque peu de l'être dans son ensemble, car on connaît le

point de départ et le point d'arrivée; quant aux jalons intermédiaires, ils font dans l'ensemble partie de l'histoire religieuse de la France au XVII^e siècle. Enfin, pour la troisième partie qui nous mènera de 1625 à la Révolution, l'éparpillement des renseignements sérieux sur une période assez longue, ne nous permettra que de donner un aperçu sur quelques questions, mais non sur l'ensemble.

72 -- REFORMES. L'abbatiate de Jean Berthier correspond à peu près à la réforme du Père Faure et celui de ses trois prédécesseurs : Guillaume Thibaud, Jean Mazile et Nicolas du Val recouvre à peu près la période qui a rendu cette réforme nécessaire. Il y eut sous ces trois abbés, au cours de ce seizième siècle au moins deux tentatives de réforme victorine.

La première eut lieu vers 1565. C'était l'époque où les difficultés qui opposaient l'abbé commendataire aux religieux de Saint-Vincent rendaient nécessaire un partage des biens (a). Les chanoines pensèrent que resserrer les liens anciens qui les unissaient à Saint-Vincent leur permettrait d'être plus forts pour lutter contre les empiètements qu'ils reprochaient à leur abbé et d'assurer ainsi leur indépendance religieuse. Certainement appuyés par l'Evêque de Senlis et sans doute aussi par le Parlement de Paris (b), ils envoyèrent donc des messagers vers l'abbaye-mère qui leur députa quelques religieux pour assurer la reprise d'une discipline religieuse que des abus, difficiles à préciser mais indéniables, avaient fortement entamée. Un nouveau prieur, le Père Bourglabbé fut donc envoyé à Saint-Vincent avec les Pères Galleran et Mallet (c) et tous les religieux renouvelèrent leurs vœux. Un conseil fut institué, composé du Prieur, du sous-prieur, du procureur, du sacristain et d'un autre chanoine et le partage des biens qui se fit en 1565 avec Guillaume Thibaud et sous l'arbitrage de l'abbé de la Victoire et du prieur de Bray (c), fut sans doute le fruit de leurs travaux (e). Les débuts de cette reprise victorine furent sans doute prometteurs et le chapitre général de Saint-Victor qui depuis longtemps avait boudé Saint-Vincent se tint à nouveau en nos murs en 1568 (f).

Mais les événements politiques contemporains n'étaient guère favorables à la vie monastique. La menace des Huguenots, campés sur les hauteurs de Creil, les travaux de construction du rempart et de reconstruction de quelques bâtiments de l'abbaye, n'étaient guère faits pour favoriser le silence et le recueillement nécessaires à la vie religieuse (g) et bientôt, le prieur de Saint-

Victor regagna son abbaye parisienne "sans dire mot", et se contenta d'envoyer sa démission une fois arrivé à destination (h).

Une seconde tentative de réforme, qui ne fut pas plus heureuse eut lieu plus tard sous l'épiscopat de Guillaume Rose et l'abbatit de Nicolas du Val. L'évêque de Senlis avait déjà eu l'occasion d'intervenir à Saint-Vincent. En 1585, alors qu'il faisait la visite canonique des lieux de culte de l'abbaye, il remarque dans la chapelle Saint-Lou (i) une balance qui y était suspendue. Il s'enquit près du Prieur de l'usage qu'on en faisait et Pierre de Geresme lui répondit qu'elle serait à peser les enfants nouveaux-nés apportés par leur mère et pour lesquels on récitait l'oraison des Saints-Ange(j). Ce mélange d'épicerie, de puériculture et de prières déplut vivement à Guillaume Rose. Il trouva la pratique superstitieuse et de mauvais goût. Il enjoignit au Prieur de cesser la pratique sous peine de sanctions et de reléguer la balance au fond d'un placard de la sacristie.(k)/

En 1599, l'évêque inquiet de la tournure que prenait Saint-Vincent, malgré les avis, les tentatives de réformes et les menaces de l'autorité, tant civile que religieuse, publia une charte de réforme. Les termes en sont sévères: il y charge Jean Heurtaut, priour de Saint-Victor de Paris, de visiter, de réformer et de gouverner l'abbaye "in spiritualibus". Il lui donne tout pouvoir pour juger, punir et corriger "les excès, les crimes et les délits" des religieux et d'employer à cet effet les moyens les plus radicaux, y compris l'emprisonnement et les chatiments corporels. La lettre était datée du 22 Juin et rédigée à Montlévêque.(l).

Jean Heurtault échoua dans cette tentative comme ses prédécesseurs avaient échoué dans l'essai tenté en 1565.(m). On ne guérit pas un malade qui ne veut pas se soigner.

73.- LES ABUS- Guillaume Rose exagérat-il? On ose l'espérer, on peut
----- le croire. L'évêque de Senlis, pasteur consciencieux, ligueur acharné, prédicateur passionné et passionnant apportait en tout une certaine violence et il a laissé dans l'histoire la réputation d'un extrémiste, d'un "ultra", en tous cas d'une forte personnalité, ce qui comporte à côté de nombreux excès, une grandeur certaine (a). Il est donc bien pos-

sible qu'il faille se défier de la violence de langage de l'évêque à

l'égard de Saint-Vincent. Mais cela n'explique pas tout, et il y a entre autres, à cette époque, une petite histoire scandaleuse, un peu postérieure à ces évènements, mais qui montre bien qu'il n'y avait pas à Saint-Vincent plus qu'ailleurs, de fumée sans feu. Il s'agit d'un certain Nicolas Paulmier, (b) religieux profès, qui avait fait parler de lui; il était accusé à juste titre, hélas! , de différents délits. Ainsi "introduxit mulieres intra muros"... "ad inhonestos usus"(c). Il avait eu également des relations avec les héritières, ce qui était très mal porté, et, comme il avait besoin d'argent contrairement à son vœu de pauvreté, il avait dérobé dans le sanctuaire un objet de valeur - image ou statue" qui valait bien douze deniers d'or, et il l'avait vendu, ajoutant ainsi la simonie aux autres vices qui lui étaient familiers. Poussé par le remords, peut-être aussi inspiré par un repentir authentique, Nicolas Paulmier voulut rentrer dans l'ordre. Mais il poussa la prudence et la présence d'esprit jusqu'à refuser de comparaître devant l'évêque de Senlis, parce que, disait-il, l'évêque n'avait ni droit ni juridiction sur Saint-Vincent. Il s'adressa donc en cour de Rome et ce fut Jérôme Pamphile, Régent de la Sacrée Pénitencerie et sans doute Cardinal, qui dut lui donner l'absolution des peines encourues (d). Les jugements assez catégoriques portés par les chroniqueurs sur le Père Faure et ses compagnons quelques années plus tard, laissent bien supposer, malheureusement que cette affaire louche ne fut pas la seule. Pourtant, à cette époque de contrastes violents, et riche en couleurs, il y eut aussi des personnages sympathiques: c'est ainsi que le personnage de Pierre de Gresme se détache fortement sur ce fond ténébreux.(e)."Quelques uns sortirent du monastère et tombèrent dans l'apostasie; d'autres, poussant les choses encore plus loin, s'engagèrent dans les troupes: et ceux qui demeurèrent dans la Maison, vécurent avec autant de licence et de libertinage que s'ils eussent été dans le monde" (f).

74 - PIERRE DE GERESME. Les de Geresme, nombreux à Senlis, et même à Saint-Vincent (a), étaient originaires de la région de Crépy-en-Valois (b). Pierre avait été élu prieur le 22 Octobre 1569, à la suite, sans doute, du départ précipité du prieur de Saint-Victor (c). Il avait consenti difficilement à son élection, puis s'était soumis à la volonté de Dieu clairement manifestée par l'unanimité des votants. Cependant, il posa à ses frères une condition qu'il formula dans un petit discours qui nous a été conservé à peu près intégralement: "vous me mettez dans une place dont je suis très indigne et très incapable; je me rends néanmoins à ce que vous désirez de moi. Saint Joseph était le dernier de la Famille Sacrée cependant il y tint la première place, et il en fut comme le supérieur"(d)... je me soumetts donc à votre élection, mais sous la réserve expresse que dans cette maison dédiée à Saint-Vincent, martyr, et à la Vierge Marie, soit désormais célébrée chaque année, la Fête de la Virginité du Bienheureux Joseph" (e) Les capitulants ayant volontiers accordé à leur prieur ce qu'il demandait, de Geresme écrivit au Pape pour obtenir la confirmation de son élection(f).

Il fut un bon et saint prieur au milieu d'une communauté peu fervente. Assidu à l'office, à la prière, à l'oraison, il assurait lui-même dans la chapelle claustrale (g) la messe quotidienne de la Sainte-Vierge que ses prédécesseurs avaient jadis établie à Saint-Vincent(h). Il avait fait peindre et placer dans cette chapelle un tableau représentant la Sainte-Famille, avec St Joachim, Sainte Anne et St Jean-Baptiste. Il aimait à en inspirer sa prière. Un jour de l'année 1588, St Jean Baptiste lui apparut et lui dit combien le culte qu'il rendait à St Joseph était agréable à la Mère de Dieu. La Sainte Vierge désirait que la fête de Saint-Joseph fut célébrée solennellement dans tout le Royaume et que de Geresme s'employât à la recommander à tous les prélats de France.(i). Humble et défiant de lui-même, De Geresme conserva longtemps en silence le secret de cette mission; puis, un jour, troublé en sa conscience, il décida de s'en ouvrir à l'évêque Guillaume Rose, impressionné par la sainteté du messager, l'opportunité du message et la simplicité du récit lui demanda un rapport écrit qu'il fit examiner par les théologiens de la Sorbonne. La conclusion des docteurs fut

favorable et ils reconnurent le bien fondé de la vision.

Une vieille tradition veut que le Père de Geresme soit entré en relations épistolaires avec Saint-Thérèse d'Avila, elle aussi fervente propagandiste de St Joseph. C'est possible, mais cette correspondance dut être antérieure à l'apparition, car en 1588, il y avait six ans que la carmélite espagnole était morte(j). Quelques mois avant, semble-t-il, Guillaume Rose avait d'ailleurs autorisé à Saint-Vincent la célébration des fêtes de Saint-Joseph, de St Joachim, de Ste Anne et de St Jean-Baptiste, sous un rite solennel.(k).

Au demeurant, le Prieur de Saint-Vincent fait figure d'un homme de bon conseil et d'un bon directeur. Pierre Seguin le recommande à son neveu qui en a bien besoin: "prenez avis de luy en cela et en toutes vos affaires spirituelles, car c'est un fort homme de bien et selon Dieu".(l) Pierre de Geresme resta vraisemblablement en fonction jusqu'en 1605, date de sa mort.(m). Il assista à l'agonie de l'ancien Saint-Vincent. L'abbaye victorine se démantibulait sous ses yeux malgré ses efforts impuissants. Il conservait cependant intacte son espérance. Le Parlement, l'Evêque, tous ceux qu'inquiétaient l'état de l'abbaye et l'inutilité des réformes entreprises voulaient enlever la maison aux chanoines de Saint-Augustin, pour la donner aux Capucins qui avaient grande réputation à Senlis. Les cendres de Lietaud, le vieux doyen de Saint-Frambourg, durent frémir dans la tombe (n); mais Pierre de Geresme s'opposa catégoriquement à cette solution. Il espérait contre toute espérance que Dieu n'abandonnerait pas la vieille maison. On a toujours raison d'espérer, car la vie elle-même n'est qu'une longue espérance. Pierre de Geresme eut raison et sa réponse fut une prophétie: "A Dieu ne plaise que je souffre qu'on livre à des étrangers l'héritage de nos pères; ils auront bientôt de légitimes successeurs. Dieu ne confondra pas mon espérance, et des pierres que je veux conserver aux dépens de ma vie, il fera naître des enfants d'Abraham"(o). Dieu ne confondit pas l'espérance de Pierre de Geresme. Huit ans après sa mort, en 1613, Charles Faure, François, Cardinal de la Rochefoucauld et Antoine Ranson arrivaient à Senlis, inconscients sans doute des vues de la Providence qui allait faire d'eux les premiers artisans d'une grande oeuvre. La cadette de Saint-Vincent allait devenir la source et le point de départ d'une réforme religieuse, à laquelle plus de cent monastères en France et à l'étranger devraient le retour à une vie religieuse fervente et apostolique: la Réforme Génovéfaine, qui allait donner naissance à la Congrégation de France.

LA REFORME DE SAINT-VINCENT AU XVII^e SIECLE (a).

75 - FRANCOIS DE LA ROCHEFOUCAULD. Le 8 Décembre 1558, naissait à Paris, François de La Rochefoucauld (b).

Par son père, Charles, comte de Randan, il se rattachait à l'Auvergne. Par sa mère, Fulvie Pic de la Mirandole, il recevait le sang italien d'une famille remuante, bien connue dans l'histoire de la péninsule (c). Elle lui apportait aussi une parenté d'alliance avec Charles Borromée, le saint archevêque de Milan, parenté lointaine, mais qui influera profondément sur l'évolution du jeune François et lui dictera son rôle de réformateur.

Orphelin de père à quatre ans, Abbé de Tournus (d) à quinze ans, puis étudiant au collège de Clermont (e), il est vraisemblablement ordonné prêtre et promu Maître de la Chapelle du Roi vers 1680.

Enfin, en 1584, il est nommé et consacré évêque de Clermont (f). Il a vingt-six ans. Ligueur acharné, dernier évêque du Royaume à reconnaître Henri IV, il s'impose cependant à l'estime du roi et à son affection parce qu'il est homme de devoir, rude, austère et consciencieux, et homme de Dieu.

En 1607, Henri IV lui obtient le chapeau de cardinal, et pour l'avoir plus près de lui, il lui fait troquer la cathédrale de Clermont contre celle de Sens, le 15 Mars 1610 (g).

Mais François de la Rochefoucauld ne prendra effectivement possession de son siège que le 11 novembre 1613 (h) et il arrivera ainsi dans son évêché le jour même où Charles Faure, un jeune homme de dix-neuf ans se présentera dans l'abbaye de la ville: Saint-Vincent, pour s'y faire religieux.

76 - Charles FAURE, naquit à Louveciennes (a) près de Versailles, le 29 Novembre 1594. Cadet de deux aînés, aîné de six cadets, dont trois filles, il arrivait au monde dans une de ces vieilles familles dont l'histoire orageuse du XVI^e siècle n'avait pu ébranler la solidité ni les traditions.

Jean Faure (b) son père, commissaire des guerres et seigneur de Marsival, de lignée auvergnate, était lui-même le 7^e d'une famille de qua -

torze garçons. Il avait su garder dans son métier de soldat, le sens aigu de son baptême, un goût prononcé et peu militaire pour la prière, et un souci constant des pauvres gens dont, à cette époque, Monsieur Vincent allait commencer à dénombrer la multitude et à cataloguer les misères.

Avec sa femme, Marie Jaulnay (c) fille d'Etienne Jaulnay, premier médecin de Louise de Vaudemont (d) Reine de France, Jean Faure vivait "dans cette union toute spirituelle que le Saint-Esprit forme entre les coeurs Chrétiens" et "réglait toute sa conduite envers elle par les maximes des Apôtres, & par les vœux de l'Eternité".(e)

Ce ménage heureux eut neuf enfants dont Charles fut le troisième (f) .

Avec un père de cette trempe, on pouvait attendre de Charles Faure beaucoup de courage devant les lourdes responsabilités qui l'attendaient, et une haute fidélité au service de Dieu.

Si nous en croyons son biographe, avant cinq ans, il faisait déjà la tête à sa nourrice parce qu'elle avait des mœurs légères, et à sept ans, "il se plaisait à chanter de saints Cantiques; il imitait à sa manière les Cérémonies de l'Eglise. Il assemblait les enfants de son âge, & se mettant au milieu d'eux il les entretenait de ce qu'il avait appris des vérités chrétiennes".(g).

Mais ceci fait partie du genre biographique de cette époque et ce genre est sujet à caution, car, habituellement, la sainteté et la vertu s'acquièrent douloureusement, plutôt qu'elles ne se têtent au biberon.

Lorsqu'il eut dix ans, Charles fut envoyé au collège des Jésuites à Bourges, pour y apprendre la Grammaire et les Belles-Lettres. Revenu à la maison quelques années plus tard, il vit son père mourir en mai 1613, et ce fut lui qui recueillit ses dernières paroles: "Mon fils, ayez de la foi et Dieu sera votre Père".(h)

Madame Faure, demeurée veuve, envoya Charles quelques mois au collège de la Flèche tenu également par les Jésuites; puis elle se décida à le confier à Monsieur Jean Berthier, Abbé de Saint-Vincent de Senlis,(i) pour en faire un religieux dans son abbaye.

Charles Faure avait alors 19 ans. Il avait le front élevé, le visage ovale, les traits doux, l'air sérieux, les yeux noirs, perçants et pleins de feu,

leport distingué; l'allure vive et décidée.(j).

Et c'est ainsi que le 11 Novembre 1613, Charles Faure se présentait à l'abbaye de Saint-Vincent pour se donner à Dieu (k).

77- L'ARRIVEE DE RANSSON : Les premières années du XVII^e siècle n'avaient
 ----- (a) vu que s'affirmer davantage la porte de vie religieuse. Lors d'une visite qu'il fit à Saint-Vincent vers 1613, le Cardinal de La Rochefoucauld constata que "c'était un lieu où les marques de la religion et de la sainteté ne paraissaient quasi plus, et où les jeux, les festins, les chansons dissolues étaient les divertissements ordinaires des religieux de ce temps là " (b). Cependant, en juin 1613, Saint-Vincent eut le bonheur de voir arriver dans ses murs un saint homme de prêtre, nommé Antoine Ransson. Curé de Maulers, à 15 Km au nord de Beauvais et curé plein d'ardeur, il s'était attiré par son zèle, l'antipathie de ses paroissiens, peu soucieux de se convertir. Les vexations pleuvaient, qui dégénérent peu à peu en persécution. L'Evêque de Beauvais, René Potier (c) l'autorisa à s'absenter pendant un an pour permettre aux esprits de se calmer. Antoine RANSSON pensait aller séjourner à Paris, quand un chanoine de ses amis qui connaissait la profondeur spirituelle du malheureux curé et l'état déplorable de Saint-Vincent lui conseilla d'aller y séjourner pour y faire du bon travail. Monsieur RANSSON accepta bien volontiers, et lorsqu'il fut sur place, le prieur (d) fut enchanté de lui confier la charge de Maître des Novices et de Directeur des jeunes religieux, double profit, pensait-il, car personne ne voulait de cette charge et le nouveau venu ne demandait qu'à être nourri et logé: tout bénéfice. Tel était l'état d'esprit qui régnait alors.(e).

Antoine RANSSON fut rapidement édifié sur la mentalité de la maison. Novices et profès étaient là parce que les convenances sociales, la volonté de leurs parents, le désir d'une vie tranquille et sans souci, ou l'ambition d'une charge ecclésiastique bien rétribuée, les avaient poussés au monastère. Mais il n'était question ni de vocation, ni de vie religieuse, pas même de vie chrétienne.

Le malheureux Maître des Novices, jugeant la situation intenable, fut plusieurs fois tenté de laisser tout en plan. Un jour, sans doute au mois de

septembre 1613, il décida de porter un grand coup, et ayant réuni ses ouailles, il leur administra un petit sermon qui était une verte semonce et pas piquée des vers. Il leur conseillait tout simplement de quitter Saint-Vincent: les novices n'avaient qu'à retourner dans le monde et les profès à chercher ailleurs une communauté où la Règle serait en honneur: "Sortez d'ici; fuyez Babylone: allez chercher un a ile dans quelque ordre où la Règle soit en vigueur & où l'on vive saintement; à moins de cela vous ne pourrez éviter de vous perdre".(f).

Le discours fit grande sensation et tous protestèrent par un beau chahut. Le Prieur fit appeler Ransson pour le réprimander sèchement, et lui déclara qu'il comprenait très bien les paroissiens de Maulers d'avoir envoyer promener un aussi mauvais coucheur.(g).

78- Cependant les objurgations du saint homme produisirent quelques résultats. Le soir même un novice vint lui demander pardon et conseils pour s'initier à la vie religieuse(a). Le lendemain, les autres jeunes religieux semblèrent nettement mieux disposés et quelques jours plus tard, deux d'entre eux manifestaient un sérieux désir de conversion complète.

C'étaient deux amis inséparables: Claude Branche et Robert Baudoin (b) Entrés à Saint-Vincent en 1605, profès l'année suivante, ils avaient été ordonnés prêtres quelques temps après, trop jeunes et par intérêt. Leur situation était irrégulière aux yeux de l'Eglise. Jusqu'alors ils ne s'en étaient pas souciés.(c).

Ransson, ayant remarqué un changement d'attitude chez Baudoin, l'invita à l'accompagner à Maulers où il devait se rendre pour un très court séjour. Chemin faisant, ils parlèrent. Robert ouvrit son coeur à la parole ardente de son compagnon. Il en fut profondément impressionné, à tel point qu'arrivé à Beauvais, il s'en alla trouver un bon vieux chanoine pour lui faire une sérieuse confession de toute sa vie. Il revint à Saint-Vincent tout changé et bien décidé à se donner complètement au service du Seigneur.(d)

- Son ami Claude Branche (c) remarqua la transformation et se demandait à quoi attribuer l'air soucieux qu'il remarquait sur les traits de Robert."J'étais si grossier, dira-t-il plus tard, que j'attribuais cette tristesse au peu de soin qu'on avait eu de le bien traiter pendant son voyage ou je crus qu'on

l'avait volé: ou je m'imaginay que Monsieur Ransson l'avoit prévenu contre moi".(f).

Branche était un brave garçon, pas très fin, ni très cultivé, qui avait eu comme meilleur signe de sa vocation religieuse, une belle voix ! Quelques temps auparavant, il avait été gravement malade, entre la vie et la mort; à cette occasion, il avait pris de bonnes résolutions qu'il avait complètement oubliées aussitôt guéri. L'attitude, puis les paroles de son ami Robert, le ramenèrent à la réalité. A son tour, il alla trouver Ransson " C'en est fait, dit-il, je me rends, je veux être à Dieu, je suis converti. Quelques temps après, tous deux se rendirent à Paris, pour se faire relever de l'irrégularité qu'ils avaient encourue, près du Grand Pénitencier.(g).

C'est ainsi que commença la réforme de Saint-Vincent qui allait devenir un monastère modèle.

79- Postulat de Charles FAURE.- Lorsque Charles Faure arriva à Senlis ces événements venaient de se passer, mais la communauté était loin d'être transformée et la réforme ne pouvait que promettre quelques belles bagarres (a).

Faure fut peu en contact avec Baudoin et Branche et il ne vit guère que les scandales donnés quotidiennement par les anciens dont la conscience était cautérisée. Dès son arrivée, il reçut l'habit ecclésiastique et commença son postulat avant de prendre l'habit religieux en débutant le noviciat proprement dit. Il se donna complètement à sa nouvelle vie et Ransson vit tout de suite qu'il avait à faire avec une âme de grande qualité. Craignant de lui voir perdre cette belle droiture dans ce milieu pourri, il lui conseilla à plusieurs reprises de quitter le monastère et d'aller frapper ailleurs, chez un ordre plus austère, les Capucins par exemple (b) Ransson manquait d'audace, mais Faure hésitait à prendre une telle décision, cherchant avant tout à connaître la volonté de Dieu pour s'y consacrer totalement. Dans cette incertitude, il résolut de demander conseil aux Capucins qui avaient leur couvent au lieu dit: "l'Aulnoye (c) - actuellement Bon-Secours. Le Gardien du couvent et ses religieux furent vivement frappés par la visite de Charles Faure qui leur fit une excellente impression, mais plutôt que de l'attirer chez eux, ils lui conseillèrent vivement et avec beau-

coup de désintéressement, de rester à Saint-Vincent, parce que là était la volonté de Dieu(d).

Rassuré par cette entrevue, Faure revint à Saint-Vincent et quelques temps plus tard, le 7 février 1614, après trois mois de postulat, il recevait l'habit religieux et commençait son noviciat. Ce fut un jour de fête. Mais après avoir pris congé de ses parents, venu pour la cérémonie, il s'en ferma toute la journée dans sa chambre, pour y prier, partagé qu'il était entre la joie de se donner à Dieu et la crainte de ne pas tenir. Car, pendant qu'il priait ainsi, en bas on s'amusait ferme. Après un grand festin, il y eut des danses "et d'autres divertissements de cette nature que l'abus avoit introduits; on fit manger les femmes avec les Religieux dans le Réfectoire, on les laissa entrer partout: elles jouèrent dans le Chapitre et dans les loîtres", ce fut un jour de licence et de désordre.(e).

80- RANSSON en prison - Sur ces entrefaites, il arriva une mauvaise histoire à Ransson. Il y avait dans l'abbaye de la Victoire (a) , proche de Senlis, un ecclésiastique nommé Pillon qui était comme lui Précepteur des Novices, et, comme la Victoire ne valait guère mieux que Saint-Vincent, le meilleur travail de ce digne homme était de décourager ses novices de rester dans cette maison et d'aller chercher ailleurs une vie plus religieuse.

Un jour, il disparut avec un novice qu'il conduisit à Paris au Collège des Jésuites. Le tuteur de ce garçon qui l'avait fait religieux malgré lui, pour ~~bénéficiaire de sa succession~~, fut au désespoir. Il avertit la Maréchaussée qui chercha en vain le Maître des Novices en fuite; il demeura introuvable. On ne prête qu'aux riches, et on accusa Ransson d'avoir trempé dans cette affaire, bien qu'il n'y fut pour rien. Le Prieur de Saint-Vincent n'y vit qu'une bonne occasion de se débarrasser d'un homme qui apportait finalement plus d'embarras que d'avantages. Averti à temps, Ransson disparut et s'enfuit chez un ami (c). La nuit cependant, il revenait voir ses novices et ses profès pour les encourager. Puis il crut plus sûr de regagner Maulers par des chemins détournés, gardant par lettres le contact avec ses jeunes disciples. Enfin, poursuivi par le Prévôt, il s'enfuit d'abord à Paris, prit ensuite le maquis en forêt d'Halatte ou d'Ermenonville, et s'apprêtait à partir chercher la tranquillité dans les Flandres ,

quand il rencontra dans la forêt le frère du Père Baudoin parti à sa recherche. Il apprit ainsi que ses jeunes religieux étaient allés trouver le Cardinal de La Rochefoucauld, nouvel évêque de Senlis, pour lui demander d'intervenir en sa faveur, et que le mieux était de se présenter au Prévot pour être conduit en prison, d'où le Cardinal ne tarderait pas à le faire sortir.(d).

- Il est plus facile d'entrer en prison que d'en sortir, et Antoine Ransson en fit l'expérience au cours du séjour qu'il fit dans la maison d'arrêt de Senlis proche de l'évêché. Du moins reçut-il de nombreuses visites: des personnes de la ville qui l'estimaient grandement, les Pères Baudoin et Branche qui ne manquaient pas de venir le voir tous les jours, ce qui lui permettait de continuer de loin à diriger ses ouailles. Finalement, un Père Jésuite qui le connaissait bien alla trouver le Cardinal pour en obtenir une intervention rapide. Mgr de La Rochefoucauld entreprit immédiatement une enquête et convoqua les disciples du prisonnier pour les interroger l'un après l'autre sur la doctrine et les conseils que leur avait donnés Antoine Ransson (c). Le résultat fut satisfaisant et même élogieux. "Mais je ne sçai néanmoins comment il arriva qu'on le retint encore quelques tems prisonnier, Dieu le permettant ainsi pour exercer sa patience. Enfin, lorsqu'on l'eut fait passer par une longueur fort ennuyeuse de chicanes et de formalitez, on le fit sortir de prison, après six mois d'une captivité qui n'avoit pas l'ombre de justice.(f).

Avant de se retirer à Maulers où les esprits s'étaient apaisés, Ransson passa à Saint-Vincent où il revit le frère Baure dont la profession approchait et qu'il encouragea de tout coeur.(g).

81- LA PROFESSION RELIGIEUSE DE CHARLES FAURE.

Charles Faure avait pendant ce temps continué son noviciat. Il était pratiquement tout seul, sans guide. Mais le Saint Esprit l'inspirait. Très sensible à la Passion du Christ, il se repentit vivement des péchés de sa vie passée et se décida à faire sérieusement pénitence pour les réparer de son mieux. C'est dans ce but qu'il se sépara de tout ce qui ne lui était pas strictement nécessaire, ne conservant qu'une Imitation, une Bible, un

Missel et les prières de Blossius (a). Pendant la nuit, souvent, il descendait dans l'Eglise et y priait des heures entières, tantôt à genoux sur le pavé, tantôt debout au milieu du choeur. Puis montant dans sa cellule, il s'allongeait sur son lit, après avoir pris la précaution d'installer des planches sous ses draps pour s'endurcir au service du Christ. Souvent il portait le haire (b), mais il avait corsé le plaisir en se nouant autour des reins une grosse corde garnie de noeuds qui le faisait beaucoup souffrir et provoquèrent même un ulcère très douloureux. Il n'est jamais commode d'être un saint, encore moins de réformer une maison, et Charles Faure n'avait pas choisi la commodité.

A ce régime que personne ne contrôlait, ni même ne soupçonnait, la santé de Charles Faure s'altéra : " une fluxion maligne et dangereuse lui tomba sur une jambe" (c). Il souffrit vivement sans se plaindre, et sans être plaint, car personne ne s'occupait de lui sinon un jeune garçon qui lui apportait à manger de temps en temps. Baudoin et Branche eux-mêmes semblent l'avoir ignoré, et lorsque Monsieur Ransson leur demandait des nouvelles de Faure, ils avaient l'air persuadé que le brave novice n'était absolument pas fait pour la vie religieuse, ayant une santé très précaire. Ce n'était certes pas l'avis du brave curé de Maulers.(d).

La fin du noviciat approchait. Le Chapitre de Saint-Vincent s'assembla pour savoir si l'on pouvait admettre le novice à la profession. Il y eut une voix en sa faveur; toutes les autres étaient contre lui, les uns à cause de sa santé,(e) la plupart à cause de la sainteté de sa vie qui en faisait un reproche vivant, un être gênant. Il fut donc refusé et il aurait été renvoyé du monastère si l'Abbé lui-même, Jean Borthier, évêque de Rioux n'avait écrit très fermement en sa faveur. Comme on avait besoin des bonnes grâces de l'Abbé dont on attendait quelque avantage temporel, Charles Faure fut finalement déclaré digne d'être admis à la profession et il prononça ses voeux le dimanche 1^o Mars 1615. Son frère Claude était présent à la cérémonie.(f).

C'est alors que Baudoin et Branche comprirent qu'il y avait une grande âme dans ce corps débile, et ils lui firent part de leurs projets de réforme auxquels il adhéra immédiatement et de grand coeur.

Cette réforme était nettement amorcée et elle allait recevoir trois semaines plus tard, le 23 mars 1615, la consécration officielle d'un concordat passé entre les Réformés et les Anciens (g). Les droits et les devoirs de chacun y étaient fixés. Ce fut sans doute l'oeuvre de Baudoin et de Branche, conseillés par Ransson. Faure sortait à peine du noviciat et le Cardinal de La Rochefoucauld était retenu par les Etats Généraux. Mais la sympathie du Cardinal pour les Réformés détermina le Prieur, Roch Robin (h) à partir avec six religieux pour aller résider dans un des bénéfices qu'il possédait (i). Un nouveau prieur fut élu: Antoine Payon (j) qui fit d'abord meilleure impression, mais qui en réalité ne valait guère mieux (k).

- Les Pères Baudoin et Branche avaient bien travaillé. Le second avec son tempérament bouillant et sa franchise un peu rude, savait multiplier les incidents à plaisir, chassant vigoureusement les femmes des lieux réguliers, troublant les jeux, intervenant en prophète au milieu des débauches et des divertissements licencieux. Chacun finit par prendre la précaution de se cacher de lui pour avoir la paix dans la médiocrité ou le mal. Mais il s'en aperçut et se fit un jeu de faire le trouble-fête (a). Le jour de la fête patronale (b), il entra dans les chambres où plusieurs s'étaient réfugiés pour jouer aux cartes en paix, renversa les tables et jeta les cartes au feu; puis il fonça à toute allure dans le jardin, au milieu des quilles qu'il renversa à coups de pied pour les envoyer promener ensuite avec les boules par dessus les murailles.

D'autres fois, il se cachait dans un coin pendant que le Prieur conversait avec les religieux de son parti et dès qu'il exprimait une pensée trop peu religieuse ou une opinion pas assez ecclésiastique, Branche intervenait bruyamment en poussant des bougements: c'est pas vrai, c'est pas vrai ! Ce brave Branche manquait sans doute de diplomatie, mais il tenait sa place dans la maison et il la remplissait bien. On comprend qu'avec un pareil homme, le prieur Roch Robin et ses six partisans aient préféré s'enfuir!

Le Père Baudoin, par son flegme et sa finesse compensait ce que Branche avait d'outré et de brutal. Il savait lier amitié avec les uns et les

autres et peu à peu gagnait ainsi des sympathies à la réforme.

En face du triumvirat de la Réforme, le nouveau prieur ne tarda pas à montrer son véritable visage: il ne manquait aucune occasion de les déconsidérer; les femmes que Claude Branche avait chassées, les hommes qui fréquentaient le cercle du prieur firent chorus et les magistrats de la cité eurent les oreilles rabattues par les querelles intestines de Saint-Vincent. Cela dura dix-huit mois (c) pendant lesquels Faure et ses amis continuèrent à mener de leur mieux leur vie religieuse et à scruter la règle de St Augustin pour y conformer totalement leur conduite. Le Cardinal de La Rochefoucauld les encourageait vivement.(d).

Cependant Faure ne pouvait étudier dans cette maison dont la bibliothèque avait disparu et dans laquelle il n'y avait aucun maître pour lui enseigner les sciences sacerdotales. Baudoin, lui aussi, sentait ce besoin. Après avoir longtemps hésité à quitter Saint-Vincent, craignant que leur départ ne porte un tort définitif aux quelques avantages qu'ils avaient obtenus, ils se décidèrent enfin à aller étudier à Paris, en laissant à Branche le soin d'entretenir la ferveur du groupe "réforme" et de conserver les résultats acquis. Le Cardinal consulté approuva, et fit pression sur le Prieur pour qu'il les laissât partir. Le Prieur ne demandait pas mieux que de voir disparaître ce Faure de malheur qui n'était qu'un trouble-fête avec sa vie de ferveur. Quant à Baudoin, il était économe de la maison, et comme son administration était exacte et consciencieuse, le prieur rageait en silence, et il fut tout heureux à son départ, de confier la bourse à un de ses bons amis qui avait toute sa "confiance" et serait, certes, plus "compétent".

Faure et Baudoin partirent donc et s'en furent demander l'hospitalité à Monsieur Bourdoise (e) qui dirigeait au Collège du Mans (f) une communauté sacerdotale extrêmement fervente. Ils avaient pour eux une recommandation de Monsieur Ransson qui leur avait vivement conseillé la maison.

Monsieur Bourdoise les accueillit rudement et commença par leur refuser l'hospitalité, sans doute à cause de leur tenue trop peu ecclésiastique. Puis il leur fit faire une retraite et une confession générale. Il les accepta enfin dans sa maison, tout en leur recommandant de "tenir Aristote de la main

gauche et la Règle de Saint-Augustin de la main droite".(g).

Lorsque le Prieur apprit cela, il en fut vivement irrité et leur écrivit "lettres sur lettres pour les obliger d'en sortir promptement" , car il avait très peur d'une réforme à Saint-Vincent et craignait à juste titre que leurs bonnes dispositions ne s'affermissent dans cette maison (h) Il les menaça même de leur couper les vivres.

Après avoir prié, réfléchi et pris conseil, les deux étudiants choisirent la pauvreté. Faure obtint de sa famille une petite pension et, avec pas mal de confiance en la Providence et une bonne dose de misère, cela pouvait aller.

L'année suivante, en 1617, Baudoin, "plus porté à la pratique de la vertu qu'à l'étude de la Philosophie" rejoignit Saint-Vincent et Faure continua seul tout en faisant de fréquents séjours à l'abbaye.(k).

83 - BAUDOIN : "Chambrier".

----- A Saint-Vincent, Baudoin reprit sa charge et le prieur en fut au désespoir. Il ne pouvait le destituer car le Chambrier était nommé par le Chapitre. Il résolut donc de l'éloigner en lui offrant une cure en dehors du monastère. C'était un poste très recherché . Pour parvenir plus sûrement à son but, il fit intervenir l'Abbé, Jean Berthier, la famille de Baudoin et tous les moyens honnêtes et malhonnêtes qu'il put trouver. Mais Baudoin refusa et se montra incorruptible. Il voulut alors l'attaquer sur sa gestion et l'accusa près de l'Abbé de malversations. L'Abbé vint, vérifia les comptes, trouva la comptabilité en parfait état et s'en retourna, persuadé que le prieur était un parfait gredin. C'était exact, car à bout d'inventions, il s'entendit avec un prieur de Paris pour faire enfermer Baudoin comme religieux factieux et brouillon . Le Chambrier devait se rendre à Paris pour régler une affaire quelconque au monastère du Prieur en question et, ni vu ni connu, il devait aussitôt être saisi, ligoté et jeté dans le cachot abbatial. Un seul détail fut oublié dans ce complot si bien ourdi: le prieur de Saint-Vincent mourut trop tôt pour le réaliser.

Mais avant de mourir, il fit encore des siennes. Lorsqu'il réunissait les novices pour commenter la Règle de Saint-Augustin -c'était son rôle de Prieur- il insistait pour souligner que les moines augustins n'étaient ni des ermites, ni des pénitents, qu'il fallait user des bienfaits du Seigneur, que "le joug même du Seigneur était doux et son fardeau léger", ce qui tendait nettement à faire pièce au rude enseignement du vigoureux et consciencieux Père Branche. Il semble même qu'il ait projeté avec les cinq ou six religieux restés fidèles à leurs désordres, de faire porter de mauvais coups aux réformateurs par quelques gens mal famés .(a).

Le Cardinal intervint d'ailleurs et réprimanda fortement le prieur qui se tint tranquille pendant quelques temps.

84 - Une HECATOMBE MONUMENTALE - Il n'eut d'ailleurs guère le temps de
----- nuire car la mort se chargea de supprimer elle-même l'opposition anti-réforme par une suite d'accidents tragiques qui relèvent sans doute un peu de la légende (a) mais aussi de la réalité ; tant il est vrai qu'il n'y a pas de fumée sans feu.

Le premier atteint fut le neveu même du prieur: Gabriel Dolé, qui semble avoir été en son temps un pirate de belle envergure.(b) Le Père Faure l'avait déjà tiré d'un très mauvais pas quand il se mit en tête de réitérer son exploit et à la suite d'un rapt opéré à Senlis, il s'enfuit à Paris avec la fille de son coeur. Découvert par la Justice, il alla faire un séjour de trois mois dans les cachots du Chatelet, avant d'être pendu en place de Grève, le 31 Mars 1618 (c).

Un autre fut trouvé un matin mort dans sa cellule, baignant dans son sang après une soirée un peu trop joyeuse passée en dehors du monastère.

Un troisième était animé de la passion du jeu. Une fièvre subite et violente l'emporta en quelques jours, tout en lui laissant assez de lucidité pour refuser les derniers sacrements.

Le suivant qui avait depuis quelques temps abandonné l'abbaye et jeté le froc aux orties, s'était mis en tête de se marier. Lui aussi mourut subitement.

Le cinquième fut trouvé un matin ivre-mort et mort-ivre au coin d'une haie et fut enterré sur place sans croix ni prières.

Restait le Prieur (d) : une mauvaise fluxion le défigura d'une manière horrible avant de l'emporter quelques temps après. Il fallut sacrifier en - core à l'ancienne tradition qui prévoyait un banquet de joyeuse compagnie après la cérémonie des funérailles. Les autorités de la Ville s'y trouvèrent au grand complet. Mais le menu fut des plus simples et le repas se passa en silence, ce qui ne manqua pas d'impressionner fortement les habitués des orgies antérieures. Pour leur faciliter la digestion, le Frère Faure (e) qui remplissait la fonction de lecteur, laissa de côté son livre et leur adressa un petit discours inattendu et improvisé sur la certitude de la mort et l'aveuglement des hommes, qui contribua certainement à nourrir pendant quelques jours les pensées des convives.

85- ELECTION DU PRIEUR BAUDOIN. (a)

La disparition du Prieur rendit la situation plus nette à Saint-Vincent. En face du parti de la Réforme dirigé par Baudoin, Branche et Faure, à la tête de quelques jeunes religieux, il y avait toujours le parti opposé, composé surtout de bénéficiers (b) c'est-à-dire d'anciens qui avaient trouvé une bonne petite charge et bien payée, dans une cure dépendant de l'Abbaye, et qui s'étaient depuis longtemps culotté soigneusement la conscience pour vaquer en paix à leurs occupations préférées. Mais ce parti était décapité et plusieurs d'entre eux, un peu secoués par la mort de leur prieur, étaient déjà repartis sans leurs cures. Entre les deux, un no man's land composé de religieux dans grand idéal, mais très impressionnés par les événements récents et plutôt bien disposés. Il fallait profiter de la situation pour élire sans tarder un nouveau prieur, qui fut partisan de la réforme.

Le Frère Faure se démena tant et plus pour procéder d'urgence à cette élection. Pour plus de sécurité, il fit inviter le Cardinal et l'assemblée eut lieu le 30 Juillet 1618. Toutes les voix se réunirent sur le Père Baudoin et tout le monde en fut satisfait sauf l'élui qui protesta en vain contre son élection. Il dut accepter la charge, mais il y mit deux conditions :

rétablir dans la maison la stricte observance de la Règle, et être aidée par le Frère Faure dans tout ce qui regardait la conduite spirituelle et la discipline intérieure.

L'élection avait eu lieu le matin. Dès l'après midi, on passa aux actes, et au chapitre qui suivit le chant des Vêpres, le nouveau Prieur profita de l'euphorie générale pour demander à tous les religieux du monastère le retour à la pauvreté.".....chacun courut dans sa chambre avec une incroyable allégresse, pour en tirer tout ce qu'il possédait en particulier, linge, argent, habits, livres, meubles et généralement toutes choses, et l'on porta tout dans un lieu qu'on avoit destiné pour cela, où toutes choses devinrent communes".

Le Père Faure fut l'âme de cette réforme. Sous son inspiration, on rétablit les exercices spirituels: méditation, examens de conscience, conférences théologiques et lectures de piété. Les cérémonies furent l'objet de soins particuliers, le chant d'Eglise fut remis en honneur et l'église fut nettoyée et quelque peu restaurée. Les repas furent désormais accompagnés de lectures (d) et le silence retentit dans le monastère qui fut clos aux séculiers. Il fut encore décidé que le Prieur ne serait nommé que pour trois ans, pas plus, afin que "dans l'intervalle si cours d'un gouvernement de trois années, les plus mal intentionnez n'eussent pas le temps de renverser l'ordre". Il fut même question de renoncer aux bénéfices de l'abbaye et le Père Branche, toujours prêt aux solutions radicales, s'apprêtait à en bruler les titres, mais il fut arrêté à temps, car on préféra en régler l'emploi plutôt que de les supprimer, ce qui eut d'ailleurs été contraire à la Règle.(e).

Le dernier point urgent à régler concernait le Noviciat. L'abbaye avait eu jusqu'alors mauvaise réputation et il n'y avait qu'un novice: François Boulart (f) un garçon de quinze ans, originaire de Senlis, qui était d'ailleurs appelé à occuper dans l'ordre les plus hautes fonctions. Il fallait des jeunes et le Père Faure se souvint de Pierre de Geresme (g) ce vertueux prieur qui avait mis la maison sous la protection de St Joseph en prédisant l'heureux changement que l'on voyait pour lors arriver, et il crut qu'on ne pouvait mieux faire que de s'adresser à ce grand saint pour obtenir de lui que, comme

il avoit eu soin de l'Enfance du Sauveur, de même il prit soin de cette réforme encore au berceau, afin que sous sa protection elle put se conserver et s'accroître. Il fut donc arrêté qu'on lui ferait un voeu pour cela et qu'on diroit tous les jours quelques prières en son honneur. L'on vit peu de temps après des effets sensibles de cette dévotion, et le grand nombre de sujets qui se présentèrent à Saint-Vincent, fit que non seulement la maison se peupla, mais qu'elle eut de quoi fournir de son abondance pour en peupler plusieurs autres".(h).

86- ORDINATION SACERDOTALE Le Frère Faure n'était pas encore Prêtre. Il avait été reçu maître-es-Arts en 1617, mais il ne devait terminer ses études que deux ans plus tard, en 1620. Le Père Baudoin ne voulut pas attendre si longtemps et il enjoignit à Faure de rejoindre Senlis sans tarder, pour recevoir du Cardinal de La Rochefoucauld, la consécration sacerdotale le 22 décembre 1618.(a).

Désormais, le Père Faure, tout en continuant ses études à Paris, revenait souvent à Saint-Vincent pour vaquer à son rôle d'animateur spirituel. "Il venoit presque toutes les semaines visiter son troupeau et il faisoit ces voyages à pied-(il y avait, comme maintenant, 45 Km de la rue St Jacques à St Vincent)- avec beaucoup de fatigues; il s'étonnoit lui-même que son corps y put suffire: mais il comptoit tout cela pour rien, pourvu qu'il fut utile à ses frères. Le chaud, le froid, les mauvais chemins, l'interruption de ses études et quoi que ce put être n'étoit capable de le retenir". "Quand on le voyoit arriver, la joie se répandoit partout, tous les coeurs étoient consolés".(b).

C'est lui qui mit en honneur les retraites, inconnues jusqu'alors à Saint-Vincent. Tous voulurent en profiter. Le monastère possédait une prison, comme tout monastère qui se respectait à cette époque. Il était difficile de trouver pour ces retraites, un endroit plus approprié (!) et, pour reprendre l'expression du chroniqueur, la caverne des voleurs devint la demeure des justes et cette innovation contribua puissamment à la réforme de Saint-Vincent.

87 - UNE EMEUTE - La réforme de Saint-Vincent connut un dernier épisode
 ----- qui faillit se terminer tragiquement. Quelques bons
 Messieurs et bonnes dames de la ville regrettaient de ne plus pouvoir venir
 jouer aux cartes dans les chambres ou danser sous les cloîtres avec les saints
 religieux et bien des braves gens gardaient la nostalgie des jardins monas-
 tiques où l'on s'amusait si bien naguère. Ils lancèrent une campagne contre
 ces jeunes fous de réformateurs qui ne pouvaient plus traverser la ville
 sans recevoir quelques insultes ou quelques cailloux partis d'on ne sait où.
 Comme la clotûre avait fermé Saint-Vincent, l'imagination travaillait sur ce
 qui s'y passait. Quelques personnages haut-placés prenant fait et cause contre
 Saint-Vincent, bramèrent avec la foule .(a)

Sur ces entrefaites, un jeune religieux qui avait mal débuté sous l'-
 ancien prieur, mais s'était redressé depuis quelques temps, commença dere-
 chef à ruer dans les brancards. Il était natif de Senlis et son frère était
 un personnage important de la cité. Il résolut un jour de disparaître ensau-
 tant le mur du monastère. Mais le mur était haut, plus qu'il ne le pensait,
 et il arriva en bas en fort mauvais état. Il se fit porter chez son frère,
 et très vexé de sa chute prétendit que les religieux réformés l'avaient ain-
 si maltraité. La nouvelle fit en un instant le tour de la ville et un cortè-
 ge se forma qui n'avait rien d'une procession, pénétra dans l'abbaye, y fit
 quelques dégâts, malmena sérieusement le personnel domestique et fit même
 un mauvais parti à un religieux rencontré dans le jardin. Les autorités de
 la ville (b), présentes, se gardèrent bien d'intervenir, et, lorsque la co-
 lère populaire fut quelque peu calmé, tout rentré dans l'ordre.

Le Cardinal était absent de Senlis. Dès qu'il connut la nouvelle, il ar-
 riva. Il était temps. Une procession s'organisait à nouveau, parce qu'on a -
 vait appris que les réformés violaient les tombes du cimetière, détruisaient
 les chapelles, abattaient les autels, renversaient tout dans l'abbaye, pro -
 jetaient d'abattre le clocher et de fondre les cloches, de vendre les orne -
 ments et de donner à leur église la nudité évangélique de la pauvreté. Le
 Cardinal décida de se rendre à Saint-Vincent avec les braillards, ce qui por-
 mit à la cohue de retrouver une certaine dignité. Il constata beaucoup d'
 heureuses transformations et en félicita les religieux publiquement. Quant au

au clocher, il était toujours debout et les chapelles en place. On lui fit bien remarquer un morceau de pierre tombale utilisée comme marche d'escalier. On y lisait encore : "Cy-gist". "Il ne fit que rire de cela et il répondit en y ajoutant ces paroles: Celui qui n'est pas ici".(c).

Sa visite terminée, il complimenta hautement les religieux d'avoir si bien reconstruit la vie religieuse et de s'être contenté de démolir les bachelles antérieures. Tout rentra dans l'ordre et les religieux de Saint-Vincent, loin d'intenter un procès pour violation de domicile, préférèrent s'adonner davantage à leur vie religieuse.

38 - EPILOGUE - Quant au Père Faure, il venait de terminer ses études. Il avait suivi avec attention et profit les cours de Philosophie de François de Raconis, et ceux de Philippe de Gamache et d'André du Val, en théologie. Il venait, le 3 Décembre 1620, de soutenir une thèse très brillante qui lui valut le titre de bachelier et transporté de joie le président du jury, Monsieur Contat, qui "ne put s'empêcher de l'embrasser à la descente de la chaire, avec des témoignages extraordinaires de tendresse".(a).

De retour à Senlis, le Père Faure se multiplia pour renforcer la vie spirituelle autant à l'intérieur du monastère qu'en ville, où ses sermons à la cathédrale connaissaient un succès prodigieux. Vers le mois d'août 1621, le Père Baudoin étant tombé gravement malade, il lui fut adjoint comme sous-prieur à l'unanimité du Chapitre.(b).

La Réforme de Saint-Vincent était pratiquement terminée. Elle avait demandé près de huit années d'efforts héroïques et la vieille abbaye avait retrouvé assez de vigueur pour en communiquer à beaucoup d'autres maisons qui avaient autant besoin de réformes.

89 - Principales abbayes dépendant de la Réforme de Saint-Vincent, dites génovéfaines ou de la "Congrégation de France". - - - - -

- 1 - Saint-Vincent de Senlis.
- 2 - Notre-Dame d'Eu.(Seine Marit.)Réformée par St-Vincent.1621
- 3 - St-Jean en Vallée(Eure et L.)Ref.par St-Vincent. 1621
- 4 - Ste-Geneviève de Paris(Réforme par St-V.)=Génovéfains.1624
- 5 - St-Pierre de Rillé(Fougères, I & V) 1624
- 6 - Ste Catherine de Paris. (1624-1629)

- 7 - La Toussaint d'Angers (M. & L.) 1629
- 8 - Saint-Martin de Nevers (Nièvre) 1629
- 9 - Saint-Jean du Jard (Seine et Marne) 1631.
- 10- Saint-Denis de Reims(Marne) 1633
- 11-Saint-Memmie de Chalons (Marne) 1633
- 12- Saint-Loup de Troyes (Aube) 1634
- 13- Notre-Dame de Chatillon sur Seine(Côte d'Or) 1634
- 14- Saint-Ambroise de Bourges(Cher) 1634
- 15- Saint-Martin d'Amiens(Somme) 1634
- 16- Saint-Acheul (Somme) 1634
- 17- La Prévôté d'Evauz (Creuse) Prieuré. 1634
- 18- Saint-Vincent de Chantelle(Allier) 1634
- 19- Saint-Pierre d'Auxerre(Yonne) 1635
- 20- Sainte-Madeleine de Chateaudun (E. & L.) 1634
- 21- Le Val des Ecoliers(Haute Marne)1637
- 22-Saint-Quentin des Beauvais (Oise) 1634
- 23-Notre-Dame de Livry-S. & O.) 1637
- 24- Sainte-Euverte d'Orléans (Loiret) 1636
- 25- Saint-Jacques de Montfort(I. & V.) 1638
- 26- Saint-Séverin de Château-Landon(S. & M.) 1638
- 27- Saint-Jean de Sens(Yenne) 1638
- 28- Saint-Jean de Mélinais(Sarthe) 1639
- 29- Notre-Dame d'Hérivaux (Oise) 1638
- 30- Saint-Denis de Rennes (I. & V.) 1639
- 31- Saint-Jacques de Provins(S. & M.) 1640
- 32- St Eloi-Fontaine(Oise) 1638
- 33- Saint Lo de Rouen(Seine Mert.) 1638
- 34- Chapitre de la Cathédrale d'Uzès(Gard) 1641
- 35- Notre-Dame de Ham (Aisne) 1641
- 36- Notre-Dame de Quarante(Aude) 1642
- 37- Notre-Dame de Chatrices(Marne) 1642
- 38- Notre-Dame de Beaulieu lèc Mans(Sarthe) 1642
- 39- Notre-Dame de Beaugency
- 40- Notre-Dme du Châage(S & M) 1642
- 41- Sainte Barbe en Auge(Calvados) 1642
- 42- Saint-Maurice de Senlis. (a)

90 - De la Réforme de Saint-Vincent à la réforme de Sainte-Geneviève de Paris

La réputation de l'abbaye faisait tache d'huile. Abbés, prieurs, religieux de tous ordres tournaient les yeux vers Saint-Vincent, les uns pour voir, les autres pour s'initier à une vie religieuse plus exacte et venir y refaire leurs forces spirituelles (a). Alain de Solminihac, abbé de Chancelade et futur évêque de Cahors, vint y faire un long stage, (b) et, du fond de sa Lorraine où il travaillait aussi à la réforme des ordres religieux, Saint Pierre Fourier envoyait au Père Faure, le Père Guy Le Mullier pour profiter de l'expérience (c,d). En présence de cet afflux de "pèlerins", le Père Faure décida d'instituer des retraites auxquelles participèrent avec ferveur ces illustres visiteurs.

Monsieur de La Place, aumônier de la Reine Marie de Médicis et abbé de Notre-Dame d'Eu, en fut si heureux qu'il demanda au Père Faure, quatre religieux pour porter la réforme dans son abbaye. Se souvenant des liens qui avaient jadis uni les deux maisons, le Père Faure accepta bien volontiers et voulut se rendre lui-même à Eu pour examiner la situation. Il y fut fort bien accueilli et on lui offrit même une relique insigne de Saint Laurent de Dublin dont l'abbaye conservait jalousement le corps (e). Mais ce court séjour suffit au visiteur pour mesurer les difficultés d'une réforme dans une maison dont l'hospitalité ne put lui cacher le lamentable état. Néanmoins, à son retour, il choisit quatre compagnons (f) et repartit avec eux dans le carrosse de Monsieur de La Place qui était venu lui-même les chercher. Après quatre jours de voyage, ils arrivèrent dans une abbaye qui avait bien voulu offrir l'hospitalité à un hôte de passage, mais reçut fort mal les réformateurs qui venaient maintenant s'y installer et Monsieur de la Place fut dans l'obligation de loger chez lui les voyageurs. Deux d'entre eux tombèrent malades et il n'y eut pas trop des prières et des soins des trois autres pour obtenir une guérison longtemps inespérée. Cependant les dispositions des religieux de Notre-Dame s'étant améliorées, ceux de Saint-Vincent purent faire une entrée assez sympathique. Les uns et les autres fraternisèrent sans arrière-pensée et il fut même décidé qu'on enverrait quatre novices à Senlis pour les former à la vie religieuse. Ainsi le Père Faure, pensant l'affaire en bonne voie, laissa ses confrères, emmena avec lui les novices et "retra à Saint-Vincent, comme en triomphe, avec les glorieuses dépouilles de la conquête qu'il venait de faire" (g).

Tout alla bien pendant deux ans; mais en 1623, une cabale se forma contre les réformés à l'occasion de l'élection d'un nouveau prieur. L'élu devint le chef de l'opposition et "maltraite ces saints religieux en toutes les manières imaginables et par tous les moyens qu'il put inventer" (h). Sur ces entrefaites, trois des novices d'Eu qui se trouvaient à Saint-Vincent furent refusés à la profession et renvoyés dans leur monastère. Ce fut alors une véritable corrida et les choses allèrent si loin que l'Archevêque fut obligé d'intervenir, de suspendre le Prieur pour deux mois et de confier la charge au Père Branche. Peut-être l'impétueux réformateur aurait-il pu remettre les choses en place avec l'aide de l'abbé. Mais ce dernier semblait maintenant se désintéresser totalement de la question, si bien que le Cardinal de La Rochefoucauld et le Père Faure jugèrent opportun de rappeler les quatre missionnaires et d'attendre des circonstances plus favorables à une réforme sérieuse. C'est ce qui arriva une dizaine d'années plus tard, vers 1633.(i).

91 - La Réforme de Sainte-Geneviève de Paris.

----- Le Cardinal avait été nommé abbé de Sainte-Geneviève par le Roi Louis XIII en 1619. Le nouvel Abbé prit à coeur sa nouvelle fonction, et commença par réunir régulièrement ses religieux pour les exhorter à une vie plus édifiante et il en envoya même quelques uns faire un stage dans l'abbaye modèle de Saint-Vincent. Puis, avec le concours de supérieurs chevronnés de différentes maisons religieuses, il tenta de fixer quelques règles de conduite pour une réforme générale. Mais il se sentait impuissant en face d'une tâche écrasante, car il ne s'agissait pas de réformer un monastère, mais de remettre dans le droit chemin la majorité des maisons de chanoines, en France. La politique de la pêche à la ligne ne pouvait être payante; il fallait travailler au filet et entreprendre une réforme d'ensemble.

Le roi Louis XIII comprit parfaitement la difficulté. Il sollicite et obtint du Pape Grégoire XV que le Cardinal fut délégué avec pleins pouvoirs pour entreprendre cette réforme. L'un des objectifs poursuivis devait être de grouper les différentes maisons en une seule congrégation générale(e). Le Cardinal s'entoura pour cela de solides conseillers (b) puis il délègue les Pères Baudoin et Faure pour visiter toutes les maisons qui dans son esprit devaient former la future province ou la future Congrégation de Paris.

Ces braves visiteurs furent généralement très mal reçus, car chaque abbaye se trouvait à l'aise dans sa médiocrité, et ne semblait pas pressée d'en sortir (c). Le Cardinal réagit vigoureusement. Il décréta qu'aucune des abbayes visitées ne pourrait former des novices, mais que chacune devrait les envoyer, soit à Saint-Vincent, soit à Sainte-Geneviève, seules maisons habilitées à posséder un noviciat.

Il fallait pour cela réformer Sainte-Geneviève. Le Cardinal décide de s'y employer sans tarder et, naturellement, il charge le Père Faure de cette mission délicate. Ce dernier s'adjoignit onze compagnons: François Boulart (d), Claude Branche (e), Jean Jaulnay (f), Quirain Deperler (g), Jacques Desprez (h), Claude Du Bois (i), Bernard Laignet (j), François Coinel (k), Claude Paichart (l), Louis Mercier (m), et Jean Robeline (n,o). Le 9 Avril 1624, ayant pris une voiture de Senlis à Paris, ils descendirent à l'hotellerie dite des "Deux Dauphins", en face du collège de l'Ave Maria, à proximité de Sainte-Geneviève. Cette hotellerie n'était guère qu'un cabaret plus ou moins mal famé dans lequel ils ne devaient passer qu'une nuit. Mais les jours suivants se passèrent sans qu'il fut question de se présenter à Sainte-Geneviève. Au cours d'un conseil auquel prit part le Père Faure, le Cardinal y fit à peine allusion. Les religieux de Saint-Vincent prirent leur mal en patience et décidèrent de mener leur vie monastique dans ce tripot qui leur servait provisoirement de bâtiments claustraux. Cette situation dura deux grandes semaines, pendant lesquelles quatre d'entre eux tombèrent malades. Pour comble d'infortune, de mauvaises nouvelles leur parvenaient. A Saint-Vincent, quelques anciens religieux, profitant de l'absence du Père Faure, de Branche et de leurs dix compagnons (q) parlaient d'expulser les réformés et avaient même rappelé pour leur prêter main-forte les bénéficiers, toujours aussi irrédentistes. On avait également volé l'argenterie de l'église. A Paris, le Cardinal, submergé par des dénonciations malveillantes, sombre dans le pessimisme et le découragement, pendant que les Chanoines de Sainte-Geneviève assignaient leur abbé devant le Parlement pour abus de pouvoir.

Enfin, après une quinzaine de jours passés dans l'incertitude et l'angoisse, le 27 Avril, tout fut remis en ordre: les malades, Saint-Vincent, le cardinal et les douze religieux qui furent introduits à Sainte-Geneviève.

Une Messe solennelle devait marquer l'entrée de l'abbaye dans une nouvelle étape de son histoire et tout semblait devoir se passer normalement quand tout-à-coup deux chanoines opposants protestèrent violemment et pénétrèrent dans l'église avec "démonstration de colère"(r) pour présenter au Cardinal un acte d'opposition notarié qu'il fut bien obligé de recevoir pour avoir la paix . L'après-midi, la séance recommença, mais en présence du nonce qui intervint, vigoureusement et menaça les énergumènes, des foudres ecclésiastiques. L'incident fut clos, mais pour éviter le retour de semblables scandales, il fut décidé que l'administration de l'abbaye serait laissée à l'ancien prieur du Hamel, et au sous-prieur: de Cuigny. Quant au Père Faure, il recevait la charge de Maître des Novices et de Supérieur de ses propres religieux (s). La cote était mal taillée et il y eut pendant les semaines qui suivirent quelques incidents à la fois cocasses et peu édifiants. Le Père Faure avait également été nommé chantre, fonction importante dans laquelle il avait remplacé un opposant qui s'en acquittait fort mal et souvent de manière scandaleuse. Un jour de fête solennelle, il pénétra dans la chapelle, abreuve d'injures le Père Faure, et se saisissant de son bâton cantoral, menaça de l'en frapper . Le Chantre resta imperturbable, mais dans la journée, le cardinal , averti , fit jeter le coupable dans la prison abbatiale. Nos anciens avaient du caractère! c'est le moins qu'on puisse dire !

Enfin, après cinq mois de petite guerre chaude ou froide, le cardinal intervint encore pour enlever aux opposants voix au chapitre.

Trois ans plus tard, le mandat du prieur arrivant à son terme, le Père Louis du Hamel se retira, excellent homme dont le départ laisse les réformés dans la difficulté. Il transmet en effet sa charge au sous-Prieur de Cuigny brave homme lui aussi, mais brouillon et impulsif, ce qui ne facilite pas le travail du Père Faure. Finalement ce dernier finit par succéder à de Cuigny, en recevant la charge sans en avoir le titre. Les Anciens eurent droit aux honneurs et s'en trouvèrent satisfaits, si bien que vers 1633, la réforme de Sainte-Geneviève de Paris par Saint-Vincent de Senlis était pratiquement terminée.

92 - Le Séminaire de Saint-Vincent.

---- Le Prieur de la Toussaint d'Angers qui avait fait un assez long séjour à Saint-Vincent, vint également passer trois mois à Sainte-Geneviève , pour

se pénétrer de l'esprit de la Réforme. De retour à Angers, il implante cette réforme dans son abbaye sans grande difficulté, mais pour être plus certain du résultat, il demanda au Père Faure de lui envoyer trois religieux. Le Père Faure, sollicité de partout, ne put donner suite à cette demande malgré toute l'estime qu'il avait pour le Père Gallet. Il manquait de sujets.

C'est alors qu'il décida d'exécuter un projet qui lui tenait depuis longtemps à coeur: l'institution de séminaires, " pour y élever de jeunes enfants qui pussent dans la suite embrasser l'état religieux si Dieu les y appelait et y fussent d'autant plus propres qu'ils auraient été, pour ainsi dire, formés dès leur plus tendre jeunesse ".(a) Plusieurs personnes de son entourage, le Procureur Général, Mathieu Molé entre autres, abondaient dans son sens (b); mais il lui fallait trouver le Maître capable de mener cette entreprise à bien et obtenir l'assentiment du Cardinal qui fut tout à fait d'accord . Les circonstances retardèrent un peu l'exécution du projet, tout au moins sous sa forme définitive. Mais dès 1626, il établit à Senlis un séminaire, dont le premier Supérieur fut le Père Louis Despérières, "le meilleur sujet qu'il eut alors pour la science pour la piété et pour la sagesse"(c,d). Le Père Faure donna lui-même la soutane au premier enfant qu'on lui présente et fit commencer en sa présence les premiers exercices du séminaire (e). Il s'agissait exactement d'un petit séminaire qui avait pour but de préparer au noviciat. Le Père désirait que les enfants y fussent élevés à l'abri de toute contamination du monde. Pour cela il voulait les prendre très jeunes, dès six ou sept ans, en choisissant des sujets intelligents, bien constitués physiquement et donnant toute espérance de porter dignement la charge du sacerdoce. Il reconnaissait qu'il était plus facile de trouver des candidats parmi "les enfants de famille, mieux nez pour l'ordinaire" (f), mais il tenait beaucoup à ce qu'il y en ait d'humble naissance et à ce qu'ils fussent traités en tout comme les autres.

Il recommandait de ne pas les rebuter par des sermons et des catéchismes continuels, ni par des instructions sèches et désagréables, mais "qu'on leur fasse goûter la Religion par une sainte adresse et qu'on trouve moyen de le leur faire aimer sans contrainte"(g). Avec cela, la bonne éducation, la politesse, l'ordre, la tenue et la propreté étaient indispensables. Il fallait aussi choisir les Maîtres avec attention: charitables, patients, doux et

prudents, plus soucieux de former des âmes "que de leur apprendre quelques mots de latin et de grec dont ils pourraient absolument se passer sans en être beaucoup plus malheureux" (i). Les résultats de ce projet réalisé à Saint-Vincent furent être admirables, car on compose un livre, malheureusement perdu, contenant les fiorettes des élèves du premier collège Saint-Vincent (j).

Le Chapitre général de 1637 précisa les dispositions de ces séminaires (k). Il devait y avoir deux catégories: les enfants en dessous de dix ans auxquels on donnerait une instruction sommaire et ceux de dix à seize ans auxquels on enseignerait les humanités, la rhétorique et un peu de philosophie.

Le stade supérieur: nos grands séminaires actuels devaient suivre le noviciat. Aux leçons du maître s'ajoutaient des conférences théologiques et des catéchismes paroissiaux faits par les scolastiques eux-mêmes (l). Le Père Faure insista dès le début de la réforme sur l'importance des fortes études; il se chargea lui-même de l'enseignement de la Philosophie et de la théologie à Sainte-Genève. Cela, joint à ses multiples occupations, lui valut de tomber gravement malade, mais la Congrégation dut à sa vigoureuse impulsion les fortes études qui la marquèrent et les grands hommes qui l'illustrèrent dans toutes les branches du savoir humain.

Revenons-en à Saint-Vincent. Il y avait eu à Fougères un sous-prieur, religieux de Saint-Vincent, qui avait intrigué contre le Père Faure et suscité des troubles dans son abbaye de Saint-Pierre. Il avait été renvoyé à Senlis, "en pénitence". Mais il continuait son mauvais travail de dénigrement et il s'acoquina avec Saint-Simon gouverneur de la ville (m) qui, lui aussi, détestait le Père Faure et ses idées de réforme. Senlis avait déjà été depuis 1631 assez éprouvée par la peste (n) et Saint-Simon en avait profité, semble-t-il pour assouvir sa rancune par des mesures malveillantes. Puis, à l'instigation du sous-prieur de Fougères, il décida de faire intervenir près de Louis XIII, son fils, favori du roi. Louis XIII devait passer prochainement à Senlis, aux Jours Gras de l'année 1634. Ainsi informé, il pensa demander à l'évêque Nicolas Sanguin d'aller sur place vérifier les dires du Gouverneur. Mais ayant appris l'amitié qui liait l'évêque au Père Faure,

il préféra confier le soin de la visite à son confesseur, un jésuite. Le Père Maignan alla donc se promener dans l'abbaye comme un simple visiteur et sans faire part de l'objet de sa visite. Le prieur, Bernard Cagnet, l'accueillit avec beaucoup de sympathie et le Père Baudoin, alors Procureur général de la Congrégation, arrivant sur ces entrefaites acheva d'éclairer le confesseur du Roi sur la valeur des rapports présentés. Le Père Maignan enchanté de sa visite qui lui avait laissé percevoir la bonne marche de la maison, fut très choqué des calomnies du gouverneur et de son ami, à tel point qu'il confia à ses hôtes la raison de sa visite et demanda à voir l'ex sous-prieur de Fougères. Il le tança vertement, puis retourna près du Roi qui fut très satisfait du rapport élogieux de son confesseur(o). Saint-Simon ne se tint pas pour battu. Il écrivit au Cardinal une lettre méchante sur le compte du Père Faure; mais Le Rochefoucauld lui répondit assez sèchement "qu'il savait ce qu'il devait penser du Père Faure et qu'il le connaissait mieux que Mr le Gouverneur"(p) puis il fit emprisonner le religieux récalcitrant. Faure, qui n'avait pas de rancune, obtint l'élargissement de son adversaire, mais ce dernier, pris de remords plus que par une sincère contrition, demanda à changer de maison, puis accepta sans autorisation un bénéfice "et mourut enfin dans le schisme, ne laissant après lui qu'un triste préjugé sur son sort pour l'Eternité"(q).

Mais Saint-Simon ne décolérait pas et il trouva une bonne occasion de manifester à nouveau son hostilité. En 1636, les Espagnols (r) arrivèrent aux abords de Senlis qu'il fallut défendre et fortifier rapidement. Le Gouverneur en profita pour menacer d'abattre un dortoir du séminaire afin de fortifier la ville de ce côté, puis de loger à Saint-Vincent les soldats de la garnison et enfin d'entasser quatre cents prisonniers dans les cloîtres. N'ayant pu exécuter ces projets, car l'Intendant de Province l'en détourna, il taxa l'abbaye d'une grosse somme d'argent et obligea le Père Cagnet à renvoyer dans leurs familles les enfants du séminaire sous le prétexte, peut-être assez justifié, que c'était des bouches inutiles. A cette nouvelle, le Père Faure, très inquiet, décida de faire venir les enfants à Sainte-Geneviève, où ils restèrent un mois et demi. La situation s'améliora et en septembre le Père alla trouver le roi Louis XIII, de passage à Senlis, et obtint de lui des Lettres patentes autorisant définitivement l'établissement du Séminaire à Saint-Vincent.

L'année suivante, en 1637, au cours du second chapitre général, il fut beaucoup traité des séminaires et le Père Faure en établit un second à Sainte-Geneviève de Nanterre.(s).

93 - Le Père Faure Supérieur Général.

----- En 1633, le Cardinal de La Rochefoucauld décida de demander à Rome l'érection d'une Congrégation de France, groupant toutes les maisons réformées des Chanoines réguliers de Saint-Augustin. Le Père Despérières désigné pour faire les démarches nécessaires, ne put aller à Rome à cause de son état de santé. Le Père Faure faillit partir, mais son absence eut été inopportune et ce fut le Père Esprit qui en compagnie du Père Barbier, partit le 9 Septembre pour Rome, où il arriva le 1er Novembre. Les démarches entreprises faillirent être retardées par la fausse nouvelle du décès du Cardinal (a). Finalement une bulle pontificale expédiée le 3 février 1634 reconnut la Congrégation de France (b). Il restait donc à élire un supérieur général. Le 10 Octobre suivant, le chapitre général fut convoqué à Sainte-Geneviève, Il comprenait dix neuf membres, représentant quinze maisons, dont douze en activités (c). Le Chapitre commença par huit jours de retraite et le 17 après la Messe du Saint-Esprit, le Père Faure fut élu supérieur général par quinze voix sur dix-neuf (d). Puis il nomma deux assistants: le Père Baudoin qui conserva sa charge de Procureur Général et le Père Boulart. Quelques temps après, le nouveau supérieur partit pour Saint-Germain se présenter au Roi qui l'accueillit avec beaucoup de bienveillance.

Le chapitre de 1637^(e) renouvela la charge du Père Faure par trente-neuf voix sur trente-cinq. On y étudia aussi de multiples projets, concernant; les séminaires (=petits séminaires), les noviciats, les maisons professes(où l'on recevait quelques temps les jeunes religieux), les maisons d'études, où ils devaient s'initier aux sciences sacrées, les Cures dans lesquelles ils se familiarisaient avec la pastorale, et les maisons de retraite. Puis le chapitre étudia l'épineuse question des bénéfices qui avaient été souvent pierre d'achoppement pour la vie religieuse des chanoines (f). Enfin, l'Assemblée approuva les Constitutions rédigées par le Père Faure. Les six années du généralat furent marquées par de nombreuses aggrégations de monastères à la nouvelle Congrégation(g). Notons entre autres la réforme de l'abbaye Notre-Dame de Livry qui, fondée en 1184 par des religieux de Saint-Vincent ,

fut réformée en 1637 par des religieux de la même abbaye.

Le Père Baudoin après avoir été le compégnon des moments durs au temps de la réforme à Saint-Vincent, et qui avait rempli par la suite de multiples charges de confiance, comme prieur à St Jean de Chartres, puis comme assistant et procureur général auprès du Père Faure, s'était depuis quelques temps retiré à l'abbaye du Jard, pour soigner une santé défaillante. Il put ainsi se préparer en paix à une mort qu'il voyait venir. Quand tout espoir fut perdu, il revint à Paris et mourut peu après, très saintement, le 14 Février 1639 (h).

94 - Les dernières années du Père Faure.

---- La fin du deuxième généralat approchait. Le Chapitre général se réunissait donc pour la troisième fois. Le Père Faure ne pouvait être réélu et en octobre 1640, ce fut le Père Boulart qui fut nommé à sa place. Né en 1605, à Senlis, novice en 1620 à Saint-Vincent sous la direction du Père Faure, profès en 1621, le Père Boulart avait pris part à la réforme de Sainte-Genève en 1624 puis le Cardinal l'avait choisi comme secrétaire. Devenu prieur de Sainte-Genève, il avait été nommé assistant général en 1634 (a). Il accepta difficilement son élection au généralat, mais comme les capitulants voulurent donner au Père Faure un maximum d'autorité en le nommant Commissaire Général, ce fut pour lui une consolation.

Il était depuis longtemps question de l'entrée dans la Congrégation d'un petit prieuré plus important par sa situation que par le nombre de ses religieux: Saint-Maurice de Senlis. Fondé par Saint-Louis, près du Château royal, il avait besoin d'une réforme sérieuse. L'Evêque de Senlis, Nicolas Sanguin, très favorable au Père Faure, désirait cependant confier cette maison aux Pères Jésuites pour qu'ils y établissent un collège. La plupart des religieux de Saint-Maurice étaient d'accord et l'Evêque trouve naturellement un appui solide près du gouverneur (b) et de quelques autres personnages haut placés. Cependant les curés et les magistrats de la ville protestaient vivement contre ce projet, ce qui permit au sous-prieur, un vieillard de 80 ans de reprendre courage et de refuser absolument de céder le prieuré à d'autres religieux qu'à ceux de Saint-Vincent. Nicolas Sanguin ne put avoir raison de son obstination et un supérieur de la Compagnie venu pour fléchir l'entêté, s'attira cette noble répartie: "Mon Père, j'honore extrêmement votre personne

et j'ai beaucoup de vénération pour votre ordre; mais je suis obligé d'avoir encore plus d'amour pour le mien: Saint Louis n'a pas fondé cette maison pour vous; un si saint fondateur mérite qu'on respecte ses intentions. En un mot, mon Père, il n'y a rien à faire de mon côté: Saint Augustin et votre saint Instituteur s'accordent fort bien dans le Ciel; je vous en supplie, que nous n'ayons rien à démêler sur la terre" (c). Puis le sous-prieur alla trouver le roi qui passait à Chantilly pour lui demander aide et protection, fit intervenir les religieux de Saint-Maurice d'Agaune, en Suisse, dont le prieuré de Senlis dépendait et le Père Faure de son côté écrivit au Général de la Compagnie, si bien qu'après sept ans de discussions et d'intrigues, le prieuré Saint-Maurice fut rattaché à la réforme génovéfaine, le 27 Avril 1643 (d). Le Père Evrard Laignet, prieur, le Père Claude Hochart, procureur, plusieurs religieux de Saint-Vincent accompagnèrent le Père Faure dans cette prise de possession (e).

Lorsque le mandat du Père Boulart fut arrivé à son terme, le 26 Avril 1643, le chapitre général s'assemble pour la quatrième fois et le premier Mai, il élisait à nouveau le Père Faure par 48 voix sur 49. Pendant un an et demi encore le Père put se donner complètement au travail de toute sa vie. Il visita de nombreuses maisons qu'il avait réformé, mais vers la fin d'Août 1644, alors qu'il visitait Saint-Vincent, la maison où il avait commencé sa vie religieuse, il ressentit les premières atteintes du mal qui devait l'emporter. Il n'en souffla mot à personne et partit pour Nanterre où il passa la nuit du 24 au 25, puis voulut gagner Chartres, mais terrassé par le mal, il fut obligé de s'arrêter le 25 au soir dans une ferme, que Sainte-Geneviève possédait près de Versailles. Le Cardinal, averti pendant la nuit, envoya son carrosse pour ramener à Paris le malade. Mais lorsque le carrosse arriva, le Père Faure était déjà en route pour Chartres où il arriva le 27 au soir en fort mauvais état pour célébrer le lendemain la fête de Saint-Augustin. Il résolut au bout de quelques jours d'interrompre ses voyages et de rejoindre Paris pour s'y soigner car la fièvre qu'il avait contractée " qui s'était déjà changée en double tierce, se tourne d'un coup en quarte; et dès lors on commença à se défier de sa malignité, et l'on vit bien qu'étant si changeante, et en même temps si opiniâtre, elle ne pouvait être l'effet que d'un principe fort mauvais "(f). Le Père Faure ne se faisait aucune illusion

et il mit à profit les temps de répit que lui laissait son mal pour travailler à la révision des Constitutions et mettre la dernière main à quelques travaux qu'il avait entrepris. Il profite d'une légère amélioration pour se rendre à Luciennes (Louveciennes) dans l'église de son Baptême et y célébrer la Messe. Quelques jours plus tard, le soir du 4 Novembre 1654, il fut pris de frissons et mourut tout doucement dans la nuit après avoir reçu en toute connaissance les derniers sacrements. Il n'avait pas tout à fait cinquante ans. La nouvelle jeta la consternation partout et le Cardinal en particulier en fut profondément ému. Le 5 on procéda à la toilette du défunt : " Le corps fut ouvert...on en tira le coeur, et il fut enfermé dans une boîte, pour être envoyé à Saint-Vincent de Senlis, on mit les entrailles dans une outre, pour être inhumées à Sainte-Catherine de Paris".(g) L'enterrement eut lieu le 6 Novembre. Son corps fut placé dans le Chapitre de Sainte-Geneviève" sous une grande tombe de marbre noir, où l'on voit une Epitaphe latine: qui doit être d'autant plus belle, qu'elle ne contient que la vérité" (h).

95 - La mort du Cardinal.

---- Le 18 Décembre qui suivit la mort du Père Feure, le Chapitre général élut le Père Blanchart au généralat. François Blanchart qui en trois fois, devait gouverner pendant vingt-sept ans la Congrégation, était né à Amiens en 1606 et avait fait profession à Saint-Acheul en 1624. Attiré par la réputation de Saint-Vincent, il était venu s'y retirer en 1625 puis avait fait son noviciat à Paris sous la direction du Père Feure. Il avait ensuite occupé des postes importants: prieur, assistant, visiteur, maître des novices.(a) Son élection lui valut d'être le premier à porter le titre d'abbé de Sainte-Geneviève, car le Cardinal venait d'y renoncer et le Père Feure n'avait eu que celui de Coadjuteur. La Rochefoucauld ne tarda pas à rejoindre le Père Feure: il mourut à son tour le 14 Février 1645, dans une grande paix.(b).

Ainsi, des débuts héroïques de la réforme à Saint-Vincent, il ne restait plus que le Père Branche. Baudoin, Feure, La Rochefoucauld étaient morts, Ranson sans doute aussi. Quant à Claude Branche il n'avait pas eu un rôle aussi glorieux que ses compagnons. Longtemps chantre à Sainte-Geneviève, il fit un séjour à Saint-Jean du Jard, puis à Notre-Dame de Livry et revint mourir à Sainte-Geneviève en 1661. "Il disait souvent qu'il n'était qu' un pauvre garçon de village, un ignorant; et , quand on lui disait sur la fin

de sa vie , qu'on devait avoir soin de lui, ne lui laisser manquer de rien et le considérer comme un des instituteurs de la Congrégation, il répondait qu'il était mieux qu'il ne méritait, que s'il fut demeuré dans le monde, il ne serait qu'un cueilleur d'épines, qui n'aurait pas ses aises comme il les trouvait en religion"(c).

96 - La crise janséniste.

---- Le Père Blanchart fut élu pour succéder au Père Faure et il gouverna la Congrégation de 1645 à 1675, date de sa mort, avec deux interruptions: le généralat du Père Sconin (a), de 1650 à 1653, et celui du Père Boulart, de 1665 à 1667.

En 1650, la Congrégation fut partagée en trois provinces pour la commodité de l'administration: France, Bourgogne et Bretagne. Saint-Vincent devint le siège de la Province de France -on dirait maintenant: Province de Paris - qui comprenait alors dix-huit maisons.

Les généralats du Père Blanchart coïncidèrent sans doute avec l'apogée de la Congrégation de France. Les anciennes maisons de Chanoines s'y agrégèrent à un rythme accéléré. La science des Génovéfains était réputée; de grands esprits illustraient la Congrégation dans toutes les disciplines (b). La vie religieuse y était partout solide, un tantinet austère. Mais si les supérieurs de l'époque avaient pu pressentir les troubles du siècle suivant ils auraient peut-être pris garde davantage aux tendances doctrinales qui se faisaient jour chez les grands esprits (c). Jansénius d'Ypres venait de faire paraître son petit livre; l'Augustinus, en 1640. Le Pape Urbain VIII avait censuré l'ouvrage en 1642, et, sur l'initiative de la Sorbonne, Innocent X avait condamné cinq propositions extraites de l'ouvrage, en 1653. Pendant soixante ans, ce fut une lutte larvée. Parmi les Génovéfains, quelques grands noms manifestaient leur sympathie pour ces idées nouvelles: Le Père Fronteau à la fois humaniste, théologien et historien, chancelier de l'Université, fut exilé pendant sept ans pour ses audaces théologiques (d); son ami, le Père Lefebvre, prieur de Saint-Euverte d'Orléans, le Père Guérin Procureur Général, étaient également peu sûrs (e). Le Père Boulart lui-même avait trop souci de vivre en bonne intelligence avec tout le monde, pour ne pas donner prise à des critiques qui n'étaient pas dénuées de fondement (f).

Les chapitres généraux interdisaient trop mollement la lecture des écrits jansénistes et peu à peu la doctrine prenait racine dans la Congrégation.

Il n'y eut pas d'éclat jusqu'en 1713, lorsque parut la Constitution Unigenitus. L'abbé général, Gabriel de Riberolles, une des grandes figures génovéfaines, fut l'homme de ces temps difficiles (g). Malgré sa vigilance et sa fermeté, le mal progressait et gagnait les jeunes. En 1727, il fallut renvoyer de Sainte-Geneviève cinq étudiants en théologie. Plusieurs religieux furent destitués ou déplacés et vers 1730, le Père Claude Nicolas Aveline, prieur de Saint-Vincent, expulsa six professeurs appelants dont Lambin et Dupré. (h). Les chapitres généraux furent marqués par des incidents qui en éncervèrent l'autorité. La minorité janséniste qui parvenait à en faire partie, était agissante; elle avait à sa tête le Père Scoffier (i), visiteur de la Province de France, qui profitait copieusement de sa charge pour répandre ses idées. La Bibliothèque de Saint-Vincent, à cette époque, contenait une forte collection janséniste qui indique bien à quel point les religieux d'alors demeuraient sensibles à cette doctrine (j). Le Chapitre Général de 1745 fut particulièrement houleux et plus de cent-trente religieux signèrent une protestation contre ce chapitre qui avait condamné l'opposition à la Bulle Unigenitus. Ils récidivèrent après le chapitre suivant de 1748. Saint-Vincent fut fort compromis et les religieux en furent dispersés à nouveau et exilés au prieuré du Mont-aux-Malades, près de Rouen ou ailleurs. On relève les noms de Scoffier, d'Alexandre-Guy Pingré, professeur d'humanités et de théologie (k), de Joseph Théodose Bouin, professeur (l), de Jean Legay, second préfet (m), de Joseph Marie Cécile, professeur de quatrième et économie (n), de Jean Couet (o), de Jean-Louis Leduc, professeur de Mathématiques (p), de Jean-Baptiste Leverd, professeur de quatrième (q), de Louis-Arnaud de Longueil, professeur de quatrième (r) et des Pères Bronod, Tardif, Bouchet, Bouchard, Leconte, Becquet, Lamy, Rose, etc.....(s).

Le Chapitre de 1754 fut plus calme. La crise janséniste se terminait. Mais elle avait profondément marqué l'Eglise de France et en particulier la Congrégation génovéfaine. La vie religieuse s'en ressentit: le luxe, les sorties intempestives, l'esprit mondain, le costume de cour, le mépris de la règle religieuse, sapèrent peu à peu le beau travail de Feure et de ses compagnons. Les finances des abbayes périlclitaient et même le goût de l'étude,

en ce qui concerne les sciences sacrées, en fut affectée.

97 - Ephémérides.

---- Ce paragraphe vient en complément de l'histoire de Saint-Vincent aux XVII^e et XVIII^e siècles et mentionne quelques faits curieux qui n'ont pas trouvé place au cours du récit. Il est suivi de quelques indications biographiques sur de grands personnages qui ont illustré Saint-Vincent au cours de ces deux siècles.(a).

1618: Le 16 Juin 1618, le Pape Paul V accorde une indulgence plénière à ceux qui assisteront à tout l'office et visiteront l'église de Saint-Vincent le jour de la fête (b). Il s'agit sans doute de la fête patronale, le 22 Janvier; Le même jour, le Pape établit en l'église de Saint-Vincent, une Confrérie sous le nom de "Pèlerins de Notre-Dame de Lorette " (c).

Le même jour encore il accorde une indulgence plénière à ceux qui, vraiment contrits, s'étant confessés et ayant communiqué, assisteront aux exercices des Quarante Heures le dimanche, le lundi et le mardi de la Quinquagésime, en l'église de Saint-Vincent, et y prieront pour la concorde entre les Princes chrétiens, l'extirpation des hérésies et l'exaltation de l'Eglise (d).

1621 : Le 23 Septembre est rédigé un procès-verbal de la translation des reliques de Saint-Laurent de Dublin, offertes à Saint-Vincent par les religieux de Notre-Dame d'Eu à condition de célébrer chaque année la fête de ce saint.(e).

1625 : Le vendredi 16 Mai, vers 18 Heures, Henriette de Bourbon, Reine d'Angleterre et soeur du Roi Louis XIII, fait son entrée solennelle à Senlis, et s'achemine vers la Cathédrale. Les religieux de Saint-Vincent prennent part au cortège.(f).

1628 : Le 10 Août, le Père Feure est nommé à nouveau supérieur général de la Réforme au cours d'une assemblée générale qui a lieu à Saint-Vincent.(g).

1643 : Le Pape Urbain VIII accorde une indulgence de sept ans, sept quarantaines à ceux qui entreront dans la confrérie de la Conception de Notre-Dame, fondée à Saint-Vincent.(h).

Le vieux prieur de Saint-Maurice, qui s'appelle Louis Durand dit aux

Pères Jésuites qui veulent le convaincre de céder son prieuré à la Compagnie
 " Tout ce que vous me promettez, mes Pères, ce sont des êtres de raison; mais
 ces piliers, ce clocher, ce jardin, cette maison sont des êtres réels.....
 L'eau de notre puits vaut mieux que toutes vos promesses".

Au Capucin, venu pour la même raison, il répétait "Aspice quales lapides
 et quales sculpturae".(i).

1656 : La Reine Christine de Suède se rendant à Liencourt, couche le 23
 Septembre 1656 à Saint-Vincent.

1658 : Une représentation: comédie ou tragédie a lieu à Saint-Vincent.
 Elle cause des difficultés avec la Ville (k).

1660 : Le Prieur claustral de Saint-Vincent est Claude de Bourlon, frère
 de l'évêque de Soissons. Il devint par la suite prieur de Saint-Léger de Sois-
 sons et vicaire général de son frère. Il mourut vers 1698 à 72 ans.-(m).

1661 : Il n'y a plus de noviciat, ni de théologie à Saint-Vincent, mais
 on y donne des cours de philosophie (n).

1663 : Cette année ou plus probablement entre 1660 et 1663, et sans doute
 au mois d'août , les abbés de Géronsart, près de Namur, et de Notre-Dame de
 Mons, rencontrent le Père Blanchart, Supérieur Général, à Saint-Vincent, et
 ils assistent à une tragédie qui s'y joue."Ils virent avec satisfaction la re-
 présentation de la pièce et admirèrent la bonne grâce et la déclamation des
 acteurs, la propreté et la richesse de leurs habits et surtout, l'intrigue et
 la composition de cette action". (o).

1670 : Entre les années 1670 et 1676, le sous-prieur de Saint-Vincent se
 nomme Nicolas Quesnel. Il est l'auteur d'une Histoire manuscrite de l'abbaye
 aujourd'hui disparue.

1677 : Vers cette époque Jacques-Joseph de La Salle, né à Reims le 21
 Septembre 1659, entre chez les Chanoines réguliers, à Saint-Vincent. Il est
 le frère de Jean-Baptiste de la Salle, fondateur des Frères des Ecoles Chré-
 tiennes. (p).

1690 : Un violent ouragan enlève, le 14 Novembre, la toiture du clocher
 de Saint-Vincent et emporte la croix du grand clocher de la Cathédrale.(r)

I698 : Il y a au "Séminaire" Saint-Vincent, un "préfet" qui est le P. Pignen.(s).

I704 : Le "Préfet" se nomme le Père Giffe.(t).

Le 17 Juillet, "Messieurs de Saint-Vincent firent des feux de joie et des illuminations sur la place qui donne accès à l'abbaye à l'occasion de la naissance du Duc de Bourgogne " (u).

I713 : Le 12 Juin, les religieux de Saint-Vincent firent tirer un feu d'artifices devant la grille de leur maison et jouer des arquebuses et des boîtes qu'ils avaient empruntées à la ville, à l'occasion de la Paix d'Utrecht".(v).

"Soliman", tragédie est représenté à Saint-Vincent, le 23 Août, à midi, sans doute pour la distribution des Prix.

I729 : On joue à Saint-Vincent, le 18 Août à 12 H. Saint-Louis, Roy de France, à l'occasion de la distribution des Prix .(w).

Vers cette époque, les chanoines de Sainte-Geneviève de Paris offrirent à leurs confrères de Saint-Vincent un superbe antiphonaire manuscrit contenant 358 Lettrines historiées, peintes avec le plus grand soin et 34 belles miniatures pour les principales fêtes de l'année. Cet ouvrage superbement calligraphié comptait 350 feuillets de 82 cm sur 52 cm. Le travail dura plus de 80 ans et parmi les artistes on note les Pères: Jacques Cousinet en 1650, Antoine Gervais, 1700, Gabriel Reveneau, en 1709, et Simon - Pierre Bazin en 1729. Ce livre en quatre tomes était primitivement en un seul, mais son poids était tel qu'il faillit écraser le religieux chargé de le transporter. C'est pourquoi il fut modifié.(x) Ce livre dut être déposé à la Cathédrale après la Révolution et y fut volé.

I746 : Une mappemonde représentant la sphère céleste est fabriquée à Saint-Vincent en 1745 et 1746. Elle sera corrigée en 1779. Les artistes en sont: Alex.Guy Pingré, Professeur d'humanités et de théologie, Jean-Théodose Bouin, professeur, Jean-Baptiste Junquières de la Motte, qui ne doit pas être religieux et dont la mappemonde porte les armes avec celle de l'abbaye, Jean Le Gay, second préfet, Jean-Marie Cécile, professeur de 4^e et économiste, Sébastien Le Tellier, professeur d'éloquence, Jean Couet, JeanLouis Leduc ,

professeur de Mathématiques, Jean-Baptiste Le Verd, professeur de 4^o, Louis-Arnaud de Longueil, professeur de 4^o (y).

1748 : A l'occasion de la Distribution des Prix le mercredi 21 Août, les élèves représentent "Cirus", tragédie inspirée des pièces de Danchet et du Père Larue, et "l'Homme de Fortune," comédie dont le sujet était inspiré du Bourgeois gentilhomme (z).

1750 : Les religieux de Saint-Vincent prennent part, du 29 Juin au 3 Juillet aux solennités qui accompagnent le Chapitre Général des Cordeliers, à Senlis (aa).

1751 : A l'occasion de la Distribution des Prix, on représente le 18 Août à midi, "Le Légataire universel", comédie, et "Benjamin", tragédie.(bb)

1759 : Le Prieur, le Père Regnault, qui était député des Réguliers et membre de la Chambre ecclésiastique du diocèse de Senlis, avait avec lui trente religieux (cc)

1765 : L'Abbaye comprend 30 religieux, 71 élèves et 29 domestiques ou employés, au total 130 personnes (dd).

1766 : Le 5 Août, les Enfants de France: le Duc de Berry (Louis XVI) le Comte de Provence (Louis XVIII) et le Comte d'Artois (Charles X) dînent à midi à Saint-Vincent et assistent à la Distribution des Prix. Puis il gagnent Compiègne. Ils avaient sans doute été invités par l'abbé; Charles de Monstuejous, leur précepteur (ee).

1768 : La Distribution des Prix a lieu le 23 Août en présence de l'Abbé de Sainte-Geneviève (ff).

1770 : Il est question d'une augmentation des pensions au collège royal et l'abbé de Sainte-Geneviève Viallet, assure la municipalité de Senlis que les privilèges dont jouissent à ce sujet les enfants de la ville, seront respectés. La lettre est datée du 5 octobre (gg).

1771 : Une interminable et coasse affaire de préséance oppose le Père Lamarre au chapitre de la Cathédrale dont il est prébendé. (Tous les documents existent encore et cela vaudrait la peine d'être raconté (hh)).

1788 : Une mappemonde est fabriquée par les religieux de Saint-Vincent Elle représente la terre, et ce globe porte dans la partie sud la date d'une exploration faite en 1787.(ii).

98 - Louis-Pierre Anquetil, 1723-1806, Prieur de Saint-Vincent, 1760 - 1766, membre de l'Institut et de la Légion d'Honneur.

---- Louis-Pierre Anquetil naquit à Paris le 21 février 1723, d'une famille de vieille bourgeoisie parisienne. Il eut six frères cadets (a) .

Louis s'occupa sans cesse de ses cadets, avec beaucoup d'esprit fraternel "C'est pour être père de famille que je me suis cloîtré" déclarait-il. De fait après avoir, à 17 ans, terminé ses humanités au Collège Mazarin, il entra dans la Congrégation des Chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, dits Génovéfains. Il fut d'abord élève en théologie du célèbre Père Le Courayer, au prieuré Sainte-Barbe en pays d'Auge. A son tour, lorsqu'il eut vingt ans, il devint maître, enseignant tour à tour à l'abbaye de Saint-Jean de Sens , les belles lettres, la philosophie et la théologie: "enseignement dont la diversité eut exigé trois maîtres, si tous les trois ne s'étaient trouvés réunis en la personne de Mr Anquetil"note son biographe. Puis, il fut nommé Supérieur du Séminaire de Reims (b).

En 1759, après avoir été prieur de l'abbaye de Roé en Anjou, il devient en 1760, prieur du collège de Senlis dirigé par les Génovéfains, pour ranimer les études dans cette maison qui avait un peu perdu son ancienne réputation (c). Il y resta six années qui furent pour St Vincent un temps de prospérité.

Anquetil est un sage, il est plein de bon sens et d'initiative: tout ce qui peut procurer le bien l'intéresse. Il est à Saint-Vincent et aux alentours le promoteur de l'inoculation et cela lui vaut, après bien des critiques, la reconnaissance des familles.

Ses occupations directorales ne l'empêchent pas de continuer ses études historiques. C'est à Saint-Vincent qu'il compose son meilleur ouvrage : "L'Esprit de la Ligue" dans lequel il raconte d'une manière facile et agréable des faits précis et bien enchainés, en rejetant des accessoires inutiles ou secondaires.

Cet ouvrage ne devait être dans sa pensée que la préparation d'une Histoire Générale de la France dont il rêvait. C'est dans ce but qu'il

compose un autre ouvrage- à St Vincent aussi sans doute-: "L'Intrigue du Cabinet sous Henri IV et Louis XIII" ouvrage excellent par la sûreté de jugement dont l'auteur fait preuve .(d).

En 1766, il fut nommé à la cure de Château-Renaud, près de Montargis. Il y resta vingt ans, s'occupant plus de son ministère que d'histoire, ce qui est à son honneur. Il y laissa son cœur.

Vers 1786, il prit la charge, moins lourde alors, de la cure de la Villette, près de Paris (à Paris maintenant). Ayant plus de temps pour travailler, et plus de facilités pour consulter les sources dans les archives parisiennes, il entreprit de composer un "Précis d'Histoire Universelle".

Le 11 Janvier 1791, il prêta serment à la Constitution civile du Clergé ce qui n'est pas à son honneur. Le 11 Novembre 1793, il cessa ses fonctions curiales. Il avait déjà beaucoup avancé son Précis, lorsque le 16 Août 1793 (e) il fut arrêté et enfermé à Saint-Lazare. Il continua de travailler en prison avec autant de sérénité que lorsqu'il était libre et le 9 thermidor, sur les démarches de l'un de ses frères: G.L. Anquetil, administrateur au Mont-de-Piété, il fut libéré et put achever son travail.

L'Académie des Belles-Lettres dont il était membre avait disparu dans la tourmente révolutionnaire. On créa l'Institut dont il fut un des premiers membres. Il entra alors au cabinet ministériel des Affaires Extérieures et composa à cette occasion le mémoire intitulé "Motifs des Traités de paix de la France depuis 1648 jusqu'à 1783".(f).

Anquetil avait toujours joui d'une santé robuste, ignorant la maladie. Atteint d'un érysipèle, ne comprenant pas la nécessité de se soigner, il vit son état empirer rapidement. Lorsqu'il vit la mort arriver, il l'accueillit avec cette sérénité qu'il avait mise dans toute sa vie. La veille de sa mort, il disait encore à ses amis: "Venez voir un homme qui meurt tout plein de vie" Il mourut le 6 septembre 1806 à 83 ans.(g,h).

99 - Le Père André-Guillaume de Géry, Supérieur Général, et l'Abbé Charles Balley, curé du Curé d'Ars.

Le Père de Géry (a) naquit à Reims en 1727. Il y fit ses études et termina ses humanités à Saint-Vincent(b) où il revint plus tard enseigner

la philosophie de 1750 à 1752 (c). Puis il enseigna la théologie en différentes maisons, en particulier à Sainte-Geneviève de Paris, mais sans doute très marqué par le jansénisme ambiant, il fut longtemps, pour cette raison, écarté des charges importantes (d). Solide penseur, liturgiste averti, il s'intéresse même à la critique historique et étudie les origines de l'Incarnation de Jésus Christ (e). Mais c'est surtout à la prédication qu'il doit sa célébrité. Il fut un des grands prédicateurs du siècle (f).

Religieux savant et cultivé, austère et rigoriste, il marqua Sainte-Geneviève en y réorganisant les études et Saint-Irénée de Lyon en y promouvant une piété solide. C'est au titre de supérieur de cette dernière Maison qu'il reçut, le 26 Mars 1768, la profession de Charles Balley, le futur maître du Curé d'Ars. Le Père de Géry fut par la suite élu abbé général de la Congrégation de France et mourut en 1786 (g).

Quant au Père Balley (h) formé à l'esprit du Père Faure, sous la direction du Père de Géry, tous deux anciens de Saint-Vincent, il ne put qu'être marqué fortement par cette double empreinte et il serait intéressant d'étudier l'influence génovéfaine dans la formation du Curé d'Ars, son disciple (i). Ses études terminées, le Père Balley fut d'abord destiné à l'enseignement et fut à ce titre nommé professeur à Saint-Vincent où il resta un an, de 1778 à 1779, puis, après de nombreux déplacements, il fut happé par la Révolution, refusa de prêter le serment constitutionnel, et cela de manière très courageuse. Puis, il prit le maquis, pendant la Terreur, dans les régions d'Orléans, puis de Lyon. En 1803, il est nommé curé d'Ecully, au diocèse de Lyon. Cette paroisse dut profondément être marquée par la sainteté de son nouveau pasteur et son souci, très génovéfain (j) de la décence du culte. C'est de lui sans doute que Jean-Marie Vianney apprendra que les cérémonies ne sont jamais trop belles ni les ornements trop riches lorsqu'il s'agit d'honorer le Seigneur. Le Père Balley mourut à Ecully le 16 décembre 1817 à 66 ans. De puis 1806, il avait pour élève, puis pour ami et vicaire, enfin pour confesseur Saint-Jean Marie Vianney qui put dire de lui : "J'ai connu de belles âmes, mais pas de plus belles". (k)

100 - Le Père Pierre Lalement. 1620-1673

----- Né à Reims en 1620, Pierre Lalemant, après de brillantes études avait longtemps enseigné la rhétorique et l'avait admirablement appliqué

en des oraisons funèbres et des panégyriques très remarquables (a) Cela lui valut la dignité de recteur de l'Université de Paris (b). Cette carrière brillante ne l'enivra pas et à 33 ans, il décida de se donner à Dieu. Il fixa son choix sur Saint-Vincent. Il y fit son noviciat, puis il fut nommé à Sainte-Geneviève, dont il devint prieur quelques années après. Il reçut aussi le titre de Chancelier de l'Université.

Belle figure de religieux qui savait joindre à une célébrité qu'il ne cherchait pas une humilité qu'il cherchait dans la contemplation de l'amour de Dieu. Il fut tenté par la vie de Sainte-Geneviève et par celle du Père Faurer et son manuscrit fut utilisé plus tard par le Père Chartonnet (c). Mais la pensée de la destinée humaine le hantait. Sa santé était précaire. Le malade qu'il était voyait venir la mort, mais c'est en chrétien qu'il y pensait et qu'il en parlait (d). Il mourut le 18 février 1673, à 53 ans. (e).

101 - Philibert-Bernard Lenet 1677 -1748

----- Né à Dijon, en 1677, le Père Lenet enseigna la théologie à Saint-Vincent vers 1705. Toute sa vie, il fut un janséniste bouillant et impénitent. Ce n'est pas la raison de sa célébrité. Il fut surtout un orateur réputé (a) un écrivain sérieux (b) et un grand esprit, en dehors de ses doctrines douteuses (c).

102 - Alexandre Guy Pingré. 1711-1796

----- Le Père Pingré était né à Paris en 1711 (a). Il avait fait ses études à Saint-Vincent. Esprit très ouvert, supérieurement intelligent, de goûts encyclopédiques, facilement excessif, il en était sorti à seize ans pour prendre l'habit de ses maîtres à Sainte-Geneviève de Paris et y commencer sans doute, les brillantes études qui lui valurent à 24 ans une chaire de théologie.

On était alors en pleine bagarre janséniste. Les "anti-bulle" se troussaient sur la tombe du diacre Paris et on discutait ferme pour ou contre Unigenitus. Le Père Pingré qui avait des opinions très arrêtées sur la grâce, ne manquait pas de dire tout haut sa sympathie pour les appelants, tant et si bien que ses supérieurs s'en inquiétèrent et que l'évêque de Pamiers-Pingré enseignait alors à Saint-Volusien de Foix-, Mgr de Solignac de la Motte Fénelon essaya, en vain, de ramener à des vues plus saines ce génovéfain ardent

et un tantinet entêté. Rien n'y fit et il reçut l'ordre de quitter Foix pour aller enseigner la grammaire dans un collège- Saint-Vincent sans doute, car quelques temps plus tard, on le trouve à Senlis en état de rébellion caractérisée.

Le Chapitre Général des Génovéfains avait en 1745 accepté la Bulle et en compagnie de plusieurs confrères dont un certain nombre étaient professeurs à Saint-Vincent, le Père Pingré signe aussitôt une protestation contre le Chapitre Général (b).

Le Père Pingré ne manqua pas de faire comme beaucoup d'autres, collection de lettres de cachet, dont l'une l'envoya méditer sur ses erreurs au Prieuré de Mont-aux-malades-lès-Rouen, qui était d'obédience génovéfaine. Il y retrouva plusieurs de ses co-signataires, condamnés comme lui à la réflexion.(c).

Il y séjourna de 1749 à 1755, et c'est là que tout en conservant opiniâtement ses opinions, il orienta sa vie d'une manière absolument inattendue dans une direction purement scientifique.

La mode était alors aux sciences et Lecat (d) célèbre chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Rouen, venait de fonder en cette ville une Académie de Sciences qui manquait d'un astronome. Le Père Pingré venait d'arriver. Il avait 38 ans. Lecat vint le trouver et lui déclara : "Vous êtes l'homme dont j'ai besoin".

Pingré qui avait déjà tâté de la musique, goûté la botanique, traduit quelques latins inconnus et qui lisait quotidiennement Horace *aperto libro*, accepta sans sursauter. Sur le champ, il se mit à étudier les mathématiques à inspecter le ciel avec sa vue basse et à installer un observatoire sur la position élevée de Mont-aux-malades, malgré l'emplacement précoce de ses épilobons.

Il faut croire qu'il était né pour l'astronomie, car trois petites années plus tard, le 6 Mai 1753, l'observation du passage de Mercure sur le disque solaire, lui valait le titre de correspondant de l'Académie Royale des Sciences.

Ses rapports scientifiques se multiplient; sur le système cosmographique de l'Abbé Brancas, sur la couleur des nègres, les longitudes terrestres,

les aurores boréales, le calcul des longitudes en mer, celui des mouvements de la lune: au total, une trentaine de mémoires adressés à l'Académie des Sciences, ou de Rouen.

En 1755, il est appelé à Paris où il deviendra bibliothécaire de Sainte-Geneviève et Chancelier de l'Université. On lui bâtit un petit observatoire dans son monastère, sur la colline Sainte-Geneviève (Panthéon actuel) et pendant quarante ans, il ne désselle guère, si ce n'est pour se rendre dans un coin du monde observer un astre qui fait des siennes ou mettre au point un instrument quelconque de navigation.

A l'égard du soleil, le commun des mortels affichait des incertitudes irrespectueuses et on en était encore à une quarantaine de millions de kilomètres près pour fixer la distance exacte qui le séparait de la terre. Louis XV lui-même en fut troublé et attribua à l'Académie des Sciences, les fonds nécessaires pour en entreprendre la mesure précise. Il fut décidé qu'on profiterait du passage de Vénus sur le disque du soleil pour jeter les bases d'un calcul.

Ce passage devait avoir lieu le 6 Juin 1761 et il fallait pour bien faire l'observer en trois endroits différents de notre planète. Trois observateurs partirent donc à travers le monde: Le Gentil de la Galaisière à Pondichéry, l'abbé Chape à Tobolsk, en Sibérie, et notre Père Pingré à l'Ile Rodriguez, perdue dans l'Océan Indien. Les circonstances étaient peu favorables car la France était alors en guerre avec l'Angleterre qui assiégeait Pondichéry, et pour se rendre en Sibérie, il fallait traverser une Europe peu amicale. Aucun ne réussit, et le Père Pingré, après un long et périlleux voyage, en fut quitte pour n'apercevoir, le 6 juin, à travers ses lorgnons que d'épais nuages comme on en voit partout, et qui lui cachèrent le soleil.

Ils ne se découragèrent pas pour autant, et huit ans plus tard, à Saint-Domingue, Pingré parvenait à quelques maigres résultats.

Entre temps et après, en 1767 et 1771, il fit encore deux voyages pour essayer des montres marines de Berthoud et Leroi. Ce dernier voyage, en compagnie de Borda, sur la frégate La Flore, lui valut du Roi le titre de Géographe-Astronome de la Marine, à la place du savant Delisle.

En 1783, il publie un excellent traité des Comètes ou Cométographie (c)

Pingré, ce brave homme, un peu myope, obèse, vécut fort âgé, accompagné de la vénération de son entourage pour son assiduité aux-séances de l'Institut, ses voyages audacieux; ses relations avec les sociétés maçonniques (f) ses travaux scientifiques lui avaient valu beaucoup d'amis. Pendant un temps le janséniste impénitent avait survécu dans l'astronomie, et il avait trouvé moyen de s'arracher à ses contemplations sidérales pour éditer les Mémoires de l'Abbé Arnaud, en 1756.

Puis le temps passant, cet "excellent homme" qui avait mis tant de soins à réformer les opinions religieuses de ses contemporains, ce janséniste austère et entêté, oublie peu à peu Jansénius, sa théologie et même son sacerdoce, pour n'être plus qu'un savant, estimé d'ailleurs, pour se contenter de brandir sa lunette en guise de goupillon et de lire Horace son auteur préféré, en guise de bréviaire. Il mourut à 84 ans le 1er Mai 1796 en murmurant quelques vers de l'Epicurien.

103 - Quelques autres grands noms.

Il convient de citer le Père Feure qui a marqué fortement la spiritualité génoévaine par ses écrits manuscrits ou imprimés.(a).

Alain de Solminihac mériterait une mention importante, car, hôte de Saint-Vincent pendant sept mois, il en tira les éléments d'une réforme qui fut célèbre (b).

Le Père Bernard Caignet mériterait également une note pour quelques ouvrages qu'il écrivit mais qui ne furent jamais publiés (c).

François-Firmin Trudaine, évêque de Senlis de 1714 à 1754 avait été élève de Saint-Vincent. Une dédicace dans un ouvrage qu'il avait offert à cette époque à l'un de ses anciens maîtres, témoigne de la reconnaissance qu'il avait conservée.(d).

Le Père Michel de La Morinière (1594-1654) orateur célèbre écrivain facile, fut une conquête du Père Feure, un dirigé du Père

Blanchart et un familier du Cardinal dont il écrivit la vie et dont il prononça l'oraison funèbre à Saint-Vincent le 4 Juin 1945. Mais il n'est pas de Saint-Vincent où il ne fit que passer.(e).

Pas davantage le Père Antoine Mongez, esprit assez universel, qui en 1783 vint passer quelques jours à Saint-Vincent pour aller, avec le prieur de l'époque observer à Chantilly le chant des cygnes.(f).

On pourrait parler à plus de titre du Père Pierre Le Courayer (1681-1776) qui ne fut pas non plus religieux de Saint-Vincent, mais en fut souvent l'hôte, car il y présida à plusieurs reprises des chapitres provinciaux. Cette grande et inquiétante figure génovéfaine s'entêta dans la question litigieuse de la validité des ordinations anglicanes. La querelle entraîne Le Courayer en Angleterre où il tombe dans l'apostasie, tout en protestant d'une foi catholique qu'il n'avait plus (voir Bbg n° 82 II pages 284 à 298).(g).

FIN de la Première PARTIE.

Illustrations :

- page 1 : Clocher de Saint-Vincent, par Jean-Fr. Darolles.
- page 15 : Autographe d'Anne de Kiev, par J.Fr.Darolles.
- page 25 : "Les Ecoliers", bas relief de Notre-Dame de Paris, d'après un dessin de Maurice Denis. Abbaye de Cluny, d'après un dessin de M.Sanlaville, par J.Fr. Darolles.
- page 31 : Sceau de Louis VII et vue cavalière de l'abbaye Saint-Victor de Paris, d'après M.Sanlaville, par J. Fr.Darolles
- page 41 : "Dabant se et sua". Miniature du British Museum, par le R.P.Brochu.
- page 70 : Motif architectural des Cloîtres, par Claude Pottier
- page 82 : Chimère du clocher, dessin sur photo, par le Père Sureau.
- page 83 : Vue cavalière de l'église abbatiale, par J.Fr. Darolles.

Table des MATIERES de la Première Partie : 1060-1789.

- Chapitre I : DE SARAGOSSE à SENLIS : n° 1 à 9, pp.1 à 22.
Introduction(1), Vie(2), Reliques(3,4), Culte(5), Patronages(6), Iconographie(7), Divers(8), St Vincent, patron de Saint-Vincent(9).
- Chapitre II : ANNE DE KIEV et SAINT-VINCENT : n°11-16, pp.15-23
Introduction(11), Origines(12), Reine de France(13), Fondation de Saint-Vincent(14), Veuvage(15), Mort(16).
- Chapitre III : L'ABBAYE AUGUSTINE : n°21-23 pp.26-30.
Introduction(21), Liétaud et Félinand:1060-1117(22)
Baudoin I°:1117-1138, Restauration et clocher(23).
- Chapitre IV : L'ABBAYE VICTORINE : n° 24 à 56, pp.31 à 70
Baudoin II:1138-1147, union à Saint-Victor(24)
Hugues II :1147-1154, la vie religieuse à Saint-Vincent(25)
Baudoin III:1154-1163(26)
Hugues II de Douai:1163-1188, Fondation de Livry(27)
Guillaume(??):1188(28) R. 1188-1194(29)
Hugues III:1194-1197(30) Eudes I: 1197-1200(31)
Pierre I:1200-1216:apogée(32) Gilles:1216- Restauration(33)
Henri I: 1219-1229(34) Adam I :1230-1231(35)
Renaud (1233- --36) Etienne: 1238- (37)
Foulque:1240- (38) Pierre II de Béthisy:1248- (39)
Henri II : 1250-1273 et St Laurent de Dublin (40)
Adam II: 1273-1284: opposition entre abbé et religieux(41)
Robert: 1284- (42, page 63) Jean I, 1293- (43)
Guillaume I, 1320-1323 (44) Jean II de Montataire: Réforme victorine(45)
Jacques I Lugernin:1356- (46)
Guillaume II Billart:1376-(47) Jean III de Sains:1381-97(48)
Eudes II:1398-1415: guerres(49) Guillaume III Leclerc, 1415- Otage, Jeanne-d'Arc(50) Jean IV, 1452, guerres(51)
Jean V Bonissent, 1452-62(52) Pierre III Richevillain, 1462-1486(Restauration(53) Robert II Foulon:1486-91(54)
Nicolas Barbe:1491-1504: élection disputée(55)
Jean VI Thibault; 1504-1536: élection disputée(56)
- Chapitre V : Les ABBES COMMENDATAIRES ; n°57-67, pp.71-82
Guillaume IV Thibault:1536-1572, tentative de réforme(57)
Jean Mazile:1582-1580(58) Nicolas du Val:1580-1603(59)
Jean Berthier:1603-1620(60) Jean-Ph. Berthier, 1620-1667 : Réforme génovéfaine(61) de Simiane:1667-1682(62)
Bergerat:1682-1693(63) de Salains: 1693-1717(64)
Chauméjean de Fourille(1717-65)(65) Mostuéjoulis:65-89(66)
Pseudo-abbés(67)
- Chapitre VI : L'ABBAYE GENOVEFAINE : n°71-103 pp.83-131
Art. I : Fin et Agonie de l'Abbaye victorine: 71-74
Art. II: La Réforme de Saint-Vincent au XVII°s :75-89
Art.III: Saint-Vincent aux XVII° et XVIII°s. :90 à 103

1950
New School